

3012

x-septième Année.

# ALMANACH PROPHÉTIQUE.

PITTORESQUE ET UTILE, pour

# 1857

*Moments de  
Bibliothèque  
de la Bibliothèque*

Orné de 135 Vignettes par les premiers Artistes.



H

50 centimes.

PARIS.

central des Almanachs publiés à Paris,  
chez PAGNERRE, LIBRAIRE,  
Rue de Seine, 10.

I

## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
Comput, Quatre-Temps. . . . .	2
Fêtes mobiles, Saisons. . . . .	3
Calendrier. . . . .	4
Lever et coucher du soleil. . . . .	6
Éclipses de 1857. . . . .	11
Lunaisons. . . . .	12
Grandes marées de 1857. . . . .	13
Signes du zodiaque, Planètes. . . . .	15
Météores observés en 1856. . . . .	16
De l'influence des astres et particulièrement de la lune.	18
Éphémérides pour 1857. . . . .	23
La prophétie de Gaspard Brusch. . . . .	30
Le maçon Barbé et Mme de Maintenon. . . . .	38
Une apparition. . . . .	41
La Vision de Charles XI. . . . .	45
Le Carrefour de l'Homme mort. . . . .	55
Un duel de tigres. . . . .	76
Le Blake. . . . .	82
La guerre d'Orient. . . . .	88
Un déjeuner en Crimée. . . . .	107
Le Baptême du prince impérial. . . . .	111
Les Inondations. . . . .	126
De quelques médecins sans médecine. . . . .	144
Recettes nouvelles d'agriculture et d'économie domes- tique. . . . .	151
Les arbres à cire. . . . .	159
Conseils aux planteurs de pommes de terre. . . . .	163
Des inconvénients du déboisement. . . . .	165
Danger de lire en chemin de fer. . . . .	168
Nécrologie. . . . .	169

ALMANACH  
PROPHÉTIQUE,  
Pittoresque et Utile  
POUR 1857,

201  
E3  
3012  
H1

PUBLIÉ PAR UN NEVEU DE NOSTRADAMUS;

RÉDIGÉ

PAR LES NOTABILITÉS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES,

*et illustré.*

PAR MM. GAVARNI, DAUMIER, TRIMOLET, CH. VERNIER  
ET GEOFFROY.

Prix : 50 cent.

Monumentale  
Bibliothèque  
de la Ville

PARIS,

AU DÉPÔT CENTRAL DES ALMANACHS PUBLIÉS A PARIS,

CHEZ PAGNERRE, LIBRAIRE,

RUE DE SEINE, 48.

Paris. — Typographie Henri Plon, rue Garancière, 8.

# CALENDRIER POUR 1857.

## 1857 est

l'année 6570 de la période Julienne.

— 2633 des Olympiades, ou la 4<sup>re</sup> année de la 659<sup>e</sup> Olympiade, commence en juillet 1857, en fixant l'ère des Olympiades 775  $\frac{1}{2}$  ans avant J.-C., ou vers le 4<sup>er</sup> juillet de l'an 3938 de la période Julienne.

— 2610 de la fondation de Rome, selon Varron.

— 2604 depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période Julienne, ou 747 ans avant J.-C. selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes.

— 1857 du calendrier grégorien établi en 1582, depuis 274 ans; elle commence le 4<sup>er</sup> janvier. L'année 1857 du calendrier Julien commence 12 jours plus tard, le 13 janvier.

— 1273 des Turcs commence le 4<sup>er</sup> septembre 1856 et finit le 21 août 1857, suivant l'usage de Constantinople, d'après l'*Art de vérifier les dates*.

## COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or en 1857. . . . .	45
Epacte . . . . .	IV
Cycle solaire . . . . .	48
Indiction romaine. . . . .	45
Lettre dominicale. . . . .	D.

## QUATRE-TEMPS.

Mars . . . . .	4, 6 et 7
Juin . . . . .	3, 5 et 6
Septembre. . . . .	16, 18 et 19
Décembre . . . . .	16, 18 et 19

## FÊTES MOBILES.

Septuagésime,	8 février.	Pentecôte,	31 mai.
Les Cendres,	25 février.	Trinité,	7 juin.
Pâques,	12 avril.	Fête-Dieu,	11 juin.
Rogations, 18, 19 et 20 mai.		1 <sup>er</sup> dimanche de l'Avent,	29 novembre.
Ascension,	21 mai.		

---

Obliquité moyenne de l'écliptique, le 1<sup>er</sup> janvier 1857,  
 $\omega = 23^{\circ} 27' 29'' 64$ .

---

## COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS,

D'APRÈS LE TEMPS MOYEN DE PARIS.

PRINTEMPS,	le 20 mars,	à 3 h. 55 m. du soir.
ÉTÉ,	le 24 juin,	à 0 h. 35 m. du soir.
AUTOMNE,	le 23 septembre,	à 2 h. 43 m. du matin.
HIVER,	le 21 décembre,	à 8 h. 26 m. du soir.



## AVIS IMPORTANT

A NOS LECTEURS, — A NOS CORRESPONDANTS.

Les lettres, articles, prophéties, pronostics, observations critiques ou autres, doivent être adressés *franco* à M. le RÉDACTEUR EN CHEF de l'*Almanach prophétique*, à l'imprimerie de M. Henri Plon, éditeur de l'*Almanach prophétique*, rue Garancière, 8.

JANVIER. ☉

FÉVRIER. ☾

MARS. ♀

AVRIL. ♀

MAL. ♀

JUIN. ☉

☉ P. Q. 3. Beau.  
 ☾ P. L. 10. Variabl.  
 ☾ D. Q. 18. Pluie.  
 ☾ N. L. 25. Vent.  
 Les j. cr. de 1 h. 5 m.

☉ P. Q. 1. Variable.  
 ☾ P. L. 9. Froid.  
 ☾ D. Q. 17. Pluie.  
 ☾ N. L. 24. Beau.  
 Les j. cr. de 1 h. 36 m.

☉ P. Q. 3. Beau.  
 ☾ P. L. 10. Pluie.  
 ☾ D. Q. 18. Vent.  
 ☾ N. L. 25. Pluie.  
 Les j. cr. de 1 h. 52 m.

☉ P. Q. 1. Beau.  
 ☾ P. L. 9. Variable.  
 ☾ D. Q. 17. Vent.  
 ☾ N. L. 24. Variabl.  
 Les j. cr. de 1 h. 43 m.

☉ P. Q. 1. Pluie.  
 ☾ P. L. 9. Beau.  
 ☾ D. Q. 16. Pluie.  
 ☾ N. L. 23. Vent.  
 ☉ P. Q. 30. Variabl.  
 Les j. cr. de 1 h. 19 m.

☉ P. L. 7. Beau.  
 ☾ D. Q. 15. Sec.  
 ☾ N. L. 21. Chaleur.  
 ☉ P. Q. 29. Variable.  
 Les j. crois. de 18 m.

1 jeudi CIRCONCIS.  
 2 vend s Barthe.  
 3 saine ste Genev.  
 4 D s Rigobert  
 5 lundi s SIMON.  
 6 mar EPIPHANIE  
 7 merc s Théol.  
 8 jeudi s Lucien  
 9 vend s Turcy  
 10 saine s Paul er.  
 11 D s Theodose  
 12 lundi s Arcade  
 13 mar B. de J.-C.  
 14 merc s Blaise  
 15 j. ud s Maor  
 16 vend s Guillaume  
 17 saine s Antoine  
 18 2 D Ch s P & R  
 19 lundi s Sulpice  
 20 mar s Sébas ten  
 21 mar ste Agnès  
 22 jeudi s Vin cent  
 23 vend s Hildefouse  
 24 saine s Boudry  
 25 3 D Conv. s Paul  
 26 lundi ste Paule  
 27 mar ste J. Liem  
 28 merc s Charlem.  
 29 jeudi s Fr de s  
 30 vend ste Bathild.  
 31 saine s Pierre N

1 4 D s space  
 2 lundi PURIFICAT.  
 3 mar s Rose  
 4 merc s Gilbert  
 5 jeudi ste Agathe  
 6 vend s Wael.  
 7 saine s Romuald  
 8 D SEPTUAGES.  
 9 lundi ste Apollin  
 10 mar ste Anast.  
 11 D s Severin  
 12 jeudi ste Eulalie  
 13 vend s Léon  
 14 saine s Valentin  
 15 D SEXAGESIME  
 16 lundi s Julien  
 17 mar s Sylvain  
 18 merc s Siméon  
 19 j. ud s Gabriel  
 20 vend s Eucher  
 21 saine s P pin  
 22 D QUINZAGES  
 23 lundi ste Isabelle  
 24 mar s Mathias  
 25 merc s CENDRES.  
 26 jeudi s Alexis  
 27 vend ste Honoré  
 28 saine s Romain  
 Nombre d'or 15.  
 Epacte IV.

1 4 D QUADRAGES.  
 2 lundi s Simplicie  
 3 mar ste Cunégo.  
 4 merc s Casim. Q. T  
 5 jeudi s Drausin  
 6 vend ste Colette  
 7 saine ste Perceut  
 8 2 D Reminiscer.  
 9 lundi ste François  
 10 mar s Taraise  
 11 merc 40 Martyrs  
 12 jeudi s Pol. év.  
 13 vend ste Euphra.  
 14 saine s Lubin  
 15 3 D Oculi  
 16 lundi s Cyrinaque  
 17 mar s Abraham  
 18 merc s Alexandre  
 19 j. ud s Jos ph  
 20 vend s Joachim  
 21 saine s Benoît  
 22 4 D Laitare  
 23 lundi s Victor  
 24 mar s Gabriel  
 25 merc s Annonciatio.  
 26 jeudi s Ludger  
 27 vend s Rupert  
 28 saine s Gontrand  
 29 5 D PASSION  
 30 lundi s Rieul  
 31 mar s Gui

1 merc s Hugues  
 2 jeudi s Franç. P  
 3 vend s Richard  
 4 saine s Ambroise  
 5 6 D RAMEAUX  
 6 lundi s Prudence  
 7 mar s Hégésipo  
 8 merc ste Perpetu  
 9 jeudi ste Marie E.  
 10 vend Vendredi S.  
 11 saine s Jules  
 12 D PAQUES.  
 13 lundi s Lubin  
 14 mar s Justin  
 15 merc s Paterne  
 16 jeudi s Fructueu  
 17 vend s Anicet  
 18 saine s Parfait  
 19 1 D Quasimodo  
 20 lundi s Anselme  
 21 mar ste Hildgon  
 22 merc ste Opport.  
 23 jeudi s Georges  
 24 vend s Robert  
 25 saine s Marc, éva.  
 26 2 D s Clet  
 27 lundi s Anthime  
 28 mar s Polycarpe  
 29 merc s Vital  
 30 jeudi s Eutrope  
 Lettre Dom. D.

1 vend s Philippe  
 2 saine s Athanase  
 3 3 D Inv. s Croix  
 4 lundi ste Moniqu  
 5 mar s Augustin  
 6 merc s Jean P. L.  
 7 jeudi s Stanislas  
 8 vend s Désiré év  
 9 saine s. Grégoire  
 10 4 D s Gordien  
 11 lundi s Mamert  
 12 mar s Porphyre  
 13 merc s Servais  
 14 jeudi s Erasmere  
 15 vend ste Delphi  
 16 saine s Honore  
 17 5 D s Pascal  
 18 lundi Rogations  
 19 mar s Yves  
 20 merc s Bernard  
 21 jeudi s ANGENSIO  
 22 vend ste Julie  
 23 saine s Didier  
 24 6 D ste Jeanne  
 25 lundi s Urbain  
 26 mar s Adolphe  
 27 merc s Hildev.  
 28 jeudi s Germain  
 29 vend s Maxime  
 30 saine ste Em. v. j.  
 31 D PENTECO

1 lundi s Thierry  
 2 mar s Pothin  
 3 merc ste Clot. Q. T.  
 4 jeudi s Quirin  
 5 vend s Boniface  
 6 saine s Claude  
 7 4 D TAINTRÉ  
 8 lundi s Médard  
 9 mar s Prime  
 10 merc s Landri  
 11 jeudi FÈRE-DIEU  
 12 vend s Basilde  
 13 saine s Ant. de F  
 14 2 D s Ruffin  
 15 lundi s Modeste  
 16 mar s Fargeau  
 17 merc s Avit  
 18 jeudi ste Marine  
 19 vend s Gerv. s P.  
 20 saine s Silvère  
 21 3 D s Leufroi  
 22 lundi s Paulin  
 23 mar s Felix  
 24 merc s Jean Bapt  
 25 jeudi s Prosper.  
 26 vend s Babolein  
 27 saine s Crescent  
 28 4 D s Irénée  
 29 und s Pter s P.  
 30 mar Comm. s C.  
 Cycle solaire 18.

## JUILLET. ☽

- ☉ P. L. 7. Vent.  
 ☾ D. Q. 14. Sec.  
 ● N. L. 21. Variabl.  
 ☽ P. Q. 28. Couvert.

Les j. déc. de 59 m.

4 merc	s Martial
2 jeudi	Visit. N. D.
3 vend	s Thierry
4 same	Tr. s. Mar.
5 5 D	ste Zoé
6 lund	s Tranquill
7 mar	ste Aubery
8 merc	s Procopé
9 jeudi	s Cyrill. év.
10 vend	ste Felicité
11 same	s Benoît
12 6 D	s Gualbert
13 lund	s Eugène
14 mar	s Bonavent
15 merc	s Henri
16 jeudi	N. D. du M. C.
17 vend	s Alexis
18 same	s Thomas A
19 7 D	s Vinc. de P
20 lund	ste Margu
21 mar	s Victor
22 merc	ste Madele
23 jeudi	s Apollina
24 vend	<i>Jours canic</i>
25 same	s Jacq. le M
26 8 D	s Marcel
27 lund	s Pantaleon
28 mar	ste Anne
29 merc	ste Marthe
30 jeudi	s Abdon
31 vend	s Ger. l'Aut.

## AOÛT. ♀

- ☉ P. L. 5. Vent.  
 ☾ D. Q. 12. Beau  
 ● N. L. 19. Orage.  
 ☽ P. Q. 27. Beau.

Les j. d. de 1 h. 39 m.

1 same	ste Sophie
2 9 D	s Etienne
3 lund	Inv. s. Etien
4 mar	s Dominic
5 merc	s Yon. m.
6 jeudi	Trans. N. S.
7 vend	s Gaëtan
8 same	s Justin
9 10 D	s Spire
10 lund	s Laurent
11 mar	S. de ste C.
12 merc	ste Claire
13 jeudi	s Hippolyte
14 vend	s Eus. v. j.
15 same	ASSUMPTI
16 11 D	s Roch
17 lund	s Vammès
18 mar	ste Helene
19 merc	s Louis, év.
20 jeudi	s Bernard
21 vend	s Privat
22 same	s Symphor
23 12 D	s Sidoine
24 lund	s Barthéle
25 mar	s Louis, r
26 merc	s Zéphirin
27 jeudi	s Césaire
28 vend	s Augustin
29 same	Dec. s. J.
30 13 D	s Fiacre
31 lund	s Ovide

## SEPTEMBRE. ☾

- ☉ P. L. 4. Pluie.  
 ☾ D. Q. 10. Vent.  
 ● N. L. 18. Pluie.  
 ☽ P. Q. 26. Sec.

Les j. d. de 1 h. 47 m.

1 mar	s Leu s G.
2 merc	s Lazare
3 jeudi	S Grégoire
4 vend	ste Rosalie
5 same	s Bertin
6 14 D	s Onésiph.
7 lund	s Cloud
8 mar	NAT. N. D.
9 merc	s Omer
10 jeudi	ste Pulchér
11 vend	s Patient
12 same	s Raphaël
13 15 D	s Aimé
14 lund	Ex. ste Cr.
15 mar	s Nicomed
16 merc	s Cyr. Q. T.
17 jeudi	s Lambert
18 vend	s Jean Chr.
19 same	s Janvier
20 16 D	s Eustache
21 lund	s Matthieu
22 mar	s Maurice
23 merc	ste Thecle
24 jeudi	s Andoche
25 vend	s Firmin
26 same	ste Justine
27 17 D	s Côm. s D.
28 lund	s Cérân
29 mar	s Michel
30 merc	s Jérôme
	<i>Indict. rom. 45.</i>

## OCTOBRE. ♀

- ☉ P. L. 3. Beau.  
 ☾ D. Q. 10. Variabl  
 ● N. L. 17. Brouill.  
 ☽ P. Q. 26. Pluie.

Les j. d. de 1 h. 49 m.

1 jeudi	s Remi, év
2 vend	ss Anges G.
3 same	s Denis Ar.
4 18 D	s Franç. As
5 lund	ste Aure
6 mar	s Bruno
7 merc	s Serge
8 jeudi	ste Thais
9 vend	s Denis, év.
10 same	s Géréon.
11 19 D	s Venant
12 lund	s Vifrid
13 mar	s Edouard
14 merc	s Caliste
15 jeudi	ste Thérèse
16 vend	s Léopold
17 same	s Gerbonn.
18 20 D	s Luc, év.
19 lund	s Savinieu
20 mar	s Sendou
21 merc	ste Ursule
22 jeudi	s Mellon
23 vend	s Hilarion
24 same	s Magloire
25 21 D	s Crépin s C.
26 lund	s Rustique
27 mar	s Frumenc
28 merc	s Sim s Jud
29 jeudi	s Faron, év
30 vend	s Lucain
31 same	s Quent. v. j.

## NOVEMBRE. →

- ☉ P. L. 2. Neige.  
 ☽ D. Q. 8. Gelée.  
 ● N. L. 16. Variable  
 ☽ P. Q. 24. Froid.

Les j. d. de 1 h. 21 m.

1 22 D	TOUSSAINT
2 lund	<i>Trépassés</i>
3 mar	s Marvej
4 merc	s Charles B
5 jeudi	ste Berti de
6 vend	s Léonard
7 same	s Vilbrod
8 23 D	<i>Ste Reliques</i>
9 lund	s Mathurin
10 mar	s Léon
11 merc	s Martin, c
12 jeudi	s René, év.
13 vend	s Brier, év.
14 same	s Achille
15 24 D	s Eugène
16 lund	s Eucher
17 mar	s Agnan, év
18 merc	s Aude
19 jeudi	ste Elisabeth
20 vend	s Edmond
21 same	<i>Prés. N. D.</i>
22 25 D	ste Cécile
23 lund	s Clément
24 mar	s Severin
25 merc	ste Cathera
26 jeudi	ste Gen. A.
27 vend	s Liu
28 same	s Sosthène
29 1 D	AVEAT
30 lund	s André
	<i>Let. du martyrol. D.</i>

## DÉCEMBRE. ♄

- ☉ P. L. 1. Pluie.  
 ☾ D. Q. 8. Neige.  
 ● N. L. 16. Gelée.  
 ☽ P. Q. 24. Brouill.  
 ☉ P. L. 30. Variabl.

Les j. déc. de 20 m.

1 mar	s Eloi, év.
2 merc	ste Bibiane
3 jeudi	s F. Xavier
4 vend	ste Barbe
5 same	s Sabas, a.
6 2 D	s Nicolas
7 lund	ste Fare
8 mar	s Cosmevix
9 merc	ste Léocad.
10 jeudi	ste Valère
11 vend	s Fuscien
12 same	s Damas
13 3 D	ste Luce
14 lund	s Nicaise
15 mar	s Mesmin
16 merc	ste Adél. Q. T
17 jeudi	ste Olympe
18 vend	s Gratien
19 same	s Meurice
20 4 D	ste Philoso
21 lund	s Thomas, a
22 mar	s Honorat
23 merc	ste Victoire
24 jeudi	s Yves, v. j.
25 vend	NOËL
26 same	s Etienne
27 D	s Jean, ap.
28 lund	ss Innocens
29 mar	s Thom. G.
30 merc	ste Colomb
31 jeudi	s Sylvestre

# PROPHÉTIES.

## LEVER ET COUCHER DU SOLEIL

POUR CHAQUE JOUR DE L'ANNÉE.

### JANVIER.

	LEVER.	COUCHER.
le 1 à	7 h. 56 m.	à 4 h. 12 m.
le 2	7 h. 56 m.	à 4 h. 13 m.
le 3	7 h. 56 m.	à 4 h. 14 m.
le 4	7 h. 56 m.	à 4 h. 15 m.
le 5	7 h. 55 m.	à 4 h. 16 m.
le 6	7 h. 55 m.	à 4 h. 17 m.
le 7	7 h. 55 m.	à 4 h. 19 m.
le 8	7 h. 55 m.	à 4 h. 20 m.
le 9	7 h. 54 m.	à 4 h. 21 m.
le 10	7 h. 54 m.	à 4 h. 22 m.
le 11	7 h. 53 m.	à 4 h. 24 m.
le 12	7 h. 52 m.	à 4 h. 25 m.
le 13	7 h. 52 m.	à 4 h. 27 m.
le 14	7 h. 51 m.	à 4 h. 28 m.
le 15	7 h. 51 m.	à 4 h. 29 m.
le 16	7 h. 50 m.	à 4 h. 31 m.
le 17	7 h. 49 m.	à 4 h. 32 m.
le 18	7 h. 48 m.	à 4 h. 34 m.
le 19	7 h. 47 m.	à 4 h. 35 m.
le 20	7 h. 46 m.	à 4 h. 37 m.
le 21	7 h. 45 m.	à 4 h. 38 m.
le 22	7 h. 44 m.	à 4 h. 40 m.
le 23	7 h. 43 m.	à 4 h. 41 m.
le 24	7 h. 42 m.	à 4 h. 43 m.
le 25	7 h. 41 m.	à 4 h. 45 m.
le 26	7 h. 40 m.	à 4 h. 46 m.
le 27	7 h. 39 m.	à 4 h. 48 m.
le 28	7 h. 38 m.	à 4 h. 49 m.
le 29	7 h. 36 m.	à 4 h. 51 m.
le 30	7 h. 35 m.	à 4 h. 53 m.
le 31	7 h. 34 m.	à 4 h. 54 m.

### FÉVRIER.

	LEVER.	COUCHER.
le 1 à	7 h. 32 m.	à 4 h. 56 m.
le 2	7 h. 31 m.	à 4 h. 58 m.

le 3 à	7 h. 30 m.	à 4 h. 59 m.
le 4	7 h. 28 m.	à 5 h. 1 m.
le 5	7 h. 27 m.	à 5 h. 3 m.
le 6	7 h. 25 m.	à 5 h. 4 m.
le 7	7 h. 24 m.	à 5 h. 6 m.
le 8	7 h. 22 m.	à 5 h. 8 m.
le 9	7 h. 20 m.	à 5 h. 9 m.
le 10	7 h. 19 m.	à 5 h. 11 m.
le 11	7 h. 17 m.	à 5 h. 13 m.
le 12	7 h. 16 m.	à 5 h. 14 m.
le 13	7 h. 16 m.	à 5 h. 13 m.
le 14	7 h. 12 m.	à 5 h. 18 m.
le 15	7 h. 10 m.	à 5 h. 19 m.
le 16	7 h. 9 m.	à 5 h. 21 m.
le 17	7 h. 7 m.	à 5 h. 22 m.
le 18	7 h. 5 m.	à 5 h. 24 m.
le 19	7 h. 3 m.	à 5 h. 26 m.
le 20	7 h. 1 m.	à 5 h. 27 m.
le 21	6 h. 59 m.	à 5 h. 29 m.
le 22	6 h. 58 m.	à 5 h. 31 m.
le 23	6 h. 56 m.	à 5 h. 32 m.
le 24	6 h. 54 m.	à 5 h. 34 m.
le 25	6 h. 52 m.	à 5 h. 35 m.
le 26	6 h. 50 m.	à 5 h. 37 m.
le 27	6 h. 48 m.	à 5 h. 39 m.
le 28	6 h. 46 m.	à 5 h. 40 m.

### MARS.

	LEVER.	COUCHER.
le 1 à	6 h. 44 m.	à 5 h. 42 m.
le 2	6 h. 42 m.	à 5 h. 43 m.
le 3	6 h. 40 m.	à 5 h. 45 m.
le 4	6 h. 38 m.	à 5 h. 47 m.
le 5	6 h. 36 m.	à 5 h. 48 m.
le 6	6 h. 34 m.	à 5 h. 50 m.
le 7	6 h. 32 m.	à 5 h. 51 m.
le 8	6 h. 30 m.	à 5 h. 53 m.

LEVIER ET COUCHEUR DU SOLEIL.

7

le 9	6 h. 28 m.	5 h. 54 m.	le 20	5 h. 1 m.	6 h. 57 m.
le 10	6 h. 26 m.	5 h. 56 m.	le 21	5 h. 0 m.	6 h. 59 m.
le 11	6 h. 24 m.	5 h. 57 m.	le 22	4 h. 58 m.	7 h. 0 m.
le 12	6 h. 22 m.	5 h. 59 m.	le 23	4 h. 56 m.	7 h. 2 m.
le 13	6 h. 20 m.	6 h. 1 m.	le 24	4 h. 54 m.	7 h. 3 m.
le 14	6 h. 18 m.	6 h. 2 m.	le 25	4 h. 52 m.	7 h. 5 m.
le 15	6 h. 15 m.	6 h. 4 m.	le 26	4 h. 50 m.	7 h. 6 m.
le 16	6 h. 13 m.	6 h. 5 m.	le 27	4 h. 49 m.	7 h. 7 m.
le 17	6 h. 11 m.	6 h. 7 m.	le 28	4 h. 47 m.	7 h. 9 m.
le 18	6 h. 9 m.	6 h. 8 m.	le 29	4 h. 45 m.	7 h. 10 m.
le 19	6 h. 7 m.	6 h. 10 m.	le 30	4 h. 43 m.	7 h. 12 m.
le 20	6 h. 5 m.	6 h. 11 m.			
le 21	6 h. 3 m.	6 h. 13 m.			
le 22	6 h. 1 m.	6 h. 14 m.			
le 23	5 h. 59 m.	6 h. 16 m.			
le 24	5 h. 56 m.	6 h. 17 m.			
le 25	5 h. 54 m.	6 h. 19 m.			
le 26	5 h. 52 m.	6 h. 20 m.			
le 27	5 h. 50 m.	6 h. 22 m.			
le 28	5 h. 48 m.	6 h. 23 m.			
le 29	5 h. 46 m.	6 h. 25 m.			
le 30	5 h. 44 m.	6 h. 26 m.			
le 31	5 h. 42 m.	6 h. 28 m.			

AVRIL.

	LEVIER.	COCHEUR.		LEVIER.	COCHEUR.
le 1	5 h. 40 m.	6 h. 29 m.	le 1	4 h. 42 m.	6 h. 13 m.
le 2	5 h. 38 m.	6 h. 31 m.	le 2	4 h. 40 m.	7 h. 15 m.
le 3	5 h. 36 m.	6 h. 32 m.	le 3	4 h. 38 m.	7 h. 16 m.
le 4	5 h. 33 m.	6 h. 34 m.	le 4	4 h. 37 m.	7 h. 18 m.
le 5	5 h. 31 m.	6 h. 35 m.	le 5	4 h. 35 m.	7 h. 19 m.
le 6	5 h. 29 m.	6 h. 36 m.	le 6	4 h. 32 m.	7 h. 22 m.
le 7	5 h. 27 m.	6 h. 38 m.	le 7	4 h. 30 m.	7 h. 23 m.
le 8	5 h. 25 m.	6 h. 39 m.	le 8	4 h. 29 m.	7 h. 25 m.
le 9	5 h. 23 m.	6 h. 41 m.	le 9	4 h. 27 m.	7 h. 26 m.
le 10	5 h. 21 m.	6 h. 42 m.	le 10	4 h. 26 m.	7 h. 27 m.
le 11	5 h. 19 m.	6 h. 44 m.	le 11	4 h. 24 m.	7 h. 29 m.
le 12	5 h. 17 m.	6 h. 45 m.	le 12	4 h. 23 m.	7 h. 30 m.
le 13	5 h. 15 m.	6 h. 47 m.	le 13	4 h. 22 m.	7 h. 33 m.
le 14	5 h. 13 m.	6 h. 48 m.	le 14	4 h. 20 m.	7 h. 35 m.
le 15	5 h. 11 m.	6 h. 49 m.	le 15	4 h. 19 m.	7 h. 38 m.
le 16	5 h. 9 m.	6 h. 51 m.	le 16	4 h. 18 m.	7 h. 35 m.
le 17	5 h. 7 m.	6 h. 53 m.	le 17	4 h. 16 m.	7 h. 37 m.
le 18	5 h. 5 m.	6 h. 54 m.	le 18	4 h. 15 m.	7 h. 39 m.
le 19	5 h. 3 m.	6 h. 56 m.	le 19	4 h. 14 m.	7 h. 39 m.
le 20	5 h. 1 m.	6 h. 56 m.	le 20	4 h. 13 m.	7 h. 40 m.
le 21	5 h. 0 m.	6 h. 56 m.	le 21	4 h. 12 m.	7 h. 42 m.
le 22	5 h. 0 m.	6 h. 56 m.	le 22	4 h. 11 m.	7 h. 44 m.
le 23	5 h. 0 m.	6 h. 56 m.	le 23	4 h. 10 m.	7 h. 45 m.
le 24	5 h. 0 m.	6 h. 56 m.	le 24	4 h. 9 m.	7 h. 45 m.
le 25	5 h. 0 m.	6 h. 56 m.	le 25	4 h. 8 m.	7 h. 46 m.
le 26	5 h. 0 m.	6 h. 56 m.	le 26	4 h. 7 m.	7 h. 47 m.
le 27	5 h. 0 m.	6 h. 56 m.	le 27	4 h. 6 m.	7 h. 48 m.
le 28	5 h. 0 m.	6 h. 56 m.	le 28	4 h. 5 m.	7 h. 50 m.
le 29	5 h. 0 m.	6 h. 56 m.	le 29	4 h. 4 m.	7 h. 51 m.
le 30	5 h. 0 m.	6 h. 56 m.	le 30	4 h. 4 m.	7 h. 51 m.
le 31	5 h. 0 m.	6 h. 56 m.	le 31	4 h. 4 m.	7 h. 53 m.

MAI.

## JUN.

	LEVEL.	COÛRSE.		LEVEL.	COÛRSE.
le 1	4 h.	3 m.	—	47 h.	02 m.
le 2	4 h.	2 m.	—	7 h.	54 m.
le 3	4 h.	2 m.	—	7 h.	54 m.
le 4	4 h.	1 m.	—	7 h.	55 m.
le 5	4 h.	1 m.	—	7 h.	56 m.
le 6	4 h.	0 m.	—	7 h.	57 m.
le 7	4 h.	0 m.	—	7 h.	58 m.
le 8	3 h.	59 m.	—	7 h.	59 m.
le 9	3 h.	59 m.	—	7 h.	59 m.
le 10	3 h.	59 m.	—	8 h.	0 m.
le 11	3 h.	58 m.	—	8 h.	1 m.
le 12	3 h.	58 m.	—	8 h.	1 m.
le 13	3 h.	58 m.	—	8 h.	2 m.
le 14	3 h.	58 m.	—	8 h.	2 m.
le 15	3 h.	58 m.	—	8 h.	3 m.
le 16	3 h.	58 m.	—	8 h.	3 m.
le 17	3 h.	58 m.	—	8 h.	4 m.
le 18	3 h.	58 m.	—	8 h.	4 m.
le 19	3 h.	58 m.	—	8 h.	4 m.
le 20	3 h.	58 m.	—	8 h.	5 m.
le 21	3 h.	58 m.	—	8 h.	5 m.
le 22	3 h.	58 m.	—	8 h.	5 m.
le 23	3 h.	59 m.	—	8 h.	5 m.
le 24	3 h.	59 m.	—	8 h.	5 m.
le 25	3 h.	59 m.	—	8 h.	5 m.
le 26	4 h.	0 m.	—	8 h.	5 m.
le 27	4 h.	0 m.	—	8 h.	5 m.
le 28	4 h.	1 m.	—	8 h.	5 m.
le 29	4 h.	1 m.	—	8 h.	5 m.
le 30	4 h.	2 m.	—	8 h.	5 m.
le 31	4 h.	10 m.	—	8 h.	0 m.
le 12	4 h.	11 m.	—	7 h.	59 m.
le 13	4 h.	12 m.	—	7 h.	58 m.
le 14	4 h.	13 m.	—	7 h.	58 m.
le 15	4 h.	14 m.	—	7 h.	57 m.
le 16	4 h.	15 m.	—	7 h.	56 m.
le 17	4 h.	16 m.	—	7 h.	55 m.
le 18	4 h.	17 m.	—	7 h.	54 m.
le 19	4 h.	18 m.	—	7 h.	53 m.
le 20	4 h.	19 m.	—	7 h.	52 m.
le 21	4 h.	21 m.	—	7 h.	51 m.
le 22	4 h.	22 m.	—	7 h.	50 m.
le 23	4 h.	23 m.	—	7 h.	49 m.
le 24	4 h.	24 m.	—	7 h.	47 m.
le 25	4 h.	25 m.	—	7 h.	46 m.
le 26	4 h.	27 m.	—	7 h.	45 m.
le 27	4 h.	28 m.	—	7 h.	44 m.
le 28	4 h.	29 m.	—	7 h.	42 m.
le 29	4 h.	31 m.	—	7 h.	41 m.
le 30	4 h.	32 m.	—	7 h.	40 m.
le 31	4 h.	33 m.	—	7 h.	38 m.

## AOÛT.

	LEVEL.	COÛRSE.		LEVEL.	COÛRSE.
le 1	4 h.	34 m.	—	47 h.	37 m.
le 2	4 h.	36 m.	—	7 h.	35 m.
le 3	4 h.	37 m.	—	7 h.	34 m.
le 4	4 h.	39 m.	—	7 h.	33 m.
le 5	4 h.	40 m.	—	7 h.	31 m.
le 6	4 h.	41 m.	—	7 h.	29 m.
le 7	4 h.	43 m.	—	7 h.	27 m.
le 8	4 h.	44 m.	—	7 h.	26 m.
le 9	4 h.	45 m.	—	7 h.	24 m.
le 10	4 h.	47 m.	—	7 h.	22 m.
le 11	4 h.	48 m.	—	7 h.	21 m.
le 12	4 h.	50 m.	—	7 h.	19 m.
le 13	4 h.	51 m.	—	7 h.	17 m.
le 14	4 h.	52 m.	—	7 h.	16 m.
le 15	4 h.	54 m.	—	7 h.	14 m.
le 16	4 h.	55 m.	—	7 h.	12 m.
le 17	4 h.	57 m.	—	7 h.	10 m.
le 18	4 h.	58 m.	—	7 h.	8 m.
le 19	4 h.	59 m.	—	7 h.	7 m.
le 20	5 h.	1 m.	—	7 h.	5 m.

## JULIET.

	LEVEL.	COÛRSE.
le 1	4 h.	2 m.
le 2	4 h.	3 m.
le 3	4 h.	4 m.
le 4	4 h.	4 m.
le 5	4 h.	5 m.
le 6	4 h.	6 m.
le 7	4 h.	7 m.
le 8	4 h.	7 m.
le 9	4 h.	8 m.
le 10	4 h.	9 m.

le 21	5 h. 2 m.	—	7 h. 3 m.
le 22	5 h. 4 m.	—	7 h. 1 m.
le 23	5 h. 5 m.	—	6 h. 59 m.
le 24	5 h. 6 m.	—	6 h. 57 m.
le 25	5 h. 8 m.	—	6 h. 55 m.
le 26	5 h. 9 m.	—	6 h. 53 m.
le 27	5 h. 11 m.	—	6 h. 51 m.
le 28	5 h. 12 m.	—	6 h. 49 m.
le 29	5 h. 14 m.	—	6 h. 47 m.
le 30	5 h. 15 m.	—	6 h. 45 m.
le 31	5 h. 16 m.	—	6 h. 43 m.

## SEPTEMBRE.

	LEVER.		COUCHER.
le 1 à	5 h. 18 m.	—	6 h. 41 m.
le 2	5 h. 19 m.	—	6 h. 39 m.
le 3	5 h. 21 m.	—	6 h. 37 m.
le 4	5 h. 22 m.	—	6 h. 35 m.
le 5	5 h. 23 m.	—	6 h. 33 m.
le 6	5 h. 25 m.	—	6 h. 31 m.
le 7	5 h. 26 m.	—	6 h. 29 m.
le 8	5 h. 28 m.	—	6 h. 26 m.
le 9	5 h. 29 m.	—	6 h. 24 m.
le 10	5 h. 31 m.	—	6 h. 22 m.
le 11	5 h. 32 m.	—	6 h. 20 m.
le 12	5 h. 33 m.	—	6 h. 18 m.
le 13	5 h. 35 m.	—	6 h. 16 m.
le 14	5 h. 36 m.	—	6 h. 14 m.
le 15	5 h. 38 m.	—	6 h. 12 m.
le 16	5 h. 39 m.	—	6 h. 9 m.
le 17	5 h. 41 m.	—	6 h. 7 m.
le 18	5 h. 42 m.	—	6 h. 5 m.
le 19	5 h. 43 m.	—	6 h. 3 m.
le 20	5 h. 45 m.	—	6 h. 1 m.
le 21	5 h. 46 m.	—	5 h. 59 m.
le 22	5 h. 48 m.	—	5 h. 57 m.
le 23	5 h. 49 m.	—	5 h. 55 m.
le 24	5 h. 51 m.	—	5 h. 52 m.
le 25	5 h. 52 m.	—	5 h. 50 m.
le 26	5 h. 53 m.	—	5 h. 48 m.
le 27	5 h. 55 m.	—	5 h. 46 m.
le 28	5 h. 56 m.	—	5 h. 44 m.
le 29	5 h. 58 m.	—	5 h. 42 m.
le 30	5 h. 59 m.	—	5 h. 40 m.

## OCTOBRE.

	LEVER.		COUCHER.
le 1 à	6 h. 1 m.	—	5 h. 38 m.
le 2	6 h. 2 m.	—	5 h. 36 m.
le 3	6 h. 4 m.	—	5 h. 33 m.
le 4	6 h. 5 m.	—	5 h. 31 m.
le 5	6 h. 7 m.	—	5 h. 29 m.
le 6	6 h. 8 m.	—	5 h. 27 m.
le 7	6 h. 10 m.	—	5 h. 25 m.
le 8	6 h. 11 m.	—	5 h. 23 m.
le 9	6 h. 13 m.	—	5 h. 21 m.
le 10	6 h. 14 m.	—	5 h. 19 m.
le 11	6 h. 16 m.	—	5 h. 17 m.
le 12	6 h. 17 m.	—	5 h. 15 m.
le 13	6 h. 19 m.	—	5 h. 13 m.
le 14	6 h. 20 m.	—	5 h. 11 m.
le 15	6 h. 22 m.	—	5 h. 9 m.
le 16	6 h. 23 m.	—	5 h. 7 m.
le 17	6 h. 25 m.	—	5 h. 5 m.
le 18	6 h. 26 m.	—	5 h. 3 m.
le 19	6 h. 28 m.	—	5 h. 1 m.
le 20	6 h. 30 m.	—	4 h. 59 m.
le 21	6 h. 31 m.	—	4 h. 58 m.
le 22	6 h. 33 m.	—	4 h. 56 m.
le 23	6 h. 34 m.	—	4 h. 54 m.
le 24	6 h. 36 m.	—	4 h. 52 m.
le 25	6 h. 37 m.	—	4 h. 50 m.
le 26	6 h. 39 m.	—	4 h. 48 m.
le 27	6 h. 41 m.	—	4 h. 47 m.
le 28	6 h. 42 m.	—	4 h. 45 m.
le 29	6 h. 44 m.	—	4 h. 43 m.
le 30	6 h. 45 m.	—	4 h. 41 m.
le 31	6 h. 47 m.	—	4 h. 40 m.

## NOVEMBRE.

	LEVER.		COUCHER.
le 1 à	6 h. 49 m.	—	4 h. 38 m.
le 2	6 h. 50 m.	—	4 h. 37 m.
le 3	6 h. 52 m.	—	4 h. 35 m.
le 4	6 h. 53 m.	—	4 h. 33 m.
le 5	6 h. 55 m.	—	4 h. 32 m.
le 6	6 h. 57 m.	—	4 h. 30 m.
le 7	6 h. 58 m.	—	4 h. 29 m.
le 8	7 h. 0 m.	—	4 h. 27 m.
le 9	7 h. 1 m.	—	4 h. 26 m.

le 10	7 h. 8 m.	—	4 h. 25 m.	le 5	7 h. 39 m.	—	4 h. 2 m.
le 11	7 h. 5 m.	—	4 h. 23 m.	le 6	7 h. 40 m.	—	4 h. 2 m.
le 12	7 h. 6 m.	—	4 h. 22 m.	le 7	7 h. 42 m.	—	4 h. 2 m.
le 13	7 h. 8 m.	—	4 h. 21 m.	le 8	7 h. 43 m.	—	4 h. 3 m.
le 14	7 h. 9 m.	—	4 h. 19 m.	le 9	7 h. 44 m.	—	4 h. 1 m.
le 15	7 h. 11 m.	—	4 h. 18 m.	le 10	7 h. 45 m.	—	4 h. 1 m.
le 16	7 h. 13 m.	—	4 h. 17 m.	le 11	7 h. 46 m.	—	4 h. 1 m.
le 17	7 h. 14 m.	—	4 h. 16 m.	le 12	7 h. 47 m.	—	4 h. 1 m.
le 18	7 h. 16 m.	—	4 h. 15 m.	le 13	7 h. 48 m.	—	4 h. 1 m.
le 19	7 h. 17 m.	—	4 h. 14 m.	le 14	7 h. 48 m.	—	4 h. 1 m.
le 20	7 h. 19 m.	—	4 h. 13 m.	le 15	7 h. 49 m.	—	4 h. 2 m.
le 21	7 h. 20 m.	—	4 h. 12 m.	le 16	7 h. 50 m.	—	4 h. 2 m.
le 22	7 h. 22 m.	—	4 h. 11 m.	le 17	7 h. 51 m.	—	4 h. 2 m.
le 23	7 h. 23 m.	—	4 h. 10 m.	le 18	7 h. 51 m.	—	4 h. 2 m.
le 24	7 h. 25 m.	—	4 h. 9 m.	le 19	7 h. 52 m.	—	4 h. 3 m.
le 25	7 h. 26 m.	—	4 h. 8 m.	le 20	7 h. 53 m.	—	4 h. 3 m.
le 26	7 h. 28 m.	—	4 h. 7 m.	le 21	7 h. 53 m.	—	4 h. 4 m.
le 27	7 h. 29 m.	—	4 h. 6 m.	le 22	7 h. 54 m.	—	4 h. 4 m.
le 28	7 h. 30 m.	—	4 h. 6 m.	le 23	7 h. 54 m.	—	4 h. 5 m.
le 29	7 h. 32 m.	—	4 h. 5 m.	le 24	7 h. 55 m.	—	4 h. 5 m.
le 30	7 h. 33 m.	—	4 h. 5 m.	le 25	7 h. 55 m.	—	4 h. 6 m.
				le 26	7 h. 55 m.	—	4 h. 7 m.
				le 27	7 h. 56 m.	—	4 h. 7 m.
				le 28	7 h. 56 m.	—	4 h. 8 m.
				le 29	7 h. 56 m.	—	4 h. 9 m.
				le 30	7 h. 56 m.	—	4 h. 10 m.
				le 31	7 h. 56 m.	—	4 h. 11 m.

## DÉCEMBRE.

LEVER.

COCHEUR.

le 1 à	7 h. 34 m.	—	4 h. 4 m.
le 2	7 h. 36 m.	—	4 h. 4 m.
le 3	7 h. 37 m.	—	4 h. 3 m.
le 4	7 h. 38 m.	—	4 h. 3 m.



## ÉCLIPSES DE 1857.

### ÉCLIPSE DE SOLEIL.

Le 18 septembre 1857, éclipse annulaire de soleil, invisible à Paris.

Commencement de l'éclipse générale, à 2 h. 47 m. du matin, t. m. de Paris, dans le lieu dont la latitude =  $36^{\circ} 45' B$ , et la longitude à l'est de Paris =  $45^{\circ} 34'$ .

Commencement de l'éclipse centrale à 3 h. 52 m., dans le lieu dont la latitude =  $40^{\circ} 44' B$ , et la longitude à l'est de Paris =  $28^{\circ} 59'$ .

Éclipse centrale au méridien, à 5 h. 32 m., dans le lieu dont la latitude =  $44^{\circ} 33' B$ , et la longitude à l'est de Paris =  $95^{\circ} 28'$ .

Fin de l'éclipse centrale, à 7 h. 37 m., dans le lieu dont la latitude =  $48^{\circ} 45' A$ , et la longitude à l'est de Paris =  $453^{\circ} 40'$ .

Fin de l'éclipse générale à 8 h. 42 m., dans le lieu dont la latitude =  $22^{\circ} 44' A$ , et la longitude à l'est de Paris =  $437^{\circ} 44'$ .

Conjonction en ascension droite à 5 h. 32' 17", 2 du mat.

Ascension droite  $\odot$  et  $\odot$  =  $475^{\circ} 36' 49''$ , 5.

Déclinaison  $\odot$  =  $2^{\circ} 6' 7''$ , 8 B.

Déclinaison  $\odot$  =  $4^{\circ} 54' 4''$ , 0 B.

Parallaxe horizontale équatoriale  $\odot$  =  $55' 36''$ , 4.

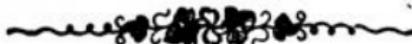
Parallaxe horizontale  $\odot$  =  $8''$ , 5.

Demi-diamètre horizontal  $\odot$  =  $45' 44''$ , 3.

Demi-diamètre  $\odot$  =  $45' 57''$ , 8.

Mouvement horaire relatif en ascension dr<sup>te</sup> =  $25' 21''$ , 5.

En déclinaison =  $44' 6''$ , 6 A.



## LUNAISONS.

## JANVIER.

P. Q.	le 3 à 0 h.	23 m.	du s.
P. L.	le 10 à 9	17	dum.
D. Q.	le 18 à 4	59	dum.
N. L.	le 25 à 11	35	du s.

## FÉVRIER.

P. Q.	le 1 à 8 h.	29 m.	du s.
P. L.	le 9 à 0	2	dum.
D. Q.	le 17 à 2	29	dum.
N. L.	le 24 à 0	7	du s.

## MARS.

P. Q.	le 3 à 5 h.	40 m.	dum.
P. L.	le 10 à 4	26	du s.
D. Q.	le 18 à 9	13	du s.
N. L.	le 25 à 10	38	du s.

## AVRIL.

P. Q.	le 1 à 1 h.	43 m.	du s.
P. L.	le 9 à 9	38	dum.
D. Q.	le 17 à 0	10	du s.
N. L.	le 24 à 7	23	dum.

## MAI.

P. Q.	le 1 à 0 h.	27 m.	dum.
P. L.	le 9 à 2	20	dum.
D. Q.	le 16 à 11	19	du s.
N. L.	le 23 à 2	57	du s.
P. Q.	le 30 à 1	22	du s.

## JUIN.

P. L.	le 7 à 5 h.	32 m.	du s.
D. Q.	le 15 à 7	19	dum.
N. L.	le 21 à 10	13	du s.
P. Q.	le 29 à 4	29	dum.

## JUILLET.

P. L.	le 7 à 6 h.	54 m.	dum.
D. Q.	le 14 à 1	5	du s.
N. L.	le 21 à 6	21	dum.
P. Q.	le 28 à 9	23	du s.

## AOÛT.

P. L.	le 5 à 6 h.	38 m.	du s.
D. Q.	le 12 à 5	50	du s.
N. L.	le 19 à 4	34	du s.
P. Q.	le 27 à 3	15	du s.

## SEPTEMBRE.

P. L.	le 4 à 5 h.	17 m.	dum.
D. Q.	le 10 à 10	59	du s.
N. L.	le 18 à 5	42	dum.
P. Q.	le 26 à 9	9	dum.

## OCTOBRE.

P. L.	le 3 à 3 h.	18 m.	du s.
D. Q.	le 10 à 6	2	dum.
N. L.	le 17 à 9	47	du s.
P. Q.	le 26 à 2	17	dum.

## NOVEMBRE.

P. L.	le 2 à 9 h.	47 m.	dum.
D. Q.	le 8 à 4	22	du s.
N. L.	le 16 à 4	5	du s.
P. Q.	le 24 à 5	43	du s.

## DÉCEMBRE.

P. L.	le 1 à 11 h.	6 m.	dum.
D. Q.	le 8 à 6	46	dum.
N. L.	le 16 à 11	11	dum.
P. Q.	le 24 à 6	46	dum.
P. L.	le 30 à 9	41	du s.

Mouv. diurne de la longit. du nœud de la lune = 3' 40" 6.

## GRANDES MARÉES DE 1857.

Le soleil et la lune, par leur attraction sur la mer, occasionnent des marées qui se combinent ensemble et qui produisent les marées que nous observons. La marée composée est très-grande vers les syzygies ou les nouvelles et pleines lunes. Alors elle est la somme des marées partielles qui coïncident. Les marées des syzygies ne sont pas toutes également fortes, parce que les marées partielles qui concourent à leur production varient avec les déclinaisons du soleil et de la lune et les distances de ces astres à la terre : elles sont d'autant plus considérables, que la lune et le soleil sont plus rapprochés de la terre et du plan de l'équateur. Le tableau ci-dessous renferme les hauteurs de toutes ces grandes marées pour l'année 1857. M. Daussy les a calculées par la formule que Laplace a donnée dans la *Mécanique céleste*, t. II, p. 289 ; on a pris pour l'unité de hauteur la moitié de la hauteur moyenne de la *marée totale*, qui arrive un jour ou deux après la syzygie, quand le soleil et la lune, au moment de la syzygie, sont dans l'équateur et dans leurs moyennes distances à la terre.

TABLEAU DES PLUS GRANDES MARÉES DE 1857.

Jours et heures de la syzygie.		Haut. de la marée.	Jours et heures de la syzygie.		Haut. de la marée.
Janv.	P. L. le 10 à 9 h. 17 m. mat.	0,84.	Juill.	P. L. le 7 à 6 h. 54 m. mat.	0,74
	N. L. le 25 à 11 h. 35 m. soir.	0,89.		N. L. le 21 à 6 h. 21 m. mat.	0,37
Févr.	P. L. le 9 à 0 h. 2 m. mat.	0,88	Août.	P. L. le 5 à 6 h. 38 m. soir.	0,87
	N. L. le 24 à 0 h. 7 m. soir.	1,06.		N. L. le 19 à 4 h. 34 m. soir.	0,92
Mars.	P. L. le 10 à 4 h. 26 m. soir.	0,90.	Sept.	P. L. le 4 à 5 h. 17 m. mat.	1,03
	N. L. le 25 à 10 h. 38 m. soir.	1,14.		N. L. le 18 à 5 h. 42 m. mat.	0,52
Avril.	P. L. le 9 à 9 h. 38 m. mat.	0,85.	Oct.	P. L. le 3 à 5 h. 18 m. soir.	1,11
	N. L. le 24 à 7 h. 23 m. mat.	1,18.		N. L. le 17 à 9 h. 47 m. soir.	0,86
Mai.	P. L. le 9 à 2 h. 30 m. mat.	0,76	Nov.	P. L. le 2 à 1 h. 7 m. mat.	1,06
	N. L. le 23 à 2 h. 57 m. soir.	0,95.		N. L. le 16 à 4 h. 5 m. soir.	0,76
Juin.	P. L. le 7 à 5 h. 32 m. soir.	0,71.	Déc.	P. L. le 1 à 11 h. 6 m. mat.	0,96
	N. L. le 21 à 10 h. 18 m. soir.	0,86.		N. L. le 16 à 11 h. 11 m. mat.	0,71
				P. L. le 30 à 9 h. 41 m. soir.	0,92

On a remarqué que, dans nos ports, les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine lune. Ainsi on aura l'époque où elles arrivent, en ajoutant un jour et demi à la date des syzygies. On voit par ce tableau que pendant l'année 1857 les plus fortes marées seront celles du 26 février, du 27 mars, du 25 avril, du 5 septembre, du 5 octobre et du 3 novembre. Ces marées, celles surtout du 27 mars et du 5 octobre, pourraient causer quelques désastres si elles étaient favorisées par le vent.

Voici l'unité de hauteur pour quelques ports :

Port de Brest .....	3 m. 21	Port de Saint-Malo ...	5 m. 98
Lorient .....	2 24	Audierne....	2 00
Cherbourg... 2	70	Croisic .....	2 68
Granville .... 6	85	Dieppe .....	4 40

L'unité de hauteur à Brest est connue avec une grande exactitude. Elle a été déduite d'un grand nombre d'observations de hautes et basses mers équinoxiales. La moyenne de ces observations a donné 6<sup>m</sup>,445 pour la différence entre les hautes et basses marées; la moitié de ce nombre, ou 3<sup>m</sup>,21, est ce qu'on appelle l'*unité de hauteur*.

Pour avoir la hauteur d'une grande marée dans un port, il faut multiplier la hauteur de la marée prise dans le tableau précédent par l'unité de hauteur qui convient à ce port.

*Exemple.* Quelle sera à Brest la hauteur de la marée qui arrivera le 27 mars 1857, un jour et demi après la syzygie du 25? Multipliez 3<sup>m</sup>,21, unité de hauteur à Brest, par le facteur 4,44 de la table, vous aurez 3<sup>m</sup>,66 pour la hauteur de la mer au-dessus du niveau moyen qui aurait lieu, si l'action du soleil et de la lune venait à cesser.



## SIGNES DU ZODIAQUE.

			Degrés.
0	♈	<i>Aries</i> , le Bélier. Mars . . . . .	0
1	♉	<i>Taurus</i> , le Taureau. Avril . . . . .	30
2	♊	<i>Gemini</i> , les Gémeaux. Mai . . . . .	60
3	♋	<i>Cancer</i> , l'Écrevisse. Juin . . . . .	90
4	♌	<i>Leo</i> , le Lion. Juillet . . . . .	120
5	♍	<i>Virgo</i> , la Vierge. Août. . . . .	150
6	♎	<i>Libra</i> , la Balance. Septembre . . . . .	180
7	♏	<i>Scorpius</i> , le Scorpion. Octobre. . . . .	210
8	♐	<i>Sagittarius</i> , le Sagittaire. Novembre. . . . .	240
9	♑	<i>Capricornus</i> , le Capricorne. Décembre. . . . .	270
10	♒	<i>Aquarius</i> , le Verseau. Janvier . . . . .	300
11	♓	<i>Pisces</i> , les Poissons. Février. . . . .	330

☉ Soleil.    ☾ Lune.



## PLANÈTES.

♿	Mercure.	♃	Vesta.	♃	Eunomia.	♃	Proserpine.
♀	Vénus	♃	Astrée.	♃	Psyché.	♃	Euterpe.
♁	La Terre.	♃	Hébé.	♃	Thétis.	♃	Bellone.
♂	Mars.	♃	Iris.	♃	Melpomène.	♃	Amphitrite.
♃	Jupiter.	♃	Flore.	♃	Fortuna.	♃	Uranie.
♄	Saturne.	♃	Métis.	♃	Massalia.	♃	Euphrosyne.
♅	Uranus.	♃	Hygie.	♃	Lutetia.	♃	Pomone.
♆	Neptune.	♃	Parthénope.	♃	Calliope.	♃	Polymnie.
♁	Cérès.	♃	Victoria.	♃	Thalie.	♃	Harmonia.
♁	Pallas.	♃	Égérie.	♃	Phocéa.	♃	Isis.
♁	Junon.	♃	Irène.	♃	Thémis.	♃	

## MÉTÉORES OBSERVÉS EN 1856.



e 3 février 1856, à huit heures dix minutes du soir, un météore fit une apparition à Paris; il était de première grandeur, de couleur rouge d'abord, puis blanc, et finalement bleuâtre en approchant l'horizon. Il prit naissance à  $\delta$  d'Orion, et, se dirigeant vers l'E. N. E., il vint s'éteindre à  $\delta$  du Lion, après une course de  $70^\circ$  et une durée de 4". Accompagné d'une traînée de même teinte, mais non persistante, sa marche paraissait indécise, et il s'est

brisé à moitié de sa course, en abandonnant des fragments qui augmentaient l'éclat de sa traînée.

Ce bolide fut observé à Rouen, à Angers et en d'autres villes dans la même soirée et à peu près à la même heure. A Namur, il parut sous la forme d'un globe de feu un peu plus petit que la lune en son plein. Quand il se fit remarquer par la vive clarté qu'il projetait, il se trouvait en dessous de l'épée d'Orion. Sa couleur était bleue, et sa traînée, de même couleur, occupait une longueur d'environ  $2^\circ$ . La direction de son mouvement était S. E. au N. O., sous une inclinaison d'environ  $45$  degrés avec la verticale.

Au moment de l'explosion, le bolide devint rouge de feu; et sa queue rouge, au lieu de s'effiler, s'étendit en forme d'éventail très-court, projetant une multitude de petites étoiles.

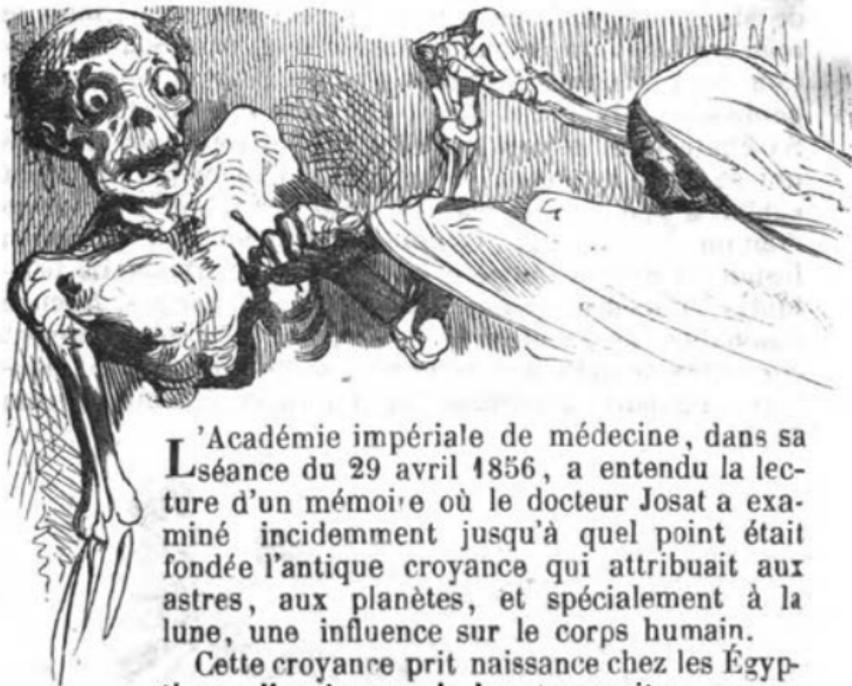
Le bolide lui-même se rompit alors en quatre ou cinq

fragments plus gros, et fit entendre quatre ou cinq explosions successives, produisant un bruit comparable à celui de la décharge d'un pistolet. Ces fragments, en se détachant, soit de la queue rouge, soit du bolide, prenaient des directions obliques par rapport au mouvement principal, et semblaient se rapprocher de la verticale. La durée du phénomène ne dépassa pas trois secondes.

Le lundi 49 mai, un magnifique bolide fut aperçu dans la direction du sud, au-dessus de Ferrière-la-Petite, canton de Maubeuge. La lune brillait de tout son éclat; mais le météore avait une lumière plus vive encore. Son apparition dura quelques secondes à peine. Il se fit voir vers le *gamma* de l'Hydre, et disparut près du *thêta* du Centaure. Sa chute était perpendiculaire à l'horizon, circonstance qui se présente assez rarement. Son diamètre apparent égalait à peu près le tiers de celui de la lune; sa forme était un ovale allongé, comme le serait un globe de fer en fusion; il laissait derrière lui une longue traînée de brillantes étincelles, comme une fusée à baguettes. Aucune détonation ne se fit entendre, bien que le plus souvent ces sortes de météores éclatent avec grand bruit. Sa hauteur angulaire au-dessus de l'horizon égalait environ 48 degrés.



## DE L'INFLUENCE DES ASTRES, ET PARTICULIÈREMENT DE LA LUNE.



L'Académie impériale de médecine, dans sa séance du 29 avril 1856, a entendu la lecture d'un mémoire où le docteur Josat a examiné incidemment jusqu'à quel point était fondée l'antique croyance qui attribuait aux astres, aux planètes, et spécialement à la lune, une influence sur le corps humain.

Cette croyance prit naissance chez les Égyptiens : d'après eux, la lune exerçait un empire souverain sur les vents, sur les eaux croupissantes qu'elle pompait, sur certaines maladies, dont les accès devenaient plus graves à mesure qu'elle approchait de son plein.

Les Grecs, personnifiant la lune par le nom d'Hécate, mirent sur le compte de cette divinité malfaisante les maux les plus hideux de l'humanité.

Les Romains non-seulement acceptèrent toutes les opinions des Grecs au sujet des propriétés morbifères de

l'astre des nuits, mais encore ils étendirent ses influences sur les végétaux, et établirent une sorte de sympathie entre la maladie influencée et la plante qui devait la combattre.

Au moyen âge, l'astrologie s'introduisit dans la médecine, et les docteurs les plus célèbres prétendirent expliquer tous les changements du corps humain par les constellations.

Un médecin de Wittemberg, Valentin Trantiger, remarqua que la ville de Brandebourg avait été ravagée par des maladies pestilentiennes toutes les fois que Saturne et Mars s'étaient montrés dans le signe du Capricorne et dans celui du Cancer. Il annonça une peste pour 1564 et 1566, d'après la conjonction de Saturne et de Jupiter dans le signe du Cancer. Cette prédiction se réalisa, et dès lors la médecine astrologique fut à son apogée.

Paracelse en fut un propagateur enthousiaste. Pour lui, tout vit dans la nature. Les étoiles sont des êtres animés; elles souffrent des mêmes maladies que les hommes, et nos maux ne sont que la copie de ceux qu'elles éprouvent. D'où il suit qu'en comparant le *macrocosme* avec le *microcosme* on peut toujours reconnaître l'origine des maladies.

Entre elles apparaît l'épilepsie comme maladie *cardinale*. C'est la maladie astrale par excellence. Elle est, pour employer les expressions de Paracelse lui-même, le tremblement de terre du microcosme, le microcosme en révolution, et de cette révolution résulte l'effervescence de l'esprit vital ou l'épilepsie. Répandue par Paracelse dans toute l'Europe, la médecine astrologique ou cabalistique devint à la mode. Les almanachs, les livres de médecine, et même les livres d'heures du xvi<sup>e</sup> siècle sont souvent ornés d'une figure d'homme surmontée de constellations, et accompagnée de notes explicatives qui indiquent la correspondance de chaque astre avec une maladie ou une partie du corps humain.

Après avoir exposé ces antiques idées, le docteur Josat se demande si elles ont quelque chose de fondé. « Il y a, dit-il, trois parts à faire, celle du charlatanisme, celle de l'engouement et celle de la vérité.

» La dernière n'est que trop mince. L'équité n'en veut pas moins qu'on l'établisse.

» Nier absolument l'influence des astres en général serait déjà fort hasardé; mais refuser à la lune particu-



lièrement une part, si minime qu'elle soit, dans les modifications que subissent les maladies pendant leur cours, serait plus que téméraire.

» Ce serait s'inscrire en faux contre des opinions respectables et rejeter des faits présentant tout au moins une coïncidence bien remarquable avec les modifications apparentes par lesquelles passe la lune. »

Pour corroborer l'avis qu'il exprime, le docteur Josat invoque le témoignage de Tourtelle.

Étienne Tourtelle, né en 1756 et mort en 1804, à Besançon, était un observateur consciencieux, dont on consulte encore maintenant avec fruit les ouvrages; ses *Éléments d'hygiène* ou *De l'influence des choses physiques et morales* sur l'homme, publiés à Strasbourg en 1797, ont

été réimprimés à Paris en 1802, 1815 et 1823. On y trouve ces passages sur le sujet qui nous occupe :

« On a révoqué en doute, pendant un certain temps, l'influence de la lune sur notre globe. Les fables grossières et absurdes dont on avait surchargé cette matière avaient justement couvert de ridicule l'opinion des anciens philosophes qui admettaient cette influence; mais depuis qu'on a observé avec exactitude, on a découvert que les animaux et les végétaux éprouvent réellement des modifications plus ou moins sensibles, selon les divers degrés d'action qu'exercent les astres, et spécialement la lune, sur notre atmosphère, et que le retour de certaines maladies coïncidait avec les diverses phases de cet astre. » (Tourtelte, *Élém. d'hyg.*, t. I, p. 214.)

« La lune a la plus grande influence, par sa lumière, sur les animaux et les végétaux. Si elle agit sur eux par son calorique, ce ne peut être que très-faiblement, car ses rayons reçus sur un miroir ardent, ne produisent aucun changement sensible sur le thermomètre placé au foyer. » (*Idem*, p. 214.)

« On sait que la lumière lunaire brunit et altère le teint; et il est certain que le plus grand accroissement des plantes se fait pendant la nuit, comme l'observe Bern-

nardin de Saint-Pierre. Il y a même plusieurs végétaux qui ne fleurissent qu'aux rayons de cet astre.

» Des classes nombreuses d'insectes, d'oiseaux, de quadrupèdes et de poissons régissent leurs amours, leurs chasses et leurs voyages sur les différentes phases de cette planète. »

(*Idem*.)

« Les observations barométriques prouvent que l'air devient plus ou moins pesant, selon que la lune est périgée ou apogée.



« Il est constant, d'après l'examen d'un journal de quarante-huit années, que les hauteurs moyennes du baromètre sont plus grandes lorsque la lune est apogée, que quand elle est périgée. » (*Idem*, p. 217.)

Joseph Toaldo, professeur de géographie physique et astronomique à l'université de Padoue, où il mourut en 1798, a dressé une table lunaire, de laquelle il résulterait que, sur 1,406 nouvelles lunes, il y a eu 950 changements de temps. Il en conclut avec raison l'influence de cet astre sur la santé et la vie des hommes. Il va jusqu'à lui attribuer les morts subites et la fréquence des décès chez les vieillards pendant les pleines lunes.



De nouvelles recherches et de nouvelles expériences  
mèneraient peut-être à démontrer qu'aux erreurs de nos  
ères se mêlait le pressentiment d'une vérité jusqu'à ce  
ur inconnue.



## ÉPHÉMÉRIDES POUR 1857.



es années dont le millé-ime se termine par le nombre 57 sont peu fécondes en grands événements.

L'année 57 de notre ère, la quatrième du règne de Néron, voit se former à Rome un orage contre les chrétiens, mais il n'éclate pas encore.

En 257, commence la huitième persécution; des milliers

de martyrs ont déjà scellé de leur sang la foi nouvelle.

Nous ne trouvons aux années terminées par le chiffre 57, dans les chronologies et l'Art de vérifier les dates que la mention de divers événements. En 657, Vitalien est élu pape en remplacement de saint Eugène I<sup>er</sup>; en 757, Paul I<sup>er</sup> succède à Étienne II sur le siège pontifical. En 857, Garcias ouvre la série des rois de Navarre.



En 1057, Étienne II succède au pape Victor II; Isaac Comnène est appelé à l'empire d'Orient, et Robert Guiscard devient comte de Pouille et de Calabre. 1157 est l'année de l'avènement d'André I<sup>er</sup>, grand-duc de Russie, et de Sanche III, roi de Castille.

Au mois de février 1357, siégèrent à Paris les états

généraux où prédomina l'influence de Marcel, prévôt des marchands. Ils obtinrent du Dauphin le renvoi de vingt-deux ministres et officiers; la faculté de s'assembler deux fois l'an sans convocation; la formation d'un conseil de trente-six réformateurs généraux, élus par les états pour ordonner les besognes du royaume; l'envoi dans les provinces de commissaires extraordinaires munis de pleins pouvoirs pour assembler les états provinciaux; punir, réformer, récompenser les agents du gouvernement.

Une descente en Angleterre eut lieu en 1457 par les



ordres de Charles VII. Brezé, sénéchal de Normandie, fut chargé de l'expédition avec un corps de quatre mille hommes. L'embarquement se fit à Honfleur; le mauvais temps obligea le sénéchal de relâcher à Nantes, d'où il reprit sa route, pour arriver le 28 août en vue de Sandwich, dans la province de Kent. Quatre gros vaisseaux de guerre, qui se trouvaient dans le port, voulurent s'opposer au débarquement. Ceux qui montaient ces navires, menacés par un héraut d'être exterminés sans quartier, convinrent de demeurer neutres : la flottille française entra dans le port,

tandis que dix-huit cents hommes, qui étaient descendus à deux lieues de distance, s'avançaient en bon ordre. La ville fut occupée, malgré la vive résistance des Anglais, qui combattirent de rue en rue. Les Français firent un butin considérable, s'emparèrent de nombreux prisonniers, et se rembarquèrent.

Le 10 août 1557 est une date désastreuse pour la France. Soixante mille combattants, commandés par le duc de Savoie, assiégeaient Saint-Quentin, capitale du Vermandois. Le connétable de Montmorency, quoique ne pouvant disposer que de vingt mille hommes, entreprend de faire lever le siège, ou du moins de ravitailler la place; il réussit à y jeter cinq cents soldats, des canonniers et des ingénieurs; mais, dans sa retraite, il est enveloppé par des forces supérieures. La cavalerie française est décimée par les décharges meurtrières des pistolières allemands, contre lesquels elle n'est pas encore bien aguerrie. L'infanterie, qui, formée en bataillon carré, présente une double haie de piqueurs et d'arquebusiers, s'ouvre sous les coups réitérés d'une puissante artillerie. Trois mille Français restent sur le champ de bataille; parmi les prisonniers, dont le nombre est plus que double, on compte le connétable, blessé d'un coup de pistolet qui lui a fracassé la cuisse; le duc de Montpensier, le maréchal de Saint-André, le duc de Longueville, le sire de Biron. Le duc de Savoie voulait marcher sur Paris; mais Philippe II lui enjoignit de continuer le siège de Saint-Quentin, qui ne fut pris d'assaut



qu'après avoir été percé de onze brèches, et dont la glorieuse résistance sauva le royaume.

L'année 1657 vit s'accomplir un crime dans des circonstances exceptionnelles. Après son apostasie et son abjuration, Christine, reine de Suède, était au palais de Fontainebleau. Comme on parlait de lui supprimer une pension de douze mille ducats qu'elle recevait de la cour de Rome, elle envoya en Italie, pour sauvegarder ses intérêts, le capitaine de ses gardes, le comte Sentinelli. Afin de perdre le comte dont il était jaloux, le grand écuyer Monaldeschi intercepta ses lettres, en supprima quelques-unes, et alla même, suivant quelques chroniqueurs, jusqu'à en composer de fausses.

Christine découvrit la perfidie et condamna le coupable à la peine capitale. Un religieux de l'ordre de la Trinité,



le P. Lebel, fut chargé de le préparer à la mort. Il fit à

Christine les plus fortes représentations sur cet acte de vengeance qu'elle voulait exercer arbitrairement dans un pays étranger, dans le palais d'un grand roi; mais elle demeura inflexible.

Ce fut le chevalier Sentinelli, frère du comte, qui exécuta cette odieuse sentence. Le sang du malheureux favori souilla le parquet de la galerie des Cerfs; quand ce ne fut plus qu'un cadavre, on l'emporta dans un carrosse, et on l'enterra pendant la nuit dans l'église d'Avon.

L'empereur Ferdinand III mourut à Vienne, le 2 avril 1657.

En 1757, le mercredi 5 janvier vers six heures du soir, Louis XV montait en carrosse pour se rendre de Versailles à Trianon, quand il fut frappé d'un coup de couteau au côté droit, par un fanatique nommé Robert-François Damiens. Le roi se sentit frapper et dit : « On m'a donné un furieux coup de poing. » Puis, posant la main sur sa veste, et l'ayant retirée ensanglantée, il s'écria : « Je suis blessé ! » Il se retourna, aperçut Damiens, et ajouta : « C'est cet homme là qui m'a frappé; qu'on l'arrête et qu'on ne lui fasse point de mal. »

Damiens fut arrêté aussitôt par un des valets de pied du roi. En vertu de lettres patentes du 15 janvier, son procès fut instruit par la grand chambre du parlement. Damiens, bien qu'on lui eût appliqué la question des brodequins avec la plus grande rigueur, ne donna sur ses complices et les motifs de son crime que des indications mensongères. Il périt dans les plus horribles supplices, le 28 mars de la même année.

Ce fut le 14 mars 1757 que l'amiral anglais John Byng subit le dernier supplice.

Une escadre française, commandée par le marquis de la Gallissonnière, croisait autour de l'île Minorque, dont un corps de dix-neuf mille hommes, parti de la rade d'Hyères, le 4<sup>me</sup> avril 1656, était sur le point d'achever la conquête. John Byng, avec treize vaisseaux de ligne et cinq frégates, attaqua l'escadre française le 20 mai; le combat dura quatre heures sans que les deux flottes pussent s'entamer, mais le vaisseau anglais l'*Intrépide* avait eu son mât de beaupré

emporté; le voyant en danger d'être pris, craignant que l'ennemi ne formât une nouvelle ligne qui lui donnât l'avantage du vent, l'amiral Byng fit cesser le feu. La flotte française avait l'avantage de pouvoir renouveler ses troupes et mettre à terre ses blessés; et ses bâtimens étaient en meilleure condition que ceux de la marine britannique. Un conseil de guerre, convoqué par l'amiral Byng, fut d'avis, dans ces circonstances, de ne pas renouveler une tentative qui n'avait aucune assurance de succès, et de retourner à Gibraltar.

Le dernier boulevard de Minorque, le fort Saint-Philippe, se soumit le 27 juin. Un cri d'indignation s'éleva en Angleterre contre Byng, qui n'avait pu le sauver. Il fut arrêté et traduit, le 28 décembre 1756, devant une cour martiale composée de cinq amiraux et de neuf capitaines, à bord du vaisseau *le Saint-Georges*, dans la baie de Portsmouth. Après avoir entendu de nombreux témoins, la cour arrêta que « dans le combat du 20 mars, l'amiral Byng n'avait pas fait les derniers efforts pour prendre, saisir et détruire les vaisseaux du roi de France, et qu'il n'avait pas employé tout ce qui était en son pouvoir pour secourir le fort Saint-Philippe » Les juges décidèrent en conséquence qu'en vertu de l'article 44 du code maritime, la peine de mort était applicable, mais qu'ils se reposaient sur la clémence du roi, dans la conviction que la mauvaise conduite de John Byng n'était l'effet ni de la lâcheté ni de la perfidie. Malgré cette requête, réitérée dans un écrit particulier par les membres de la cour, John Byng fut impitoyablement fusillé.

Le 1<sup>er</sup> mai 1757, par un traité d'union et d'amitié conclu à Versailles, Louis XV s'engagea à entretenir à la disposition de l'impératrice reine de Hongrie, un corps de quatre mille Bavaurois et de six mille Wurtembergeois; à faire agir un corps de cent vingt mille hommes de ses propres troupes, à payer à l'impératrice-reine un subsidé annuel de douze millions de florins, argent d'empire; enfin à ne point poser les armes que le roi de Prusse n'eût restitué la Silésie, ainsi que les pays qui auraient précédemment appartenu à l'impératrice-reine, et qu'il n'eût aban-

donné tous ceux qui avaient fait partie de la succession des anciens ducs de Gueldre.

Le 9 novembre, le roi de Prusse gagna sur les alliés, commandés par le prince de Sax-Hildburg-Hausen et le prince de Soubise, la célèbre bataille de Rosbach.

Ce fut en 1757 que Franklin inventa les paratonnerres ; que Voltaire fit paraître sous ses yeux la première édition de ses œuvres, et que naquit le comte d'Artois, qui régna plus tard sous le nom de Charles X.



---

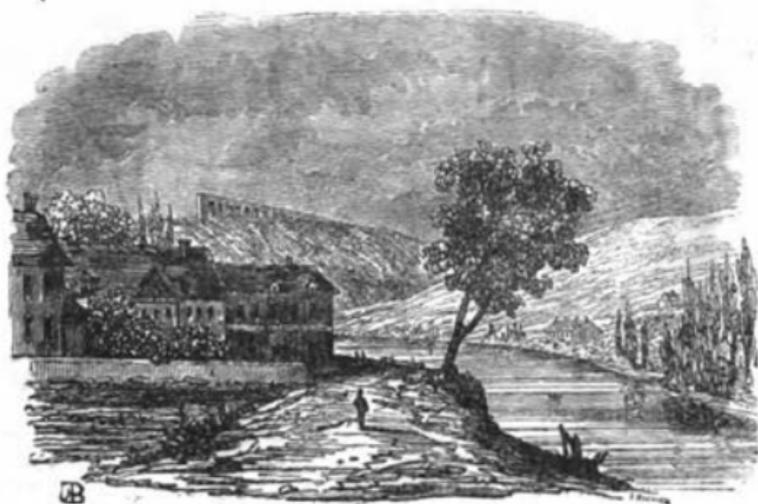
## LA PROPHÉTIE DE GASPARD BRUSCH.

---

### I.

Le savant dont nous allons nous occuper était né à Schlachenwald, en Bohême, le 19 août 1518. Après avoir fréquenté longtemps les écoles d'Egra, il entreprit deux ouvrages d'une immense étendue, l'un sur l'histoire des évêchés, l'autre sur celle des principaux monastères d'Allemagne. Pour en recueillir les matériaux, il entreprit de longs voyages, et avant d'avoir accompli sa tâche il avait mangé son patrimoine. Il ne vivait plus que des présents que lui faisaient les abbés dont il décrivait les monastères. Gaspard Brusch supporta avec résignation la perte de sa fortune; il était philosophe, et il suffirait pour le prouver de l'anecdote suivante :

Il était arrivé à pied à Bâle, dans l'hôtellerie de



Saint-Nicolas, tenue par maître Rufiger. Ses vêtements,

négligés comme ceux de tout homme qui se préoccupe moins de la matière que de l'esprit, avaient une date déjà ancienne, la poussière des grands chemins s'y était incrustée; les manches, à force de se frotter contre les tables des bibliothèques, laissaient voir de désastreuses solutions de continuité.

Maître Rudiger fit froide mine au voyageur, et le logea



comme par charité dans un grenier, sous les gables du pignon. Les ecclésiastiques et les bourgeois notables de la ville, auxquels Gaspard Brusch avait à demander divers renseignements, le reçurent presque avec mépris, l'écouterent d'un air distrait, et le congédièrent sans cérémonie. Il était loin de se douter que son extérieur entrât pour

quelque chose dans leurs dédains, et ne pensait nullement à modifier sa toilette, lorsqu'un de ses protecteurs, Wolfgang de Salms, évêque de Passau, lui envoya deux cents florins.

« Que vais-je faire de cette somme ? se demanda Brusch en faisant sonner les pièces d'or sur la table de son réduit ; si je m'achetais un habit ? »

Après un moment de réflexion, la dépense préméditée lui parut exorbitante et superflue ; cependant il céda à sa fantaisie, et se rendit chez un fripier qui lui vendit un magnifique pourpoint de velours presque neuf, orné de crevés en satin.

Ainsi paré, Gaspard Brusch était à peine reconnaissable, et quand il passa le seuil de l'hôtellerie maître



Rudiger regarda avec étonnement Gaspard Brusch, qui, craignant d'avoir laissé par mégarde sa bourse dans son vieil habit, fit involontairement sonner ses pièces d'or, et la stupéfaction de l'aubergiste redoubla.

Mais, sans s'en inquiéter le moins du monde, Brusch demanda à dîner.

« Que vous servirai-je, messire ? dit Rudiger d'un ton obséquieux ; vous plairait-il de goûter des ferrats qui viennent d'arriver du lac de Genève ? »

Brusch, à qui son hôte n'avait jamais rien offert, fut stupéfait à son tour.

« Comme vous voudrez », dit il négligemment.

Rudiger courut à la cuisine, d'où il rapporta peu de temps après trois beaux poissons accommodés à la muscade.

Le repas fini, Brusch se rendit à la cathédrale pour examiner les sculptures de Georges d'Andlau, savant recteur de l'Académie de Bâle. Il trouva dans le chœur un chanoine qui l'avait assez mal accueilli la veille.

« Ni fallor ! s'écria le chanoine, c'est messire Bruschius, le célèbre auteur de l'*Epitome de Germaniæ episcopatus*.

— *Adsum qui feci*, répondit Gaspar Brusch.

— Quelle joie j'ai de vous rencontrer ! Ce matin même j'ai précisément retrouvé une liasse de notes précieuses sur l'histoire religieuse de la ville de Bâle. Je les tiens à votre disposition.

— Que de grâces j'ai à vous rendre ! Ces notes me seront très-utiles, surtout si je puis y joindre celles qu'a colligées le docteur Erlein. Malheureusement il me les a refusées.

— Insistez auprès de lui, il cédera.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûr.

— Il paraissait pourtant, hier, bien décidé à ne pas se dessaisir de ses manuscrits.

— Revoyez-le, vous réussirez. »

Brusch suivit ce conseil, et en effet le docteur Erlein lui confia ses documents. Dans la soirée et les jours suivants, il revit des personnes dont les manières envers lui avaient été passablement hautaines, et qui le comblèrent de politesses.



« Qu'est-ce qu'ils ont donc ? » se dit-il.

Un professeur de mathématiques, naïf et maladroit comme un vieux savant, lui donna la clef de ce mystérieux changement.

« A la bonne heure ! dit-il à Bruschi en l'accostant un matin sur la place de l'Académie ; vous voilà vêtu en seigneur ! vous êtes présentable maintenant. Que n'avez-vous endossé ce costume dès le premier jour !

— Pourquoi ?

— N'avez-vous pas remarqué le triste effet que produisaient votre pourpoint râpé, vos boutons éraillés, vos coudes qui montraient la corde ? Nos gros bonnets, enclins à juger sur l'apparence, n'ont pu s'imaginer qu'ils avaient devant les yeux un homme de mérite. Ils vous ont pris, pardonnez-moi ma franchise, pour un pauvre hère qui, d'un moment à l'autre, allait leur emprunter de l'argent.

— Ainsi, dit Bruschi d'un air rêveur, ce serait à mon habit neuf que je devrais la déférence qu'ils me témoignent ?

— Sans aucun doute.

— C'est donc l'habit qui fait le moine ?

— Mon cher maître, malgré votre érudition, vous vous méprenez comme le vulgaire sur le sens de ce proverbe : Ouvrez le vieux trouvère Rutebeuf !

Li habit ne fait pas l'ermite,  
Qu'un homme en hermitage habite,  
S'il est de pauvre drap vêtu,  
Je ne prise pas un fêtu,  
Ni son habit, ni sa vêtüre,  
S'il ne maine vie aussi pure  
Comme ses habits nous démontrent.

Dans le roman de la *Rose* vous lisez :

Tel a robe religieuse ;  
Doncques il est religieux,  
Cet argument est vicieux,  
La robe ne fait pas le moine.

Ces mots veulent dire qu'il ne suffit pas de porter les

marques extérieures de sa profession ; qu'il faut encore en avoir le véritable esprit et en remplir les devoirs. Mais ils n'ont jamais signifié, comme on se l'imagine, que la position d'un homme ne dépendait nullement de sa toilette. »

Pendant que le professeur, ravi d'être à même de prouver l'excellence de sa mémoire, faisait ces deux citations, Gaspard Brusch réfléchissait profondément. Deux siècles plus tard, dans une circonstance analogue, le poète Sedaine adressa une épître à son habit :

Ah ! mon habit, que je vous remercie !  
C'est vous qui me valez cela.

Brusch pensait différemment. Il lui semblait injuste et absurde que l'habit fût plus honoré que le maître ; et tel était son dépit, que le jour même il alla revendre à la friperie son beau pourpoint de velours.

## II.

Outre les ouvrages que nous avons cités, Gaspard Brusch a composé des poésies latines qui lui valurent



l'honneur d'être couronné, en 1552, poète lauréat et créé

comte palatin, par Ferdinand, roi des Romains. Dans ses poésies, publiées à Bâle en 1553, sous le titre bizarre d'*Œdæporicon*, se trouvent huit vers prophétiques qui mirent toute l'Europe en rumeur. L'auteur y prédisait en ces termes de grandes catastrophes pour l'année 1588 :

Post mille expletos à partu Virginis annos,  
 Et post quingenta rursus ab orbe datos,  
 Octogesimus octavus mirabilis annus  
 Inquiet : is secum tristia fata trahet.  
 Si non hoc anno totus malus occidet orbis,  
 Si non in nihilum terra fretumque ruent,  
 Cuncta tamen mundi sursum ibunt atque deorsum  
 Imperia : et luctus uodique grandis erit.

« Mille cinq cents ans après la conception de la Vierge, la quatre-vingt-huitième année sera signe de dissension ; elle amènera avec elle de tristes destinées. Si le monde pervers ne périt pas en entier cette année-là, si la terre et les mers ne sont pas anéanties, toutefois les empires seront tous sens dessus dessous, et il y aura partout une grande désolation. »

Cette prophétie produisit une fermentation générale, dont parlent de Thou dans le livre L de son Histoire, et Etienne Pasquier dans ses lettres. On crut à d'effroyables cataclysmes. La prédiction de Gaspari Bruschi se réalisa en partie, car ce fut en 1588 que Henri III fut chassé de Paris par les ligueurs ; que le duc et le cardinal de Guise furent assassinés à Blois ; et que de sanglantes discordes agitèrent la France.



Au dix-huitième siècle, les huit vers prophétiques de

Gaspard Bruschi furent réimprimés dans le *Mercure de France* et dans l'*Année littéraire* de Fréron, mais on y introduisit une variante essentielle. Le second vers fut ainsi modifié :

Et *septingentos* rursus ab orbe datos.

Grâce à cette modification, la prophétie devenait applicable à l'année 1788. On prétendait qu'elle avait été trouvée à Liska, en Hongrie, dans le tombeau de l'astronome Jean Müller; cette allégation la rendit suspecte, car si Müller avait habité longtemps la Hongrie, il était certain qu'appelé à Rome par le pape Sixte IV, il y était mort en 1476; les huit vers invoqués ne pouvaient donc provenir de sa tombe; mais que le en était l'origine? On la chercha longtemps, et en feuilletant de vieux écrits, on finit par exhumer l'*Œtæporicon*, qui révéla la substitution fallacieuse de *septingentos* (sept cents) à *quingenta* (cinq cents).

L'auteur de cette supercherie resta ignoré, mais, de même que Gaspard Bruschi, soit prévision, soit hasard, il avait rencontré juste. Ne pourrait-on pas dire de 1788 avec autant de raison que de 1588 :

Cuncta tamen mundi sursum ibunt atque deorsum,  
Imperia : et luctus undique grandis erit.



# LE MAÇON BARBÉ

ET MADAME DE MAINTENON.

Tout le monde connaît l'étonnante fortune de Françoise d'Aubigné, née en 1635 dans les prisons de la conciergerie de Niort. Mariée à un poète infirme, gouvernante des enfants de madame de Montespan, la veuve Scarron finit par s'unir secrètement à Louis XIV, dont elle partagea le pouvoir.



On lit dans les *Mémoires de Maintenon* (Maestricht, 1778, in-8°, t. 1<sup>er</sup>, p. 2-4), qu'un maçon, nommé Barbé, prédit à madame de Maintenon sa grandeur future.

Ce maçon se mêlait d'astrologie : il avait été souvent chez Scarron. Frappé de la physionomie et de la taille



noble de sa femme, il dit un jour

« C'est la femme d'un estropié; mais je m'y connais bien; elle est née pour être reine. »

Lorsque Scarron eut succombé, en 1669, aux souffrances qui le minaient, sa veuve accepta un asile chez la maréchale d'Albret, où le maçon Barbé vint renouveler ses prophéties. Travaillant un jour à l'hôtel d'Albret, il entra dans la chambre de madame Scarron, et lui dit d'un air et d'un ton d'oracle :

« Après bien des chagrins et des peines, enfin vous monterez où vous ne croirez pas monter. Un roi vous aimera, et vous régnerez; mais vous n'aurez jamais grand bien. »

A cette prophétie, Barbé ajouta des détails singuliers qui divertirent et étonnèrent la veuve. Toute sa raison et la connaissance qu'elle avait des travers de l'astrologie ne purent la défendre d'un peu d'émotion remarquée par ses amies, qui s'en raillèrent beaucoup.

« Ah! mesdames, dit le maçon, vous feriez bien mieux de lui baiser le bout de sa robe que de vous moquer d'elle! »

Depuis que la prédiction du maçon fut accomplie, ma-



dame de Maintenon se souvint de lui. Elle apprit qu'il

était dans l'indigence avec sa femme et une fille percluse. Ils virent un jour avec surprise un seigneur de la cour s'arrêter à la porte du misérable logement qu'ils occupaient dans le faubourg Saint-Marceau; et leur étonnement redoubla quand ce seigneur leur remit une somme assez ronde de la part d'une bienfaitrice qui désirait rester inconnue.

C'était madame de Maintenon.

Mademoiselle d'Aumale lui lisait la vie du chevalier de Bayard, où l'on raconte qu'une bohémienne lui dit :

« Vous parviendrez un jour à un degré de considération auquel un sujet ne peut aspirer, mais vos biens ne seront jamais proportionnés à votre élévation.

— C'est mon histoire, interrompit madame de Maintenon, et Barbé me l'avait prédit. »

Le témoignage de la Beaumelle, qui a rédigé les *Mémoires de Maintenon*, est confirmé par l'académicien Segrais. Nous lisons à la page 9 de ses *Mémoires et Anecdotes* :

« Barbé était un maçon qui allait souvent chez Scarron ; et comme il se mêlait d'astrologie, il regardait toujours madame Scarron avec admiration, en disant qu'elle était née pour être reine, et qu'elle serait un jour dans un haut degré d'élévation. S'il s'est trompé, c'est qu'il ajoutait que cette élévation aurait sa fin peu de temps après qu'il serait mort. Madame de Maintenon fut un peu alarmée quand elle apprit qu'il était mort; mais un nombre d'années s'est déjà écoulé depuis qu'il n'est plus, et madame de Maintenon se porte bien dans l'état de splendeur où elle est. »



## UNE APPARITION.



Nous étions encore sous l'impression que venait de produire sur nous la nouvelle de la mort soudaine de l'un de nos amis. La veille, quelques-uns d'entre nous lui avaient écrit. Jeunes et pleins d'espérance, nous ne comptions pas avec les jours ; nous lui rappelions et les joies que nous avions goûtées ensemble et les plaisirs que nous ménageait encore l'avenir.

Réunis autour du foyer, nous déplorions sa perte, nous repassions le nombre de nos amis que la tombe nous avait déjà enlevés. Tout à coup la porte mal fermée s'ouvre avec force, le vent éteint les lumières et la clarté vacillant du feu éclaire seule l'appartement. C'était une de ces anciennes salles boisées, sombre et nue, dont l'aspect était encore rendu plus triste par le jeu fantastique des ombres et des lumières sur les vieux pans de la boiserie. Le silence avait succédé aux causeries ; chacun, l'esprit en proie à de tristes pensées, se laissait aller au gré de son imagination frappée.

Nous nous retirâmes ce soir-là plus tôt que de coutume ; mon sommeil était inquiet et agité. Le bruissement plaintif des pins qui étaient près de ma fenêtre, les murmures du

vent, le silence qui régnait par intervalles, cette harmonie funèbre qui m'entourait, si conforme aux sensations que j'éprouvais, cette solitude où je me trouvais plongé, tout contribuait à bercer mon âme dans les lugubres pensées dont je venais de m'entretenir. Je venais d'entendre sonner une heure, lorsqu'un bruit léger attira mon attention, il ressemblait au frottement d'une robe de soie. Je me dressai sur mon séant pour mieux écouter. Je ne m'étais pas trompé, le bruit se rapprochait, il devenait semblable à celui que fait une personne en marchant sur la pointe des pieds. J'écartai les rideaux de mon lit, il faisait nuit close. La personne, car je ne pouvais douter que ç'en fût une, vint droit à mon lit et s'assit sur une chaise qui en était proche; je laisse dans mon effroi retomber le rideau, alors j'entendis des soupirs et des sanglots étouffés, puis des plaintes, mais des plaintes dont le singulier accent déchirait l'âme. J'étais sans mouvement, j'essayais en vain de parler, la parole ne pouvait sortir de ma bouche, enfin je fis un effort et je tendis le bras pour toucher; une main froide et glacée, comme une main de mort, se posa sur la mienne et la pressa. Les plaintes avaient cessé, je retirai vivement la main.

L'inconnu se leva, il reprit le même chemin par lequel il était venu; je l'entendis s'éloigner et passer dans un autre appartement; dans une salle voisine était pendu un fusil de chasse, présent d'un oncle qui servait dans la marine, il le prit, enleva le chien et le laissa retomber.

Je ne pus fermer l'œil; je ne sais quel funeste pressentiment me tourmentait. Le lendemain, nous nous rendîmes à E..., le jour me sembla plus triste que le précédent; je n'avais fait part à personne de l'apparition de la veille. Le soir venu, je me renfermai dans ma chambre et me mis à lire auprès de mon feu; une heure venait de sonner au timbre de l'horloge, le pas se fit entendre; les yeux fixés sur la porte, j'avais laissé tomber mon livre... Je le vis!... c'était lui! il s'avança jusqu'au pied de mon lit. Je me levai, il n'y avait pas à s'y tromper. C'était mon oncle! son visage calme mais triste, son regard empreint d'une douceur indéfinissable, l'air de souffrance répandu

sur sa figure me frappèrent; il portait sur ses traits ce sentiment de tristesse et de mélancolie particulière au malheur; revêtu de son habit d'officier de marine, il tenait l'une de ses mains sur son cœur, l'autre main appuyée sur sa canne.

Oh! c'était bien lui! Mon premier mouvement fut de me jeter dans ses bras; mais il se recula, et laissant retomber la main qu'il tenait sur sa poitrine, j'aperçus une plaie béante couverte de sang et je vis des larmes couler silencieuses le long de ses joues. A cette vue, mon cœur se serra, la parole s'arrêta sur



mes lèvres, et sentant mes forces m'abandonner, je m'appuyai. Pour lui, toujours à la même place, morne et silencieux, il semblait attendre que je lui adressasse la parole. — Mon oncle, dis-je enfin, que me voulez-vous? — Encore te voir, me répondit-il d'une voix faible, et prenant cette fois ma main il la serra dans la sienne.

L'émotion qu'il me causa fut si violente, qu'incapable de maîtriser ma douleur, je m'évanouis. Le lendemain, en ouvrant les yeux, je fus surpris de me trouver étendu près de ma porte. Mais alors je me rappelai les événements de la nuit.

Deux ans après un de mes amis me remettait une lettre ainsi conçue du capitaine de la frégate sur laquelle était mon oncle :

« Monsieur, j'ai la douleur de vous annoncer que votre oncle, chargé d'une mission près des Arwetefs, a été tué, ainsi que ceux qui l'accompagnaient. »

Ainsi il était mort, et c'était bien lui qui m'était apparu.

C. DELAROCHE-HUON.





## LA VISION DE CHARLES XI.

Le récit suivant est dû à une plume célèbre, celle de M. Prosper Mérimée. Il est reproduit, d'après lui, dans le *Musée littéraire et historique*, choix des meilleurs morceaux de littérature et d'histoire ancienne et moderne, par P. A. Fargues, 1841, grand in-8°.

On se moque des visions et des apparitions surnaturelles, dit M. Mérimée; quelques unes cependant sont si bien attestées, que si l'on refusait d'y croire on serait obligé, pour être conséquent, de rejeter en masse toutes les preuves historiques.

Un procès-verbal en bonne forme, revêtu de signatures de quatre témoins dignes de foi, voilà ce qui garantit l'authenticité du fait que je vais raconter. J'ajouterai que la prédiction contenue dans ce procès-verbal était connue et citée bien longtemps avant que des événements arrivés de nos jours aient paru l'accomplir.

Charles XI, père du fameux Charles XII, était l'un des monarques les plus despotiques, mais l'un des plus sages qu'ait eus la Suède. Il restreignit les privilèges monstrueux de la noblesse, abolit la puissance du sénat et fit des lois de sa propre autorité; en un mot, il changea la constitution du pays qui était oligarchique avant lui, et força les états à lui confier l'autorité absolue. C'était d'ailleurs un homme éclairé, brave, fort attaché à la religion luthérienne, d'un caractère inflexible, froid, positif, entièrement dépourvu d'imagination.

Il venait de perdre sa femme, Ulrique-Eléonore. Quoique sa dureté pour cette princesse eût, dit-on, hâté sa fin, il l'estimait et parut plus touché de sa mort qu'on ne l'aurait attendu d'un cœur aussi sec que le sien. Depuis cet événement, il devint encore plus taciturne qu'auparavant, et se livra au travail avec une application qui prouvait un besoin impérieux d'écartier des idées pénibles.

A la fin d'une soirée d'automne, il était assis en robe de



chambre et en pantoufles devant un grand feu allumé dans un cabinet, au palais de Stockholm. Il avait auprès de lui son chambellan, le comte de Brabé, qu'il honorait de ses bonnes grâces, et le médecin Baumgarten, qui, soit dit en passant, tranchait de l'esprit fort, et voulait que l'on doutât de tout, excepté de la médecine. Ce soir-là, il l'avait fait venir pour le consulter sur je ne sais quelle indisposition.

La soirée se prolongeait, le roi, contre sa coutume, ne leur faisait pas sentir, en leur donnant le bonsoir, qu'il était temps de se retirer. La tête baissée et les yeux fixés sur les tisons, il gardait un profond silence, ennuyé de sa compagnie, mais craignant, sans savoir pourquoi, de rester seul. Le comte de Brabé s'apercevait bien que sa présence n'était pas fort agréable, et déjà plusieurs fois il avait exprimé la crainte que Sa Majesté n'eût besoin de repos ; un geste du roi l'avait retenu à sa place. A son tour, le médecin lui parla du tort que les veilles font à la santé ; mais Charles lui répondit entre ses dents : « Restez, je n'ai pas encore envie de dormir. »

Alors on essaya différents sujets de conversation qui s'épuisèrent tous à la seconde ou troisième phrase. Il paraissait évident que Sa Majesté était dans une de ses humeurs noires, et en pareille circonstance la position d'un courtisan est bien délicate. Le comte de Brahé, s'apercevant que la tristesse du roi provenait de ses regrets pour la perte de son épouse, regarda quelque temps le portrait de la reine suspendu dans le cabinet; puis il s'écria avec un grand soupir :

« Que ce portrait est ressemblant ! voilà bien cette expression à la fois si majestueuse et si douce !

— Bah ! répondit brusquement le roi, qui croyait entendre un reproche toutes les fois qu'on prononçait devant lui le nom de la reine, ce portrait est trop flatté ; la reine était laide. »

Puis, fâché intérieurement de sa dureté, il se leva et fit un tour dans la chambre pour cacher l'émotion dont il rougit ensuite. Il s'arrêta devant la fenêtre qui donnait sur la cour. La nuit était sombre et la lune ne paraissait pas.



Le palais où résident aujourd'hui les rois de Suède n'é-

tait pas encore achevé, et Charles XI, qui l'avait commencé, habitait alors l'ancien palais situé à la pointe Ritterholm qui regarde le lac Moeler. C'est un grand bâtiment qui a la forme d'un fer à cheval. Le cabinet du roi était à l'une des extrémités, et à peu près en face se trouvait la grande salle où s'assemblaient les états quand ils devaient recevoir quelque communication de la couronne.

Les fenêtres de cette salle semblaient en ce moment éclairées d'une vive lumière.

Cela parut étrange au roi. Il supposa d'abord que cette lueur était produite par le flambeau de quelque valet. Mais qu'allait-on faire dans une salle qui depuis longtemps n'avait pas été ouverte ? D'ailleurs la lumière était trop éclatante pour provenir d'un seul flambeau. On aurait pu l'attribuer à un incendie, mais on ne voyait pas de fumée, les vitres n'étaient pas brisées, nul bruit ne se faisait entendre ; tout annonçait plutôt une illumination d'apparat.

Charles regarda ces fenêtres quelque temps sans parler.

Pendant, le comte de Brahé, étendant la main vers le cordon d'une sonnette, se disposait à sonner un page



pour l'envoyer reconnaître la cause de cette singulière clarté, mais le roi l'arrêta.

« Je veux aller moi-même dans cette salle, » dit-il.

En achevant ces mots on le vit pâlir, et sa physionomie exprimait une espèce de terreur religieuse. Pourtant il sortit d'un pas ferme; le chambellan et le médecin le suivirent tenant chacun une bougie allumée.

Le concierge qui avait la charge des clefs était déjà couché. Baumgarten alla le réveiller et lui ordonna de la part du roi d'ouvrir sur-le-champ les portes de la salle des états. La surprise de cet homme fut grande à cet ordre inattendu; il s'habilla à la hâte et joignit le roi avec son trousseau de clefs. D'abord il ouvrit la porte d'une galerie qui servait d'antichambre ou de dégagement à la salle des états; le roi entra; mais quel fut son étonnement en voyant les murs tendus de noir!

« Qui a donné l'ordre de faire tendre ainsi cette salle? demanda-t-il d'un ton colère.

— Sire, personne que je sache, répondit le concierge tout troublé, et la dernière fois que j'ai fait balayer la galerie, elle était lambrissée de chêne comme elle l'a toujours été... Certainement ces tentures-là ne viennent pas du garde-meuble de Votre Majesté. »

Et le roi, marchant d'un pas rapide, était déjà parvenu à plus des deux tiers de la galerie.

Le comte et le concierge le suivirent de près.

Le médecin Baumgarten était un peu en arrière, partagé entre la crainte de rester seul et celle de s'exposer aux suites d'une aventure qui s'annonçait d'une façon assez étrange.

« N'allez pas plus loin, Sire, s'écria le concierge; sur mon âme, il y a de la sorcellerie là-dedans! A cette heure et depuis la mort de la reine votre gracieuse épouse... on dit qu'elle se promène dans cette galerie... que Dieu nous protège!

— Arrêtez, Sire, s'écriait le comte de son côté. N'entendez-vous pas ce bruit étrange qui part de la salle des états? Qui sait à quels dangers Votre Majesté s'expose?

— Sire, disait Baumgarten, dont une bouffée de vent venait d'éteindre la bougie, permettez que j'aille chercher une vingtaine de vos hulans.

— Entrons, dit le roi d'une voix ferme en s'arrêtant devant la porte de la grande salle; et toi, concierge, ouvre vite cette porte! »

Il la poussa du pied, et le bruit, répété par l'écho des nuits, retentit dans la galerie comme un coup de canon.

Le concierge tremblait tellement que sa clef battait la serrure sans qu'il pût parvenir à la faire entrer.

« Un vieux soldat qui tremble! dit Charles en haussant les épaules. Allons, comte, ouvrez-moi cette porte.

— Sire, répondit le comte en reculant d'un pas, que Votre Majesté me commande de marcher à la bouche d'un canon danois ou allemand, j'obéirai sans hésiter, mais c'est l'enfer que je défie. »

Le roi arracha la clef des mains du concierge.

« Je vois bien, dit-il d'un ton de mépris, que ceci me regarde seul. »

Et avant que sa suite eût pu l'en empêcher, il avait ouvert l'épaisse porte de chêne et était entré dans la grande salle en prononçant ces mots : « Avec l'aide de Dieu ! »

Ses trois acolytes, pressés par la curiosité plus forte que la peur, et peut-être honteux d'abandonner le roi, entrèrent avec lui.

La grande salle était éclairée par une infinité de flambeaux. Une tenture noire avait remplacé l'antique tapisserie à personnages. Le long des murailles paraissaient disposés en ordre, comme à l'ordinaire, des drapeaux allemands, danois ou moscovites, trophées de Gustave-Adolphe. On distinguait au milieu des bannières suédoises couvertes de crêpes funèbres.

Une assemblée immense couvrait les bancs. Les quatre ordres de l'Etat siégeaient chacun à son rang. Tous étaient habillés de noir, et cette multitude de faces humaines, qui paraissaient lumineuses sur un fond sombre, éblouissaient tellement les yeux, que des quatre témoins de cette scène extraordinaire, aucun ne put trouver dans cette foule une figure connue. Ainsi, un acteur vis-à-vis d'un public nombreux ne voit qu'une masse confuse, et ses yeux ne peuvent distinguer un seul individu.

Sur le trône élevé d'où le roi avait coutume de haran-



guer l'assemblée, ils virent un cadavre sanglant revêtu des insignes de la royauté. A sa droite un enfant, debout et la couronne sur la tête, tenait un sceptre à la main.

A sa gauche, un homme âgé, ou plutôt un autre fantôme, s'appuyait sur le trône ; il était revêtu du manteau de cérémonie que portaient les anciens administrateurs de la Suède, avant que Wasa n'en eût fait un royaume.

En face du trône plusieurs personnages d'un maintien grave et austère, revêtus de longues robes noires, et qui paraissaient être des juges, étaient assis devant une table couverte de grands in-folio et de parchemins.

Entre le trône et la salle, il y avait un billot couvert d'un crêpe noir et une hache reposait auprès.

Personne dans cette assemblée surhumaine n'eut l'air de s'apercevoir de la présence de Charles et des trois personnes qui l'accompagnaient. A leur entrée, ils n'entendirent d'abord qu'un murmure confus, au milieu duquel l'oreille ne pouvait saisir de mots articulés ; puis le plus âgé des juges en robes noires, celui qui paraissait remplir

les fonctions de président, se leva et frappa trois fois sur un in-folio ouvert devant lui. Aussitôt il se fit un profond silence.

Quelques jeunes gens de bonne mine, habillés richement et les mains liées derrière le dos, entrèrent dans la salle par une porte opposée à celle que venait d'ouvrir Charles XI. Ils marchaient la tête haute et le regard assuré. Derrière eux, un homme robuste, vêtu d'un justaucorps de cuir brun, tenait le bout des cordes qui leur liaient les mains.

Celui qui marchait le premier, et qui semblait être le plus important des prisonniers, s'arrêta au milieu de la salle devant le billot, qu'il regarda avec un dédain superbe. En même temps le cadavre parut trembler d'un mouvement convulsif, et un sang froid et vermeil coula de sa blessure. Le jeune homme s'agenouilla, tendit la tête, et la hache brilla dans l'air et retomba aussitôt avec bruit. Un ruisseau de sang jaillit jusque sur l'estrade et se confondit avec celui du cadavre; et la tête, bondissant plusieurs fois sur le pavé rougi, roula jusqu'aux



pieds de Charles, qu'elle teignit de sang. Jusqu'à ce moment, la surprise l'avait rendu muet; mais à ce spectacle

horrible sa langue se délia ; il fit quelques pas vers l'estrade, et, s'adressant à cette figure revêtue du manteau d'administrateur, il prononça hardiment la formule bien connue :

« Si tu es de l'un, parle ; si tu es de l'autre, laisse-nous en paix ! »

Le fantôme lui répondit lentement et d'un ton solennel :

« Charles, roi, ce sang ne coulera pas sous ton règne... (ici la voix devint moins distincte) ; mais cinq règnes après ; malheur, malheur, malheur, au sang de Wasa ! »

Alors les formes des nombreux personnages de cette étonnante assemblée commencèrent à devenir moins nettes, et ne semblaient déjà plus que des ombres colorées. Bientôt elles disparurent tout à fait, les flambeaux fantastiques s'éteignirent, et ceux de Charles et de sa suite n'éclairèrent plus que les vieilles tapisseries légèrement agitées par le vent. On entendit pendant quelque temps un bruit assez mélodieux, que l'un des témoins compara au murmure du vent dans les feuilles, et un autre au son que rendent les cordes de la harpe en se cassant, au moment où l'on accorde l'instrument.

Tous furent du même avis sur la durée de l'apparition, qu'ils jugèrent avoir été d'environ dix minutes.

Les draperies noires, la tête coupée, les flots de sang qui teignaient le plancher, tout avait disparu avec les fantômes ; seulement la pantoufle de Charles conserva une tache rouge qui seule aurait suffi pour lui rappeler les scènes de cette nuit, si elles n'avaient pas été trop bien gravées dans sa mémoire.

Rentré dans son cabinet, le roi fit écrire la relation de ce qu'il avait vu, la fit signer par ses compagnons, et la signa lui-même. Quelques précautions que l'on prit pour cacher le contenu de cette pièce au public, elle ne laissa pas bientôt d'être connue, même du vivant de Charles XI. Elle existe encore, et jusqu'à présent personne ne s'est avisé d'élever des doutes sur son authenticité. La fin en est remarquable.

« Et si ce que je viens de relater, dit le roi, n'est pas l'exacte vérité, je renonce à tout espoir d'une meilleure vie, laquelle je puis avoir méritée pour quelques bonnes

## ALMANACH PROPHÉTIQUE.

« surtout pour mon zèle à travailler au bonheur  
du peuple et à soutenir les intérêts de la religion de  
nos pères. »  
Enfin, si l'on se rappelle la mort de Gustave III et



le jugement d'Ankarstroëm, son assassin, on trouvera plus  
d'un rapport entre cet événement et les circonstances de  
cette singulière prophétie.



de son neveu (1829).

Le jeune homme décapité  
en présence des états au-  
rait désigné Ankarstroëm.

Le cadavre couronné serait Gus-  
tave III. — L'enfant, son fils et son suc-  
cesseur Gustave-Adolphe IV. — Le vieil-  
lard, enfin, serait le duc de Sudermanie,  
oncle de Gustave IV, qui fut régent du  
royaume, puis enfin roi après la déposition

## LE CARREFOUR DE L'HOMME MORT.

I.



**E**n 1788, un marchand de fers, nommé Claude de Saché, avait créé à Tours une maison importante. Veuf depuis plusieurs années, il n'avait qu'une fille, Marceline, jeune personne de vingt-trois ans, qui avait refusé obstinément de riches partis pour rester auprès de son père, et lui servir d'auxiliaire dans ses opérations commerciales.

Elle remplissait sa tâche avec assez de zèle et de capacité pour qu'il ne craignît pas de lui confier la direction de ses affaires quand il était forcé de s'absenter.

Le 24 décembre 1788, elle était seule, occupée à relire une lettre par laquelle Claude de Saché lui apprenait qu'il avait obtenu une commande considérable à Versailles, par l'entremise de Pierre Gamain, serrurier de Louis XVI, et



qu'il avisait aux moyens de fournir la quantité de fers qu'il s'était engagé à livrer. Cette lettre avait plusieurs jours de date; mais Marceline était sans inquiétude sur le sort de son père, qu'elle croyait encore à Versailles ou à Paris.

Avant de se livrer au repos, elle passa, suivant son habitude, l'inspection générale du logis. Munie d'un fallot et accompagnée du chien de garde, elle visita la maison, les hangars, les chantiers; et elle entra au jardin, qui longeait les bords du Cher, quand la cloche de Saint-Gatien sonna dix heures.

Marceline était allée jusqu'aux grands espaliers, et revenait paisiblement sur ses pas, dont le bruit seul interrompait le calme de la nuit; mais tout à coup il lui sembla qu'un cri d'alarme partait d'un bosquet; et devant elle se dressa, non comme une apparition, mais comme un être réel, son père luttant contre deux bandits qui l'avaient attaqué à l'improviste, et qui le frappaient de bâtons ferrés. Il tomba blessé à la tête; puis l'horrible vision s'évanouit, et Marceline, qui s'était élancée vers le bosquet, le trouva sombre, désert et silencieux.

Le chien de garde n'avait pas bougé, n'avait pas aboyé; évidemment il n'avait rien vu, rien entendu. Tout était paisible au jardin. Pas une branche, pas une paille sèche, pas un grain de sable n'était dérangé.



— Quel rêve affreux! se dit  
 Marceline aussitôt qu'elle put rassembler ses idées, et pourtant je veille; mes yeux sont ouverts, mon cœur bat, ma pensée suit son cours! Est-ce un pressentiment qui, par je ne sais quelle incarnation merveilleuse, a revêtu une forme extérieure? Est-ce un mystérieux avertissement? mon père est-il en danger?

Elle rentra, et passa toute la nuit dans une agitation violente. Le lendemain, dès les premières lueurs du jour, elle courut à la place aux Fruits, où demeurait son confes-

seur, le P. Méron, chanoine de Saint-Pierre le Puellier.



Elle attendit l'heure à laquelle il sortait d'ordinaire pour se rendre à l'église, et l'arrêtant au passage, elle lui raconta l'étrange scène de la veille.

Le chanoine fit entrer Marceline, et après lui avoir demandé des explications, il répondit :

— Vous êtes peut-être la dupe d'une illusion ; votre imagination, égarée, ébranlée par quelque cause physique, a pu créer un fantôme ; mais il est possible que cette apparition soit le reflet d'une douloureuse réalité ; nos théologiens citent des cas analogues. Écoutez ce que mandait l'évêque d'Hippone à Ervole, évêque d'Uzale.

Et le père Méron, prenant sur un rayon de sa bibliothèque un gros in-folio, y lut ce qui suit :

« A l'égard des visions, même de celles où l'on apprend quelque chose de l'avenir, il n'est pas possible d'expliquer comment elles se font, à moins de savoir auparavant par où se fait tout ce qui se passe en nous quand nous pensons ; car nous voyons clairement qu'il existe dans notre âme un nombre infini d'images. »

— De grâce, interrompit Marceline, épargnez mon igno-



rance. Je ne suis pas à la hauteur de cette métaphysique,

Dites-moi seulement si vous croyez que mon père puisse être en danger.

— Les liens de sympathie, reprit le grave chanoine, les liens surtout qui attachent le père à l'enfant, sont tellement intimes, que si les souffrances de l'un se manifestaient à l'autre, même à distance, ce serait un phénomène incompréhensible, sans doute mais qui n'aurait rien de contraire aux lois générales du monde.

— Mon père est en danger, blessé, mourant, mort peut-être ! s'écria Marceline en portant à son front ses mains crispées.

— Gardez-vous, ma fille, d'accorder trop d'importance à une vision dont le caractère est encore indéterminé.

— Qu'elle soit réelle ou chimérique, dit Marceline, elle n'en produit pas moins un effet ; c'est pour moi une source d'angoisses ! Comment y porter remède, que me conseillez-vous ?

— Prenez conseil de vous-même. Si vous recouvrez assez de calme pour attendre, écrivez à M. de Saché. Si votre anxiété est intolérable, rendez-vous auprès de lui.

Peu satisfaite de cette conclusion, qui la laissait en proie à la perplexité, Marceline courut à l'hôtel de Lange, alors occupé par des carmélites, et conta son étrange histoire à la supérieure. Plus impressionnable que le chanoine, sœur Marie s'émut, frémit, pâlit en écoutant la jeune fille, dont le trouble fut augmenté par celui de la respectable dame, et qui, cédant à son agitation croissante, quitta le couvent avec la résolution d'aller au-devant de M. de Saché. Elle confia la direction des affaires à un vieux caissier, réunit précipitamment quelques hardes, et fit atteler à une berline des chevaux de poste qui, l'emportèrent vers Paris.

On n'allait pas vite alors, même en poste. Tout ce que purent faire les meilleurs postillons en fouettant les meilleurs coursiers, ce fut de mener en deux jours la voyageuse à Orléans. Elle entra, exténuée et harassée, dans la salle commune de l'hôtel du Martroi, dont la cheminée colossale était malheureusement bloquée par de nombreux amateurs de calorique.

Les rangs étaient serrés, et personne ne bougea pour faire place à la jeune et gracieuse étrangère. Si l'on eût



su qu'elle allait à la recherche de son père, lui aurait-on témoigné plus d'égards? Il est permis d'en douter, car le

thermomètre de Réaumur marquait quinze degrés au-dessous de zéro, et ce froid excessif semblait paralyser la politesse et même l'humanité de la compagnie.

Heureusement pour Marceline, que ses préoccupations filiales n'empêchaient pas d'être sensible aux rigueurs de la température et à la grossièreté des habitués de l'hôtel du Martroi, un petit vieillard qui sommeillait dans un coin leva par hasard la tête, écarquilla de grands yeux d'un bleu limpide, et ouvrit une large bouche pour crier : Ah! bah!



C'était un maître de forges du Nivernais ; au physique, il était replet et rubicond ; au moral, insouciant, rieur, ami de la joie et narguant les soucis autant que faire se pouvait. Quoique charmée de trouver une figure de connaissance, Marceline éprouva un secret déplaisir de ce que c'était celle

de M. Darandot. Il lui vint soudain à l'esprit que si elle lui révélait la cause déterminante de son voyage, un homme de ce caractère ne manquerait pas de se moquer d'elle.

« Approchez du feu, mademoiselle, dit M. Darandot, se levant sans lâcher sa chaise, dont un surnuméraire avide aurait pu s'emparer. Ma foi ! si je m'attendais à voir quelqu'un, ce n'était certes pas vous. Il faut que vous ayez un grand courage et de graves affaires pour voyager par un pareil temps.

— Je... je vais à Paris, rejoindre mon père ; il y a quelques jours qu'il me laisse sans nouvelles, et je me suis

mise en route, prévoyant le cas où mes soins pourraient lui être utiles.

— S'il en est ainsi, vous pouvez retourner à Tours. Votre père se porte à merveille, je vous le garantis, car nous sommes venus de Paris ensemble; nous avons soupé ensemble ici même, et il y a huit jours à peine qu'il m'a quitté pour aller acheter de la fonte à Nevers, où je dois le rejoindre.

— Il est à Nevers!

— A Nevers ou dans quelque forge des environs, que sais-je? Ce qu'il y a de certain, c'est que jamais homme de cinquante ans n'eut l'œil plus vif et le teint plus fleuri. Ah! si vous l'aviez vu sabler avec moi sa bouteille de



vieux Beaugency, vous n'auriez pas d'inquiétude sur son compte!... Mais installez-vous là, chauffez-vous, pendant que je vais demander à mon ami le chef s'il consent à nous faire dîner.»

Marceline resta la tête penchée, les yeux sur le foyer, iso-

lée dans ses rêveries. Elle se dit qu'elle était folle; qu'elle s'alarmait à tort, qu'on pouvait mal interpréter sa conduite. Était-il séant de courir ainsi la campagne, sur la foi d'une crainte chimérique, d'une hallucination, d'un rêve?..

Mais tout à coup sur le fond noir de la cheminée se détacha le spectre de M. de Saché! les flammes rouges d'où il semblait sortir comme d'un buisson ardent, projetaient des reflets mobiles sur son front, que coupait une plaie béante. Ses lèvres frémissaient comme pour émettre des sons, et l'on aurait cru que le geste de ses bras indiquait une route à suivre.

Les doigts de Marceline étreignirent convulsivement sa chaise, qu'elle éloigna du foyer par un mouvement involontaire. Ses yeux devinrent plus vitreux et plus hagards que ceux du fantôme. Les assistants, qui ne comprenaient rien à son trouble, la contemplèrent avec stupéfaction, et furent même effrayés quand ils la virent se lever, pousser un cri, et s'adosser haletante et sans force à la muraille.

« Le potage est sur la table! s'écria Darandot qui rentrait; eh bien! qu'est-ce? Tout le monde est en l'air! Mademoiselle de Saché, qu'avez-vous? »

Marceline regarda du côté où le spectre s'était montré, et ne le voyant plus, elle recouvra assez de présence d'esprit pour dire en se rasseyant : « Ce n'est rien... Quelques moments suffiront pour me remettre... Laissez-moi. . Ne vous occupez pas de moi... Je me sens déjà mieux. »

Elle était pâle et agitée; mais il n'y avait aucun symptôme alarmant sur ses traits. On la laissa seule; et en buvant de ce vin de Beaugency qu'il affectionnait, on ne sait trop pourquoi, Darandot eut vite oublié la fille de son ami. Ce ne fut qu'au café qu'il lui prit fantaisie d'aller voir comment elle se trouvait; mais il lui eût été difficile de s'en instruire, car elle était partie depuis une demi-heure pour Nevers.

## II

Franchissant un intervalle de huit jours, nous reverrons Marceline non plus en chaise de poste, mais à cheval; non plus abandonnée à ses réflexions solitaires, mais

accompagnée d'un cavalier dont la tournure est élégante,



et dont la physionomie est avenante, quoique son nez aquilin soit légèrement teinté par le froid. Existe-t-il entre les deux jeunes gens des liens de sympathie, un échange de dévouement et de reconnaissance? Nous n'avons aucun moyen de nous en assurer, car ils se taisent. La nuit tombe, et ils ont hâte d'arriver à cette maison isolée que l'on aperçoit sur la cime d'un coteau. C'est l'auberge du Mont-Goubelin, située à deux milles environ (vieux style) du village de Saint-Benin d'Azy.

Ils mettent pied à terre. Nous nous retrouvons avec eux dans une salle d'auberge plus spacieuse, mais un peu moins proprement tenue que celle de l'hôtel du Martroi. Plusieurs tables y sont dressées; deux seulement sont oc-

cupées; l'une par deux charretiers de bât : c'est sous ce nom qu'on désigne dans le Berry et le Nivernais les mulétiers qui transportent à travers les bois le charbon, le minerai, le sable et les charniers. Ces deux échantillons d'une race à demi sauvage sont coiffés de chapeaux à larges bords, d'où pendent quelques rubans fanés; sur le fond bleuâtre de leurs blouses rapiécées, la boue des chemins empierrés avec du laitier, se mêle à la poussière noire dont l'air s'imprègne aux environs des hauts fourneaux et des charbonnières.

A l'autre table, placée plus près de la lampe et du foyer, est assis le vieux Darandot.

« Eh bien, mon fils? dit Darandot au compagnon de voyage de Marceline; quelles nouvelles?

— Rien que la confirmation de ce que nous savions déjà. Le 24 décembre, M. de Saché a passé la journée à la forge d'Anlezy, d'où il est parti à cheval dans la soirée, avec l'intention de se rendre à Nevers. Depuis... on ne l'a point revu.

— Allons! dit tristement Darandot père, demain nous continuerons nos recherches, et puissent-elles avoir un heureux résultat? provisoirement il s'agit d'accorder une légère réfection à notre chétive nature. Nous nous sommes assez occupés de mon malheureux ami, sur le sort duquel je commence à concevoir de sérieuses inquiétudes. Il se pourrait... Il y a tant d'hommes suspects qui vivent ici comme ailleurs... Mais bah! chassons les idées noires, et faisons honneur au potage. »

Marceline est sourde à cette séduisante invitation, elle reste immobile sur une chaise; elle semble plongée dans une profonde rêverie.

« Mademoiselle, lui dit respectueusement Albert Darandot, ces paroles ont quelque sens; bien que nous n'ayons pas retrouvé les traces de votre père, devons-nous perdre tout espoir de le découvrir? Vous êtes fatiguée, vous n'avez pas mangé depuis le matin, prenez un peu de repos et de nourriture. Vous avez besoin de forces pour la tâche que vous avez entreprise. »

Marceline se laisse machinalement conduire à table, et accepte passivement une assiettée du bouillon clair de l'auberge.

« A la bonne heure ! s'écrie Darandot père ; que diable ! les plus graves préoccupations ne sauraient faire oublier les besoins physiques ! Ah ! si nous avions ici une bouteille de Beaugency ! Mais, faute de mieux, voici du vin d'Indret, et je ne demande pas que vous en buviez plus de deux verres pour être rassérénée. »

Marceline ne l'écoute pas ; elle regarde fixement les deux charretiers qui soupent dans un coin de la salle, et les cinq individus de la même profession qui viennent successivement se grouper autour d'eux.

Le vigilant Albert a suivi la direction des yeux de la jeune fille. « Je comprends, lui dit-il, la répugnance que vous inspirent la vue, les manières et les propos de ces grossiers personnages, mais que voulez-vous ? nous parcourons des contrées un peu sauvages, nous ne saurions trouver nos aises dans les hôtelleries où nous sommes forcés de nous arrêter. Des trois chambres qui nous sont destinées ici, aucune n'eût été assez large pour y dresser une table. Il a donc fallu se résigner à souper dans cette grande salle.

— Et je m'en félicite, monsieur Albert. Je puis bien vous avouer ce que je ne confierais pas à votre père, impitoyable railleur de tout ce qui s'écarte du cercle de ses idées. Quel est mon but ? retrouver mon père, le venger s'il est mort ; eh bien, depuis que j'observe ces hommes, je crois être sur la trace. »

Albert regarde les charretiers de bât qui boivent ou jouent paisiblement aux cartes, et ne peut s'empêcher de penser que sa belle compagne a la cervelle un peu dérangée.

« Je le vois, reprit-elle, vous ne sauriez partager mes rêveries. Plus indulgent pour elles que votre père, vous êtes inaccessible comme lui aux manifestations du monde invisible ; mais, dussé-je provoquer un sourire d'incrédulité, je vous affirme que parmi ces hommes il en est qui savent à quoi s'en tenir sur le sort de M. de Saché. N'êtes-

vous pas frappé, par exemple, de la figure du plus grand, que ses camarades appellent la Douceur ?



Albert examine l'individu que Marceline lui désigne, et ne lui trouve rien de particulier. Il est vrai qu'il serait difficile de surprendre une expression quelconque sur la physionomie d'un homme absorbé par les combinaisons du piquet, et dont la bouche ne s'ouvre que pour boire ou murmurer : Cinq cartes, quatrième majeure, quatorze d'as, etc.

« Si, comme je le présume, mon malheureux père, qu'on savait porteur d'une somme d'argent, a été surpris dans une embuscade, attaqué, dépouillé, assassiné, ce la Douceur doit être un des chefs de l'horrible complot. Tout à l'heure il était calme, mais voyez ! Une discussion vient de s'élever entre son adversaire et lui, ses passions se déclarent, ses yeux flamboient sous ses épais sourcils ; sa bouche se contracte ; il allonge le bras pour saisir un bâton

ferré. Grand Dieu ! comme il ressemble à l'homme que j'ai vu le 24 décembre sur les bords du Cher ! »

Et Marceline se cache le visage avec les deux mains.

La querelle s'échauffe ; les injures et les démentis s'échangent ; les deux antagonistes entament cette longue série de provocations qui, chez les gens de leur nature, précède invariablement le combat. Le ton en devient de plus en plus acrimonieux ; l'hôte du Mont-Goubelin, ses domestiques, les camarades des joueurs, Albert lui-même, se rapprochent, et s'efforcent de mettre le holà. La guerre s'apaise par intervalles, pour être rallumée par un mot. Enfin, dans un subit accès de rage, la Douceur lève son bâton ferré et en frappe son adversaire à la tête.

Pendant que les uns s'empressent autour du meurtrier, les autres autour du blessé, Marceline saisit convulsivement le bras d'Albert, et s'écrie : « Monsieur Darandot, faites conduire cet homme en prison, c'est lui qui a tué mon père ! »

### III.

A la suite de cette scène, Jean Belami, dit la Douceur, fut appréhendé au corps et remis entre les mains de deux cavaliers de la maréchaussée, qui le menèrent à Nevers. Il fut écroué comme prévenu d'avoir grièvement blessé Antoine Pavillon, son ami. Quant à l'inculpation dirigée contre lui par Marceline, personne n'y fit attention. En l'entendant formuler, la Douceur s'était contenté de regarder de travers son accusatrice, et de murmurer d'un ton dédaigneux :

« Qu'est-ce qu'elle dit donc, celle-là ? »

L'affaire s'instruisit par les soins de M. le procureur du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moustier, qui admit difficilement Marceline comme partie intervenante. Elle ne crut pas devoir dissimuler à ce magistrat les motifs surnaturels auxquels elle obéissait depuis le 24 décembre. Elle s'exprima avec une exaltation communicative ; mais l'homme de loi avait une cuirasse de positivisme impénétrable aux illusions, aux relations sympathiques, aux pressentiments, à toutes les combinaisons du monde métaphysique : « Voyez-

vous, mademoiselle, dit-il, l'espèce d'hallucination qui vous a guidée peut n'être pas absolument imaginaire, mais elle n'est pas admise par les jurisconsultes. Il nous faut des faits, des preuves, des choses tangibles; un rêve vous montre votre père menacé; vous courez sans hésiter



à son aide; vous acquérez la conviction qu'il a disparu; vous le supposez assassiné; une voix secrète vous dit que vous avez sous les yeux un de ses assassins... tout cela se conçoit dans l'ordre moral, mais ne signifie rien dans

l'ordre judiciaire. Ce la Douceur fût-il par hasard le coupable, il échapperait à des poursuites bâties sur les nuages.

— Mais, répondit Marceline, c'est la singularité même du point de départ qui doit mériter votre considération. Des propos plus ou moins imprudents, la présence dans tel ou tel lieu, la possession de tels ou tels objets compromettants, voilà d'après quels indices opère ordinairement la justice. N'est-il pas dans la cause actuelle quelque chose de plus grandiose et de plus inspirateur? C'est une fille qui est avertie, à cent lieues de distance, qu'elle doit trembler pour les jours de son père. C'est une fille qu'un hasard providentiel met en présence du meurtrier, et qui le voit furieux, écumant, le bâton levé, tel qu'il était le jour du premier crime! Il y a là de quoi exciter au plus haut degré votre zèle, messieurs de la justice. Vous êtes saisis de la cause par une voie extraordinaire, par une volonté supérieure, à vous maintenant de mettre en œuvre toute votre subtilité pour arracher un aveu, établir une présomption, découvrir un indice, réunir les éléments épars de la conviction. Vous avez un avantage : habituellement vous arrivez par la procédure à la constatation d'une vérité que vous ignoriez ; dans le cas actuel, vous la connaissez d'avance, elle vous a été manifestée avec éclat, miraculeusement, elle vous précède et vous éclaire dans votre marche.

— Je ne vous dis pas non, reprit froidement le procureur du roi, mais que l'accusé se borne à nier, et je ne vois pas comment nous nous en tirerons, maintenant que M. Turgot a fait supprimer la question préparatoire. »

Le procès de la Douceur commença à l'audience du 4<sup>or</sup> février 1789, et parut devoir finir le même jour. L'un des crimes était avéré, l'autre n'était nullement établi. Le seul fait sérieusement à la charge de la Douceur était la possession d'une montre fabriquée par Bizot, horloger à Tours, et qu'il prétendait avoir achetée d'un de ses camarades qui partait pour les Iles. Marceline seule pouvait dire si cette montre avait appartenu à son père ; mais on ne l'avait point vue depuis plusieurs jours à Saint-Pierre le-

Moustier, et l'on commençait à supposer qu'elle reculait devant les explications solennelles que la justice lui demandait. Elle n'arriva qu'au moment où le procureur du roi allait conclure. Elle avait quitté le costume sévère et presque monastique qu'elle portait depuis son départ de Tours; elle avait mis une robe de satin jaune ornée de fleurs brochées, et dont le corsage était taillé en caraco. Ses cheveux, roulés et poudrés avec soin, étaient gracieusement encadrés dans une élégante calèche de moire.

Elle était accompagnée d'un homme de haute stature, aux traits nobles et réguliers, qui s'avança majestueusement, enveloppé d'un ample manteau de voyage, et appuyé sur un jonc à pomme de cuivre émaillé.

C'était M. de Saché.

« Messieurs, dit Marceline en prenant la main de son père, qu'elle contemplait avec effusion, je vous amène un témoin. »

A cette vue, l'assurance de la Douceur se démentit. Il pâlit, chancela et tomba la face contre terre en s'écriant : « Que saint Cyr me vienne en aide ! je suis perdu ! »

En effet, le récit que fit M. de Saché, quand l'émotion générale eut été calmée, ne laissait aucun doute sur la culpabilité de l'accusé et d'Antoine Pavillon, son adversaire actuel.

Pressé de se rendre à Nevers, M. de Saché était parti de la forge d'Anlezy le 24 décembre 1788 à sept heures du soir. La rigueur du froid, qui se maintenait à dix-sept degrés Réaumur, avait laissé aux routes toute leur solidité, et il n'aurait pas fallu plus de deux heures et demie pour faire le trajet. Par malheur, après avoir traversé Saint-Benin d'Azy, M. de Saché s'était égaré, et il s'en était aperçu au milieu des bois.

En pareille circonstance, une lumière, un bruit, qui indiquent la présence de l'homme, sont accueillis comme un bienfait. M. de Saché tressaillit de joie en entendant tinter la sonnette du cheval conducteur d'un convoi. La Douceur et Pavillon, qui dirigeaient ce convoi chargé de minerais, dirent au voyageur qu'il était heureux pour lui de les avoir rencontrés, qu'ils allaient à Coulanges, et

qu'ils pouvaient faire route avec lui presque jusqu'aux portes de Nevers. M. de Saché les suivit sans défiance,



mais arrivés à l'endroit nommé le carrefour de l'Homme-Mort, ils se jetèrent sur lui, le renversèrent de cheval, le terrassèrent à coups de bâtons ferrés, et lui prirent sa bourse, qui contenait une somme de huit cents francs, sa montre et ses pistolets, dont il n'avait pas eu le temps de se servir.

Laissé pour mort sur la place, M. de Saché revint à lui au bout de quelques heures d'évanouissement, et poussa des cris qui, dans le profond silence de la nuit, furent entendus par un charbonnier. Celui-ci transporta le blessé dans sa cabane; c'était une construction rudimentaire, composée de quatre murs d'argile. L'ouverture ménagée pour la porte était hermétiquement fermée par un massif battant de chêne. Les châssis des deux fenêtres étaient dûment garnis de vitres, et s'adaptaient à merveille aux trous carrés qu'ils bouchaient. La cheminée de briques livrait passage à la fumée sans donner accès au froid. Le

toit de chaume avait une vieille doublure extérieure de moussé, de joubarbes et de pariétaires.

Cette habitation était perdue au milieu des futaies, à plus de deux lieues de tout village, mais elle était abondamment approvisionnée, et d'appétissantes guirlandes pendaient aux poutres du plafond. Le charbonnier était un peu médecin, un peu rebouteur, un peu sorcier, et il entreprit bravement de guérir le blessé que la Providence lui confiait. La cure n'offrait point de difficultés; les chairs de la partie inférieure du visage étaient déchirées en plusieurs endroits; les contusions, les ecchymoses abondaient sur le front, mais le chapeau et les vêtements avaient préservé le crâne et les tempes. Transformés, par une occasion unique, en assassins et en voleurs, les charretiers de bât avaient mal fait leur besogne; une fois leur victime étourdie, ils n'avaient songé qu'à la dévaliser. Heureux de leur richesse inespérée, ils n'avaient pas eu pour l'extinction de la vie humaine la fâcheuse sollicitude des brigands de profession.

Pendant son traitement, qui dura près d'un mois, M. de Saché voulut donner de ses nouvelles à sa famille et à ses amis; mais le dégel survint, défonça les routes et intercepta les communications. A la fin de janvier, la reprise du froid avait permis au convalescent de faire expédier sa correspondance; mais il n'en avait pas eu besoin. Dans une des excursions que l'infatigable Marceline multipliait avec persistance, elle avait découvert la retraite où son père languissait depuis un mois.

La vision de Marceline et son dévouement filial lui valurent une certaine célébrité. Bon nombre d'étrangers qui passaient à Tours, la mettant au nombre des curiosités locales, cherchaient des prétextes pour aller lui rendre visite. Ils la quittaient désenchantés. Rien ne ressemblait moins à une personne douée de seconde vue que cette grande jeune fille placide comme une nonne, méthodique comme Barème, debout devant un bureau sur lequel elle alignait des chiffres avec une merveilleuse facilité.

La Douceur et son complice firent les aveux les plus circonstanciés, désignèrent les cachettes où ils avaient

mis l'argent et les pistolets, et implorèrent l'indulgence du tribunal. On les condamna à la potence, mais ils ne furent pas exécutés. Ils en avaient appelé au parlement de Paris. Oubliés en prison au milieu des premiers troubles de la révolution, ils parvinrent à s'évader, s'engagèrent, et rachetèrent leur crime par une conduite exemplaire.

M. de Saché s'étant retiré des affaires, Marceline consen-



tit à épouser Albert Darandot, qui se fixa à Imphy, où il dirigeait une fonderie. Son père resta à Tours, s'imaginant qu'il ne trouverait nulle part ailleurs un climat aussi doux, un sol aussi fertile, des fleurs aussi vivement colorées. Quand Marceline eut un fils, elle l'envoya chaque année passer une partie des vacances chez son grand-père. Pendant ces voyages, toutes les fois que l'enfant éprouvait la plus légère indisposition, elle en était prévenue sympathiquement. Elle dit un jour à son mari : « Notre Gustave

tousse, il est menacé du croup; il importe que je me rende auprès de lui sans délai. » Elle partit pour Tours, trouva son fils atteint de la redoutable affection, et lui prodigua ces premiers soins énergiques qui peuvent seuls la conjurer.

Le jour où M. de Saché ressentit les premiers symptômes de la maladie qui l'emporta le 23 floréal an VII (12 avril 1799), Marceline recevait à Imphy quelques amis. Elle dit à M. Darandot : « Excusez-moi auprès d'eux, mon père est malade; je le vois, il m'appelle; je cours à son chevet. » Albert ne fit aucune observation, et M. de Saché, qui n'avait nullement mandé sa fille, lui dit en la voyant : « Je t'attendais. »

Comprenez qui pourra ces mystérieuses relations, en historien exact, nous nous contentons de les exposer.

EMILE DE LA BÉDOLLIÈRE.



## UN DUEL DE TIGRES.



**L**e dernier roi du pays d'Oude, un des vassaux de l'Angleterre, était Nassir-ed-Din, mort récemment empoisonné. Les folies et les cruautés de ce monarque sont racontées dans un ouvrage publié à Londres en 1855, et intitulé : *The private life of an eastern king* (Vie privée d'un roi d'Orient). Un des passe-temps les plus innocents de Nassir-ed-Din était d'assister à des combats d'animaux, et son biographe fut un jour témoin d'un combat entre deux tigres, lesquels se déchirèrent pour amuser Sa Majesté, qui daigna y assister en personne.

Le roi possédait un tigre fameux, un véritable tigre monstre, nommé Kagra, qui avait été vainqueur dans plusieurs combats. Il était d'une taille colossale; sa peau, parsemée de taches brillantes et élégamment éparées, recouvrait des membres d'une vigueur et d'une agilité extraordinaires. Les connaisseurs les plus habiles désespéraient de trouver un rival digne de lutter contre Kagra, lorsqu'on reçut la nouvelle qu'un tigre d'une stature gigantesque avait été pris dans les forêts qui séparent le royaume d'Oude du pays de Nepaul, et qui s'étendent au pied de l'Himalaya. On s'attendait à une terrible bataille, lorsque ce nouveau monstre se trouverait en présence du redoutable Kagra.

Le signal fut donné : les grilles de bambou qui fermaient un des côtés des cages se levèrent simultanément de chaque côté; les portes des cages s'ouvrirent. *Terai-Wallah* (tel était le nom donné au second tigre pris dans les bois de Terai) s'élança en un seul bond loin de sa cage, ouvrant

ses puissantes mâchoires et remuant violemment sa longue queue. Kagra avançait dans l'arène avec plus de lenteur, mais en se livrant à des démonstrations du même genre. Ils s'arrêtèrent à cinquante pas l'un de l'autre, se regardant, la gueule ouverte, et continuant de remuer leur queue.

Enfin Kagra s'avança de quelques pas; son adversaire se coucha sur le sable, repliant ses pattes sous son corps et se tenant prêt à prendre son élan. Kagra observait attentivement son ennemi, et il continua d'avancer lentement et prudemment, non en ligne droite, mais de côté et en décrivant un arc de cercle.

Teraï-Wallah se leva bientôt et s'avança aussitôt en décrivant de son côté une ligne semblable; les deux adversaires se rapprochèrent peu à peu. Les spectateurs ne respiraient plus; tous les regards étaient cloués sur les tigres, qui cherchaient à se surprendre mutuellement; ils étaient l'un et l'autre d'une rare beauté, pleins de vigueur et de santé; la peau de Teraï-Wallah était moins foncée que celle de Kagra; entre les bandes noires dominait une couleur d'un jaune plus clair. Tous deux étaient égaux sous le rapport du courage.

Enfin, tandis qu'ils avançaient ainsi pas à pas avec une extrême lenteur, Kagra fit un bond; ses anciennes victoires l'avaient sans doute rendu un peu présomptueux. Il s'élança non comme s'il cédait à un effort volontaire, mais comme s'il était soudain lancé au loin par une force galvanique à laquelle il ne pouvait résister. Le bond fut si rapide, si brusque, si impétueux qu'il semblait être involontaire. Mais Teraï-Wallah était sur ses gardes. Sa rapidité à se jeter de côté fut égale à celle que mit Kagra à fondre sur lui; les deux mouvements parurent simultanés et s'opèrent d'une façon admirable. Kagra s'arrêta désappointé, mais avant qu'il eût pu revenir à lui-même, avant qu'il eût acquis la pleine certitude que sa manœuvre était manquée, Teraï-Wallah était sur lui. Les griffes de son adversaire s'implantèrent dans son cou, et les horribles mâchoires grinçaient à côté de sa gorge. Ce fut l'œuvre d'un moment bien court. A peine avait-on vu que

Terai-Wallah avait gagné l'avantage, à peine avait-on pu distinguer ses grosses pattes de devant saisissant le cou de son antagoniste, et sa gueule ouverte s'efforçant de le mordre, lorsque Kagra fit un autre bond dans lequel il concentra toute son énergie. Terai-Wallah fut entraîné sur le sable; les griffes qui s'étaient plongées dans le cou de son adversaire lâchèrent prise, la gueule ouverte fit un



mouvement rapide, mais infructueux, pour saisir une épaule qui était à sa portée, et Kagra était libre. Le sang qui coulait de ses blessures témoignait qu'il avait eu à

souffrir dans cette lutte; toutefois, à peine se fut-il dégagé de son assaillant que, reprenant l'offensive, il l'attaqua avec une témérité nouvelle.

Les deux tigres se trouvaient face à face, épiait mutuellement leurs mouvements. Leurs gueules ouvertes autant qu'elles pouvaient l'être, leur superbe pelage agité de mouvements convulsifs, leurs queues se balançant de côté et d'autre, tout indiquait à quel degré de colère ils étaient arrivés. Kagra fut le premier à revenir à la charge. Son antagoniste était trop près pour s'élaner de côté. Il soutint vigoureusement le choc. Les griffes s'agitaient sans cesse, les gueules s'efforçaient de saisir le cou de l'ennemi; il était impossible de distinguer l'attaque de la défense, tant ces mouvements étaient rapides.

L'un et l'autre parurent bientôt avoir réussi à saisir leur adversaire; chacun d'eux mordait la gorge de l'autre et plongeait ses griffes dans son cou; bientôt ils se levèrent sur leurs pattes de derrière, se pressant, se serrant, luttant avec tout ce qu'ils pouvaient avoir de vigueur et d'adresse. C'était un spectacle terrible, mais dont les yeux ne pouvaient se détacher.

Ils avaient plus de deux mètres de haut lorsqu'ils étaient ainsi debout. Leurs têtes rondes, où étincelaient leurs yeux dilatés par la fureur, faisaient un effet imposant au-dessus des longs piliers de leurs corps musculeux. On s'étonnait de la fermeté avec laquelle chacun avait planté ses griffes dans le cou de son ennemi; il n'y avait plus pour eux possibilité de faire une manœuvre pour changer de position. Tous deux perdaient beaucoup de sang; il s'agissait de savoir lequel, se trouvant moins robuste, serait enfin terrassé et forcé de lâcher prise.

Il faut du temps pour décrire ces choses-là, mais elles s'accomplissent bien vite. Un profond silence régnait parmi les spectateurs, tandis que les deux combattants se tenaient ainsi debout; tous les regards étaient cloués sur ces féroces champions; mais bientôt la scène changea: Kagra, plus adroit ou plus robuste que son ennemi, le renversa; tous deux roulèrent sur l'arène; Teraï-Wallah,

tombé à la renverse, était couché sur le dos, et Kagra était sur lui.

« C'est Kagra qui l'emporte, » dirent maintes et maintes voix.

Mais l'avantage de Kagra fut de peu de durée. Il allait plonger dans le ventre de son ennemi les griffes redoutables de ses pattes de derrière, lorsque Teraï-Wallah, dont la gueule n'avait point lâché prise, porta avec une de ses pattes de devant un rude coup à la face de son adversaire. Un des yeux de Kagra fut arraché de son orbite, et, poussant un hurlement de rage et de douleur, le tigre blessé lâcha prise et chercha à se dégager de l'étreinte de son ennemi. Ses tentatives furent vaines. Teraï-Wallah avait plongé ses dents dans sa gorge et ne quittait pas ce qu'il avait saisi. Kagra, en se débattant, le traîna sur le sable l'espace de quelques pas, et soudain, se relevant d'un seul bond, Teraï-Wallah sauta à la tête de son ennemi.

La lutte était décidée; Kagra, baigné dans son sang et renversé sous son antagoniste, était hors d'état de reprendre l'avantage qu'il avait perdu. Teraï-Wallah, mettant une patte sous la mâchoire inférieure du vaincu, le força à relever la tête, et profita de ce mouvement pour enfoncer davantage ses dents dans la gorge de l'ennemi. Kagra se défendait encore de son mieux; ses griffes rayaient la peau de Teraï-Wallah, mais il perdait ses forces, et courait risque de périr sous les efforts acharnés de son vainqueur.

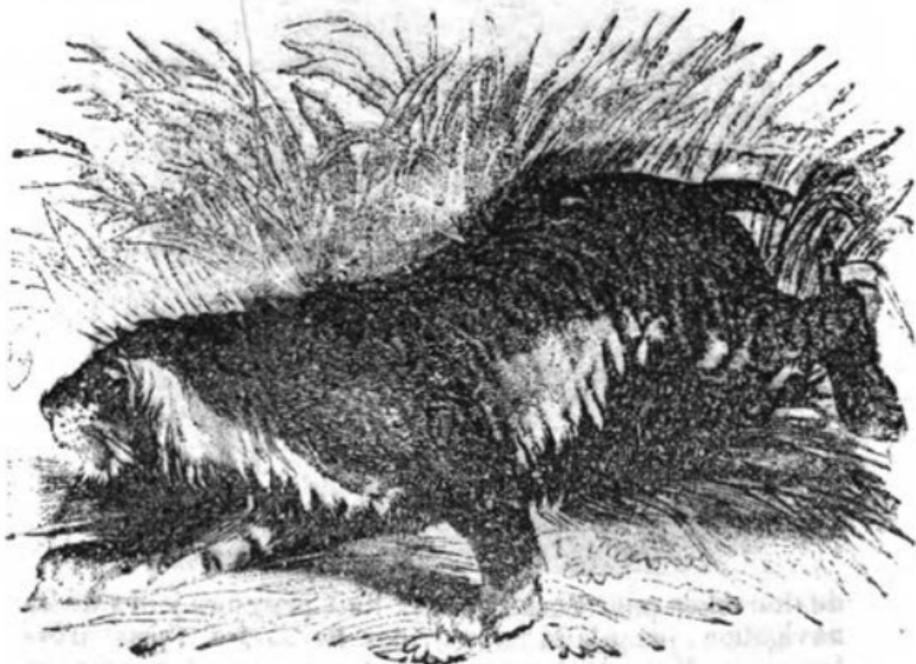
« Kagra est battu, » répétèrent les assistants.

Le roi ordonna d'ouvrir la cage de Kagra et d'éloigner Teraï-Wallah.

Des baguettes de fer rouge furent dirigées contre le vainqueur à travers les intervalles des palissades qui formaient l'enceinte. Cette barbarie avait pour but de lui faire lâcher prise; mais il ne se résigna qu'après avoir été cruellement brûlé.

Kagra, dès qu'il fut dégagé, se retira dans sa cage, la queue basse et laissant sur sa route une large traînée de sang. Quoiqu'il prit la fuite, au lieu de courir il marchait avec la circonspection cauteleuse d'un chat.

L'implacable Teraï-Wallah le suivit d'un œil avide; il fit même un bond pour le rejoindre; mais les baguettes de fer rouge qui se hérissaient devant lui modérèrent son acharnement.



Kagra, après avoir réussi à gagner sa cage, se coucha tristement dans le coin le plus reculé.

Teraï-Wallah l'accompagna jusqu'au bout d'un regard fixe, et, se voyant enfin maître du champ de bataille, il se secoua deux ou trois fois, lécha ses pattes, se releva majestueusement, et d'un pas calme rentra dans sa cage ouverte pour le recevoir. Ses épaules déchirées et les grosses gouttes de sang qui jonchaient le sol qu'il traversait attestaient que la victoire lui avait coûté cher.



## LE BLAKE.

Le 8 février 1856, le *Blake*, navire du port de Liverpool, quitta Ship-Island (Mississippi), avec un chargement



de douelles pour Cork. Les dix-huit premiers jours de sa navigation, jusqu'à la hauteur des Bermudes, furent très-favorisés. Mais, le 4 mars, le mauvais temps commença à s'élever, et la tempête n'ayant fait qu'augmenter de violence jusqu'au 12, le navire, battu de tous côtés par une mer affreuse, ne tarda pas à faire de l'eau. D'abord on pompa tous les quarts, mais bientôt on fut obligé de maintenir l'une des pompes, puis toutes les deux constamment en mouvement. Malgré tous les efforts de l'équipage, on ne réussit pas néanmoins à les maintenir franches, et le 12 au soir il y avait déjà neuf pieds d'eau dans la cale.

Nous laissons la parole au capitaine Edward Rudolf, du malheureux navire anglais, qui relate ainsi les souffrances endurées par son équipage jusqu'au moment où ceux qui ont survécu à la catastrophe ont été recueillis :

« Nos hommes étaient harassés : depuis trois jours et trois nuits, ils travaillaient aux pompes sans relâche, sans prendre un instant de repos ni de sommeil. Et cependant, malgré tous leurs efforts, l'eau continuait à gagner, le navire devenait lourd et n'obéissait plus à la manœuvre. A six heures du soir, un coup de mer enleva l'homme à la barre, brisa les pavois, les embarcations, et balaya le pont de l'avant à l'arrière. Je cherchai à orienter le navire pour qu'il fût moins exposé ; mais les voiles que nous mîmes en vergue, à cet effet, furent presque aussitôt emportées en lambeaux, et de nouveaux coups de mer, plus furieux les uns que les autres, vinrent achever la dévastation que le premier avait commencée. Je donnai alors l'ordre de couper le mât de misaine pour soulager le navire, qui commençait à s'engager ; mais aucun homme ne put s'aventurer sur l'avant, où la mer brisait constamment. Le vent continuait à souffler avec une violence inouïe, et de véritables montagnes d'eau engloutissaient à chaque instant notre malheureux bâtiment.

» Le 13, à la fureur de l'ouragan vinrent se joindre des tourbillons de grêle et de neige, qui augmentèrent encore nos souffrances, et enfin, au plus fort du grain, le navire se coucha presque complètement sur le côté, en brisant la dunette, et précipitant à la mer sept hommes que nous eûmes la douleur de voir disparaître à jamais. Pendant deux heures, nous restâmes dans cette terrible position, nous cramponnant aux débris de la mâture et des agrès, avec toute la force que la fatigue et le froid laissaient à nos membres engourdis. Quand la bourrasque s'apaisa, le navire se releva un peu, mais il ne lui restait plus que les tronçons de sa mâture, son gouvernail était démonté, et il avait plutôt l'apparence d'un radeau que du noble bâtiment sur lequel j'étais parti des États-Unis.

» Jusqu'au 18, nous restâmes ainsi exposés à toutes les souffrances du froid et de la faim, la mer toujours horrible et ballottant en tous sens la malheureuse épave sur laquelle nous cherchions encore à disputer notre vie aux éléments. Nous nous trouvions ainsi par 43° 15' de latitude nord et 38° 30' de longitude ouest. Il y avait cinq jours que nous

n'avions rien mangé, ni pu nous procurer une goutte d'eau douce, sans sommeil et sans repos.

» Le 19, le temps commença enfin à s'apaiser, et poussés par la soif, nous cherchâmes, au péril de nos jours, à nous procurer de l'eau; mais, en voulant tirer les pièces qui se trouvaient sur l'avant, nous ne pûmes les arrimer convenablement, et bientôt le roulis les eut brisées ou emportées. Ce jour, l'un des matelots qui restaient à bord succomba sous les atteintes combinées du froid, de la faim et de la fatigue. Nous jetâmes son cadavre par-dessus le bord. — Dans l'après-midi, le temps étant encore plus calme, nous parvîmes à rassembler quelques voiles pour pouvoir nous envelopper et nous faire une sorte de lit dans lequel nous nous couchâmes, serrés les uns contre les autres, pour nous réchauffer.



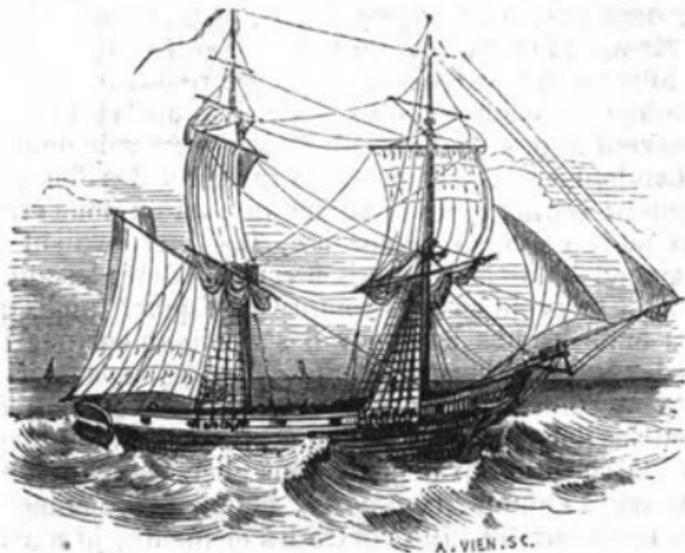
» Le 20 était le septième jour que nous passions sans manger. Le temps, quoique plus maniable, était encore très-dur. Dans la journée, je parvins à attraper un rat à moitié mort, qui était venu chercher un refuge sur la partie du pont la moins exposée, où nous nous trouvions nous-

mêmes. Je le partageai entre mes compagnons d'infortune, et nous en fîmes un repas délicieux. Le lendemain, il nous fut possible de retrouver un peu d'eau douce à l'avant, ce qui calma pour un moment nos souffrances. Le 22 se passa dans la même position. Pendant les instants où la faim nous permettait d'oublier nos douleurs, nos yeux avides interrogeaient l'horizon; mais aucune voile n'apparaissait.

» Le 23 enfin, dixième jour de souffrance, la voix de la vigie criant : « Navires au sud-ouest, » vint faire renaître en nous quelque espoir. Deux bâtimens en effet étaient en vue; chacun se leva pour agiter son chapeau ou quelque lambeau de toile; mais, vains efforts! Les deux navires n'aperçurent pas notre pauvre épave, et tous deux disparurent bientôt, l'un du côté du vent et l'autre sous le vent. Quelle affreuse déception! Avoir espéré renaître à la vie, avoir oublié un instant toutes ses privations et tous ses maux devant la pensée d'un sauvetage, et se voir de nouveau abandonné sans ressources à la merci des flots! La scène que présentait alors la partie du pont où nous étions réfugiés était vraiment déchirante. Les uns levaient les mains au ciel, poussant des cris à rendre l'âme; les autres se roulaient en proie au plus sombre désespoir; tandis que d'autres enfin traduisaient leur désappointement par des cris et des imprécations. De temps à autre, tous, par un mouvement subit, se groupaient autour de moi et m'imploraient les larmes aux yeux, me priant de les sauver, au nom de ce qu'ils avaient de plus cher, de leurs femmes, de leurs enfans, comme si, depuis le commencement de cette terrible lutte contre les éléments, je n'avais pas eu pour seul but et seule pensée notre salut commun. Il me fallait alors, oubliant moi-même mes souffrances, chercher à les calmer par quelques paroles encourageantes, et les arracher au désespoir, en faisant renaître dans leur cœur une espérance que déjà je ne partageais plus. Qu'étaient devenus ces hommes si vigoureux avec lesquels j'avais quitté les Etats-Unis? Huit avaient déjà péri au moment du naufrage; un neuvième était mort d'inanition dans nos bras, et les sept autres qui restaient autour de moi, rongés par la faim et la maladie, ressemblaient

plutôt à des cadavres qu'à des êtres humains. Parfois, l'un d'entre eux, en proie à une hallucination produite par le manque de nourriture, se levait, et, retrouvant des forces factices, se croyait à un repas de famille dont il énumérait avec détail l'abondance, pour retomber bientôt dans une prostration complète. Ce spectacle était horrible à voir, et ces idées d'abondance venaient faire un contraste affreux avec notre détresse présente. La plume se refuse à rendre toutes les scènes dont je fus témoin pendant cette déplorable journée et les deux qui suivirent.

Le 26, nous aperçûmes de nouveau une voile, mais le



navire au-devant duquel allaient tous nos vœux passa encore sans nous apercevoir. Cette seconde déception cependant fut moins vive : nos forces s'épuisaient, et nous commençons à n'avoir plus même le sentiment de notre position. Dans la soirée, un autre de nos compagnons succomba aux tourments de la faim ; mais cette fois nous ne le jetâmes pas à la mer..., et l'impérieuse nécessité nous força à devenir cannibales. — Pendant trois jours nous avons vécu ainsi de la dépouille de notre malheureux ami, que la faim nous contraignait de dévorer, bien que notre cœur se sou-

levât de dégoût à la pensée que nous mangions notre semblable. Notre position, du reste, devenait à chaque instant plus affreuse, car non-seulement cette horrible nourriture n'apaisait que partiellement nos souffrances, mais encore nous étions à chaque instant couverts par les lames, qui ne nous permettaient même pas de goûter le repos.

» Le 29, au matin, un grand navire passa de nouveau en vue : il n'était qu'à deux milles sous le vent, et nous crûmes un moment qu'il nous avait aperçus. Vaine espérance ! Il continua sa route comme les autres. Alors tout espoir m'abandonna définitivement ; épuisé par dix-sept jours de jeûne presque absolu, je recommandai mon âme à Dieu, et, fermant les yeux, me couchai près de mes compagnons en pensant que tout était fini pour moi. Quelques heures se passèrent ainsi, quand tout à coup je fus réveillé de mon engourdissement par des cris de joie : « Une voile !... on nous a vus ! » Jamais je n'oublierai l'émotion qui s'empara de moi à ce moment : j'étais mort, et je renaissais à la vie ! Nous avions en effet été aperçus par la goëlette le *Pigeon*, de Saint-Jean de Terre-Neuve, capitaine W. S. Knight, venant de Lisbonne. Vu le gros temps, il fut longtemps avant de pouvoir nous accoster ; mais enfin nous pûmes être arrachés à notre misérable sort et transportés à bord de la goëlette, où les soins les plus pressés nous ramenèrent à la santé. Les vêtements que nous avions sur nous au moment où nous avons quitté l'épave étaient tellement imprégnés d'eau salée et inhérents à notre corps, qu'on fut obligé de nous les enlever par lambeaux. »





## LA GUERRE D'ORIENT.



'D S

Ce sera, aux yeux de la postérité, une des gloires de notre époque que d'avoir entravé les projets ambitieux de la Russie, maintenu l'intégrité de l'empire ottoman et servi la cause de la civilisation sans reculer devant d'immenses sacrifices de sang et d'argent. La guerre d'Orient est un des événements les plus considérables du dix-

neuvième siècle, déjà si fécond en événements de tout genre. *L'Almanach prophétique* ne saurait se dispenser d'offrir à ses lecteurs un sommaire de cette guerre mémorable, dont il entreprend de résumer en quelques pages l'origine, le développement et la fin.

On sait que Pierre le Grand, dans un testament célèbre, avait tracé à ses successeurs cette règle de conduite : « S'étendre sans relâche vers le nord, le long de la Baltique, ainsi que vers le sud, le long de la mer Noire ;



*Pierre le Grand dans les chantiers de Saardam.*

approcher le plus possible de Constantinople et des environs. Celui qui y régnera sera le vrai souverain du monde. En conséquence, susciter des guerres continuelles, tantôt à la Turquie, tantôt à la Perse. »

Sa recommandation fut suivie. Les généraux de Catherine II conquièrent Azof, Taganrog, Kinburn; la Crimée tout entière à la Russie, et lui assurèrent la libre navigation de la mer Noire. Alexandre I<sup>er</sup> employa à faire la guerre aux Turcs les courts moments de relâche que lui laissèrent ses luttes avec Napoléon.



Les armées de Nicolas I<sup>er</sup> s'avancèrent en 1828 jusqu'à Andrinople; mais non content des immenses avantages que lui avait garantis le traité du 4 septembre de la même année, le czar cherchait un prétexte pour renouveler ses attaques, lorsqu'une querelle insignifiante en apparence vint le lui four-

nir inopinément.

Les catholiques et les schismatiques grecs se disputent, depuis le moyen âge, la possession des sanctuaires de Jérusalem, de Bethléhem, de Nazareth et autres lieux sanctifiés par la présence de Jésus-Christ. Leurs discussions devinrent si vives à partir de 1846, que des négociations furent entamées, tant par la France, à laquelle d'anciens traités confiaient la protection du catholicisme en Orient, que par la Russie, dont l'autocrate était en même temps chef spirituel du schisme grec.

Pour appuyer les prétentions de ses coreligionnaires, Nicolas I<sup>er</sup> envoya à Constantinople, comme ambassadeur extraordinaire, l'amiral prince Menschikoff, qui, contrairement aux usages diplomatiques et même aux lois ordinaires de la politesse, se présente au grand vizir, le

2 mars 1853, en paletot, sans décorations, coiffé d'un chapeau rond, ayant dans tout son costume une négligence affectée. Il parle haut; il menace; son ultimatum est formulé dans une note du 49 avril, par laquelle il somme la Porte Ottomane :

De régler la question des sanctuaires à l'avantage des Grecs;

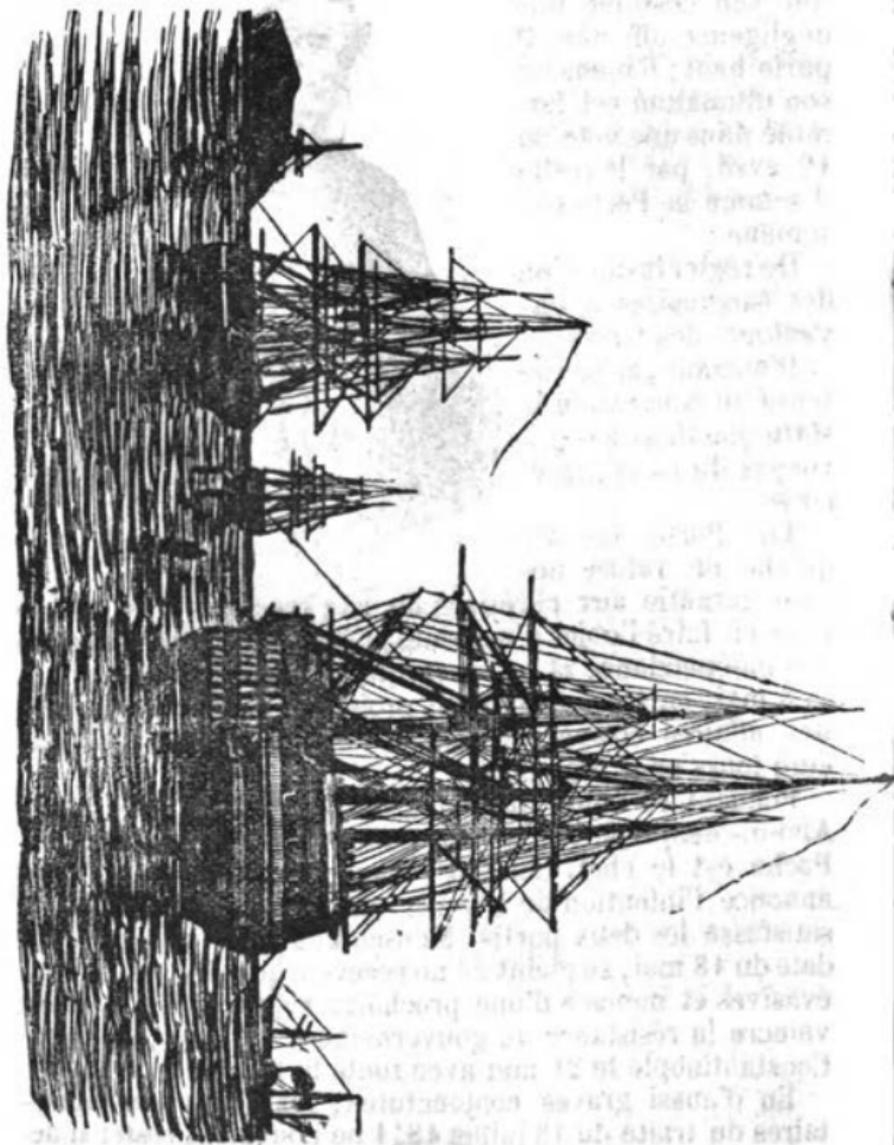
D'encourager par un *sened* ou convention le *statu quo* strict des privilèges du culte gréco-russe.

La Porte déclare qu'elle ne refuse aucune garantie aux chrétiens du rite grec, mais qu'elle ne peut en faire l'objet d'un traité spécial sans compromettre son indépendance et sa souveraineté. Menschikoff répond, le 5 mai, en transmettant un projet de *sened* au ministre des affaires étrangères, Rifaat-Pacha, auquel il donne cinq jours pour répondre !

Pendant le court intervalle du 5 au 40 mai, le sultan Abd-ul-Medjid forme un nouveau ministère dont Réchid-Pacha est le chef. Celui-ci réclame un nouveau délai et annonce l'intention de trouver un moyen de garantie qui satisfasse les deux partis. Menschikoff, par une lettre en date du 48 mai, se plaint de ne recevoir que des assurances évasives et menace d'une prochaine rupture. Ne pouvant vaincre la résistance du gouvernement ottoman, il quitte Constantinople le 24 mai avec toute la légation.

En d'aussi graves conjonctures, les puissances signataires du traité du 43 juillet 1844 ne pouvaient rester inactives. Les représentants de l'Angleterre, de la France, de l'Autriche et de la Prusse, se réunissent en conférence à





Vienne. Pendant qu'ils délibèrent, le 4 juin, la flotte française de la Méditerranée et la flotte anglaise, qui stationne à Malte reçoivent l'ordre de se rendre dans la baie de Besika, à l'entrée des Dardanelles.

Les éventualités qu'on prévoyait ne tardent pas à se produire. Le 3 juillet, un corps d'armée russe passe le Pruth et envahit les provinces danubiennes; après d'inutiles négociations, l'armée de Roumélie s'avance à la rencontre des envahisseurs, et le 8 octobre, son généralissime Omer-Pacha, au nom de la Sublime Porte, invite le général russe, prince Gortschakoff, à évacuer la Moldo-Valachie dans un délai de quinze jours.

Le 23 octobre, les hostilités commencent; le 3 novembre, Omer-Pacha inaugure glorieusement la campagne par la bataille d'Oltenitza.

Le 30, six vaisseaux, deux frégates et trois vapeurs, sous la direction du vice-amiral Nakimoff, brûlent la ville



de Sinope et détruisent dans le port la flottille turque commandée par Osman-Pacha.

Il est temps que les puissances occidentales interviennent : l'Autriche et la Prusse persistent à offrir leurs bons offices diplomatiques ; la France et l'Angleterre agissent. Le 6 janvier 1854, leurs escadres entrent dans l'Éuxin. Leurs ambassadeurs à Saint-Petersbourg sont rappelés le 16 février. Le maréchal Leroy de Saint-Arnaud reçoit le commandement de l'armée française d'Orient, instituée par le décret du 11 mars. Les amiraux Parseval-Deschênes et Charles Napier conduisent dans la Baltique une imposante escadre. Le 20 mars, les puissances occidentales prennent, par un traité, l'engagement de coopérer à la protection du territoire ottoman en Europe et en Asie. Quant à l'Autriche et à la Prusse, elles se contentent de reconnaître, par un protocole signé à Vienne le 9 avril, que c'est pour une cause juste, pour la défense des intérêts généraux de l'Europe, que la France et l'Angleterre sont armées ; et que les quatre gouvernements restent unis dans le but de maintenir l'intégrité territoriale de l'empire ottoman.

La France et l'Angleterre se lient par la convention d'alliance du 10 avril. Par un traité en date du même jour, l'Autriche et la Prusse s'unissent pour toute la durée de la guerre, et se bornent à se garantir réciproquement la possession de leurs territoires allemands et non allemands. Toutefois le cabinet de Vienne, qui tout en s'abstenant de combattre s'attribue le rôle de médiateur, parvient à obtenir du gouvernement russe l'évacuation complète de la Moldavie et de la Valachie, que viennent occuper les troupes autrichiennes.

Les événements de la campagne de 1854 sont d'abord peu décisifs ; mais le 16 juillet un corps expéditionnaire, commandé par le général Baraguay-d'Hilliers, part de Calais pour la Baltique ; le 15 août, avec le concours des

flottes, il s'empare de la citadelle de Bomarsund, la plus importante de celles des îles d'Aland.



En Orient, le choléra retardant les opérations militaires, l'invasion de la Crimée, depuis longtemps résolue, n'est effectuée que le 13 septembre. Les troupes françaises, anglaises et ottomanes débarquent sans coup férir à Eupatoria, culbutent les Russes à l'Alma, et se dirigent sur Sébastopol.

Atteint du choléra le 26 septembre, le maréchal Saint-Arnaud remet le commandement au général Canrobert; il est transporté mourant à bord du *Berthollet*; et rend le dernier soupir le 29 septembre.

La tranchée devant Sébastopol est ouverte le 9 octobre 1854; un premier bombardement par terre et par mer a lieu le 17. Les parallèles se creusent, les batteries s'établissent malgré les fréquentes sorties de la garnison. L'armée de secours des Russes, campée sur les hauteurs voi-

sines, s'efforce vainement de troubler les opérations du siège. Elle s'empare de deux redoutes au combat du 25 octobre, où la cavalerie anglaise se fait imprudemment décimer; mais la mémorable bataille d'Inkermann (5 novembre) prouve aux Russes l'impossibilité de chasser les assiégeants du plateau de Chersonèse.



La fin de l'année 1854 est signalée par le traité du 2 décembre.

Des notes échangées le 8 août entre les cours de Vienne, de Paris et de Londres posaient quatre garanties principales comme conditions préalables de toutes négociations. On exigeait :

1° Que la Russie renonçât au protectorat qu'elle avait exercé sur les provinces danubiennes;

2° Que la navigation du Danube fût délivrée de toute entrave;

3° Que le traité du 13 juillet 1841 fût révisé de concert

par toutes les parties contractantes dans un intérêt d'équilibre européen ;

4° Que la Russie cessât de revendiquer le droit d'exercer un protectorat officiel sur les sujets de la Sublime Porte.

Après avoir par une dépêche du 26 août repoussé ces quatre points, Nicolas I<sup>er</sup> les accepte le 30 novembre. Le ministre des affaires étrangères d'Autriche, M. de Buol, répond à cette communication en promettant de la transmettre aux cours de Paris et de Londres, avec lesquelles l'empereur François-Joseph se trouve engagé pour atteindre une solution franche et équitable des quatre points.

Le contrat qui le lie, c'est le traité du 2 décembre, négocié par MM. de Buol, de Bourqueney et Westmoreland. Les trois puissances s'obligent mutuellement et réciproquement à n'entrer dans aucun arrangement avec la Russie avant d'en avoir délibéré en commun, et se promettent mutuellement leur alliance offensive et défensive dans le cas où les hostilités viendraient à éclater entre l'Autriche et la Russie.

Si le rétablissement de la paix générale n'est point assuré dans le cours de l'année 1854, les trois puissances devront délibérer sans retard sur les moyens efficaces pour obtenir l'objet de leur alliance.

Le protocole du 28 décembre, rédigé par les plénipotentiaires qui ont signé le traité, fixe l'interprétation des quatre garanties. Un *memento* du 7 janvier 1855 résume de nouveau cette interprétation.

Nicolas I<sup>er</sup> l'accepte comme il avait accepté les termes de la note du 8 août 1854. Il est convenu qu'elle sera discutée dans des conférences, auxquelles seront admises l'Autriche et les parties belligérantes. La Prusse s'en est volontairement bannie en rejetant les quatre garanties dont la Russie elle-même consent à faire la base du règlement de la paix.

En revanche, par le traité du 10 janvier 1855, la Sardaigne adhère à la convention conclue le 40 avril 1854 entre la France, l'Angleterre et la Turquie.

Une convention nouvelle, conclue le 3 février 1855 entre la reine d'Angleterre et le sultan, constitue un corps de



vingt mille Turcs, qui seront placés sous le commandement d'un ou de plusieurs officiers anglais, et soldés par la Grande-Bretagne.

Nicolas I<sup>er</sup> meurt le 2 mars, et son fils aîné, Alexandre II, lui succède. Les conférences s'ouvrent à Vienne le 45 mars; mais la grande querelle ne pouvait être vidée que dans Sébastopol.

Le 49 mai, le général Canrobert est remplacé par le général Péliissier, qui donne aux travaux du siège une plus active impulsion. Le 22 mai, on s'empare d'une vaste place d'armes établie par les Russes; le 25, des divisions françaises et piémontaises s'établissent sur les rives de la Tchernaiâ. Le même jour, une expédition anglo-française pénètre dans la mer d'Azof, et prend possession des villes de Kerth et d'Yénikalé.

Les plénipotentiaires réunis à Vienne tiennent le 4 juin une dernière séance pour constater l'inutilité de leurs efforts.

La paix ne peut naître désormais que de la victoire. L'attaque du 7 juin livre aux assiégeants de Sébastopol trois



redoutes importantes; mais l'assaut général du 18 juin échoue à cause de l'insuffisance du matériel et de l'espace trop considérable que les colonnes d'attaque doivent parcourir à découvert.

Le 28 juin, lord Raglan meurt du choléra, et est remplacé par le général James Simpson.

Pendant le mois de juillet 1855, une flottille anglo-française ne cesse de parcourir la mer d'Azof, et de détruire le long de la côte des barques, des fourrages, des pêcheries, des approvisionnements appartenant à l'ennemi. D'autres divisions croisent dans la mer Pacifique, à la

hauteur de l'embouchure du fleuve Amour, où bloquent rigoureusement les ports russes de la mer Blanche.

Le 6 août, les flottes de la Baltique, commandées par les contre-amiraux Dundas et Penaud, bombardent Sweaborg avec succès.

Dans les premiers jours de septembre, les assiégeants de Sébastopol redoublent d'efforts ; leurs mortiers et leurs pièces de marine criblent la place d'énormes projectiles. Le 5, en vingt-quatre heures, seulement, on y lance soixante-dix mille boulets et seize mille bombes et obus. Les Russes perdent jusqu'à deux mille cinq cents hommes par jour.

Le 8 septembre, à midi, l'assaut est donné. Le bastion central, le grand redan, la tour Malakoff, le petit redan



du carénage sont attaqués simultanément. Aux deux extrémités de cette ligne immense, l'ennemi résiste avec ténacité ; les Anglais ne peuvent se maintenir dans le

grand redan ; la division Levailant échoue devant le bastion central et la division Dulac devant les ouvrages du carénage ; mais les divisions la Motterouge et Mac-Mahon, soutenues par les réserves que leur envoie incessamment le général Bosquet, gagnent du terrain dans Malakoff et dans la courtine voisine. A quatre heures et demie les Russes renoncent à se défendre ; ils ne se préoccupent plus que d'évacuer la ville après l'avoir dévastée.

Nommé maréchal de France à la suite de cette éclatante victoire, le général Pélissier travaille à intercepter les communications de l'armée russe, retranchée dans les forts du nord et sur les hauteurs de Mackenzie. De fortes reconnaissances sont poussées dans les vallées de Baïdar et du haut Balbeck. Des régiments de cavalerie, sous les ordres du général d'Allonville, renforcent la garnison ottomane d'Eupatoria, avec laquelle ils remportent le 29 septembre la victoire de Koughil. Le même jour, le général Mourawieff, fatigué des lenteurs d'un blocus qui a commencé dès le mois de juin, tente l'assaut de Kars, et est repoussé honteusement par une garnison qu'ont cependant exténuée plusieurs mois de privations.

Dans le détroit de Kertch, M. Bonnet, commandant la station navale française, fait occuper le 24 septembre les îles de Taman et de Fanagoria, que l'ennemi semblait vouloir choisir comme base d'opérations pour une campagne d'hiver.

Une escadre anglo-française transporte aux bouches du Dniéper neuf mille Français, commandés par le général Bazaine, et trois mille Anglais commandés par le brigadier général Spencer. La forteresse de Kinburn capitule le 17 octobre après quelques heures de bombardement.

Du 3 au 6 novembre, une flottille dirigée par le capitaine Sherhard Osborne, brûle les approvisionnements de blés ou de matériel amassés par les Russes à Glofira et à Gheisk.

Au retour de l'expédition de Kinburn, M. Bruat, nommé amiral par décret du 13 septembre, fait ses adieux à la flotte, remplacé dans le commandement en chef de l'escadre de la Méditerranée par le vice-amiral Tréhouart ;

il se dispose à rentrer en France. Mais au moment où il quitte Constantinople, comblé d'honneurs et de distinctions par le sultan, il meurt le 49 novembre d'une attaque de choléra.

Le sort de Kars, qui lutte avec héroïsme contre des



forces supérieures, attire l'attention de la Porte Ottomane. Omer-Pacha débarque en Asie Mineure, réunit quinze mille hommes, traverse l'Ingour le 7 novembre, occupe Sougdidi et Chopi, et prend la route de Kutaïs. Diversion inutile! Le 27 novembre, la famine contraint les généraux Williams et le muchir Vassif-Pacha à signer la reddition de Kars.

L'hiver suspend les hostilités, mais la diplomatie poursuit son œuvre. Le 24 novembre, par un traité avec la France et l'Angleterre, la Suède s'engage à ne céder à la Russie ni territoires ni droits de pâturage ou de pêche.

De leur côté les puissances occidentales prennent l'engagement de fournir à la Suède des forces navales et militaires suffisantes pour résister avec les siennes aux prétentions ou aux agressions de la Russie.

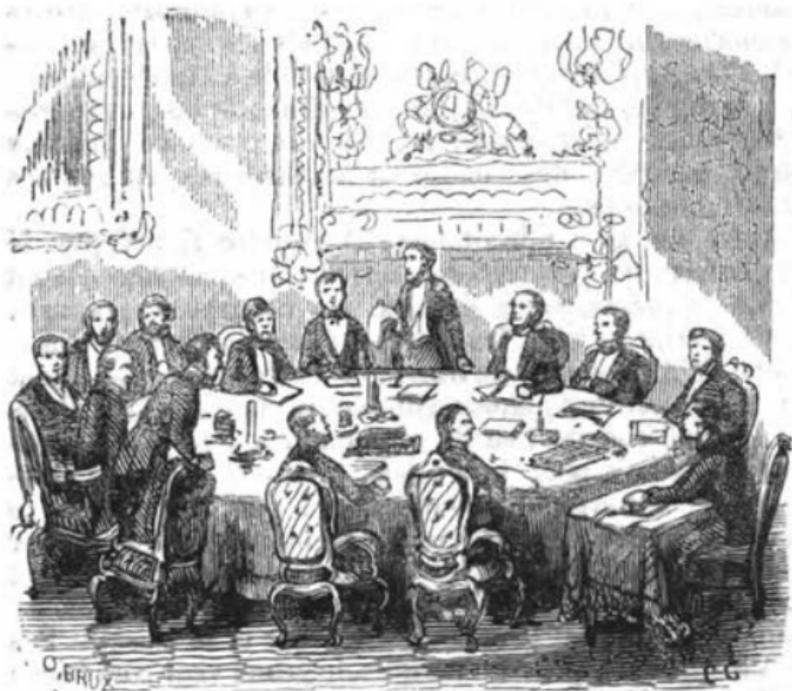
La campagne de 1856 s'annonce comme devant être formidable. L'Autriche, qui ne pourra se dispenser d'y prendre part, tente un dernier effort, et charge le comte Valentin Esterhazy de porter à Saint-Petersbourg un projet de règlement en cinq paragraphes. 1° Le protectorat russe sera aboli sur les provinces danubiennes; 2° la liberté du Danube et de ses embouchures sera efficacement assurée; 3° la mer Noire neutralisée sera interdite à toutes les marines militaires; 4° les immunités des sujets chrétiens de la Porte seront consacrées sans atteinte à l'indépendance et à la dignité de la couronne du sultan; 5° les puissances belligérantes se réservent le droit de produire dans un intérêt européen des conditions particulières, en sus des quatre garanties.

Après un mois d'hésitation, Alexandre II accepte, le 16 janvier, les propositions autrichiennes, comme devant servir de préliminaires de paix. Un congrès se prépare: le 4<sup>er</sup> février, à midi, les ambassadeurs de France, d'Autriche, d'Angleterre, de Russie et de Turquie, constatent par un protocole l'adhésion des cours contractantes. Paris est désigné comme lieu de réunion; les plénipotentiaires nommés sont: pour la France, le comte Colonna Walewski et le baron de Bourqueney; pour l'Autriche, le comte Buol-Schauenstein et le baron de Hübner; pour la Grande-Bretagne, le comte de Clarendon et lord Cowley; pour la Russie, le comte Orloff et le baron de Brunnow; pour la Sardaigne, le comte de Cavour et le marquis Pes de Villamarina; pour la Turquie, le grand vizir Aali Pacha et Mehemed Bey, ambassadeur extraordinaire du sultan à Paris. La Prusse, qui a constamment refusé de se prononcer, n'est pas admise d'abord à la réunion solennelle des nations.

Des conférences particulières ont lieu à Constantinople entre Aali Pacha, M. Thouvenel, ambassadeur de France, lord Redcliffe, ambassadeur d'Angleterre, de Prokesch,

ambassadeur d'Autriche, et le prince Callimaki, ambassadeur de la Porte à Vienne. Le résultat de leurs délibérations est le hatti-schérif du 18 février 1856, qui met un terme à l'état d'infériorité contre lequel réclamaient les chrétiens d'Orient.

Le congrès s'ouvre à Paris le lundi 15 février, sous la présidence du comte Walewski. Les séances se succèdent rapidement; dans celle du 12 mars, l'admission de la Prusse est décidée; et dès le 18 mars, le baron de Mantouffel et M. de Hatzfeldt viennent représenter cette puissance au congrès.



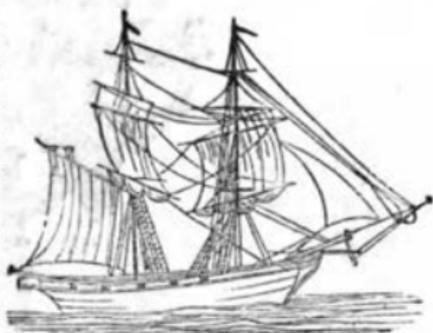
Par le traité, signé le 20 mars 1856, les puissances s'engagent à rendre réciproquement les prisonniers de guerre, et à évacuer les territoires conquis en Russie.

Dans le cas où un dissentiment éclaterait entre la Porte et une ou plusieurs des autres puissances signataires,

toutes seront mises en mesure d'exercer une active médiation.

Le hatti-schérif du 18 février est mentionné dans le traité comme un acte d'une haute valeur, témoignage des généreuses intentions du sultan envers les populations chrétiennes de son empire.

La liberté du Danube est assurée, la mer Noire neutralisée, la frontière de Besarabie rectifiée, une commission spéciale chargée de régler le sort de la Moldavie et de la Valachie, qui échappent au protectorat moscovite.



Par un traité spécial, en date du 15 avril 1856, l'Angleterre, l'Autriche et la France garantissent conjointement et séparément l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman. Toute infraction au traité du 20 mars sera considérée par elles comme un *casus belli*. Elles s'entendront avec la Sublime Porte pour les mesures qui seront devenues nécessaires, et régleront entre elles, sans délai, l'emploi à faire de leurs forces militaires et navales.

Ainsi s'est terminée cette grande lutte, qui, d'après les documents officiels, a coûté à la France 83,520 hommes, à l'Angleterre 42,000, au Piémont 4,500, à la Russie plus de 200,000. Le 5 juillet 1856, la Crimée était complètement évacuée; et pour compléter l'œuvre de pacification, il ne reste plus qu'à déterminer l'organisation nouvelle que doivent recevoir les provinces danubiennes.

E. L.

Le 4<sup>er</sup> mars 1854, une nouvelle planète fut aperçue par M. Luther. C'était au commencement des hostilités, et on la nomma *Bellone*.

Le 22 mai 1856, M. Goldschmit a découvert une nouvelle planète, à laquelle, en commémoration de la paix, on a donné le nom d'*Harmonia*.



UN  
DÉJEUNER  
EN CRIMÉE.



n ne lira pas sans intérêt les curieux détails qui suivent. Ils sont extraits d'une lettre écrite, le 6 mai 1856, par un officier supérieur attaché à l'état-major général de l'armée d'Orient.

« Il y a quelques jours, dit-il, un colonel d'état-major russe était venu déjeuner avec nous, et nous avait invi-

tés tous à passer la journée à son camp, situé au beau milieu du défilé de Koralès, la position la plus formidable qu'aient les Russes en avant de nous.

» Tout le monde ayant fort à faire ici, tous ceux qui avaient promis de répondre à l'invitation n'ont pu bouger, et je me suis trouvé chef de la bande, uniquement composée d'officiers d'état-major.

» Nous sommes partis, le 5 mai, à huit heures et demie du matin, à cheval, pour n'arriver, en marchant presque toujours un bon trot, qu'à midi un quart. C'est te dire que nous avons fait bien près de dix lieues pour gagner notre déjeuner. C'était, du reste, une ravissante promenade, tout le long de la vallée du Chouliou, à travers un pays extrêmement pittoresque par sa sauvagerie, et au

milieu des plus beaux arbres possibles, noyers, cerisiers en fleurs, noisetiers, etc.

» Nous étions tout émerveillés de voir une si belle végétation, nous qui avons à peine quelques radis pour toute futaie. Après une longue marche, nous sommes entrés dans ce fameux défilé de Korales, qui n'est autre chose qu'une falaise à pic de cinq à six cents pieds de hauteur, s'étendant à perte de vue, et laissant à peine apercevoir, à travers ses anfractuosités, l'azur du ciel. Nos bons amis avaient pris la peine de hérissier tout cela de batteries, de coupures, etc., pensant que nous serions assez niais pour aller les chercher dans ce repaire, au fond duquel ils nous auraient tout simplement enterrés, en se bornant à faire rouler des pierres du haut des falaises sur la vallée.

» Nous sommes donc arrivés chez notre hôte, qui habite une jolie petite maison, nichée dans le défilé, à un endroit où il s'élargit. Un très-beau verger entoure cette maison, que son propriétaire, seigneur tatar quelconque, mis à la porte pour faire place à l'armée, soignait probablement avec amour, ne se doutant guère que des soldats viendraient un jour de si loin exprès pour troubler sa quiétude.

» A peine nous aperçut-on qu'une musique militaire nous salua d'un air emprunté au *Bijou perdu*. — *Ah! qu'il fait donc bon cueillir des fraises!* et j'avoue que l'audition de cette ronde ne fut pas une des moindres surprises de cette petite expédition. Nous descendîmes de cheval, et le colonel Zimmermann, notre hôte, nous introduisit dans sa maison, où nous fûmes aussitôt entourés d'une multitude de Russes tout chamarrés de broderies.

» Nous croyions ne rencontrer que des officiers d'état-major comme nous, et nous n'avions, pour nous recevoir, que des généraux : le général Wrangel, qui arrivait précisément le matin même pour prendre le commandement de toute l'armée qui restera en Crimée; le général Ouschkoff, qui commandait le 3<sup>e</sup> corps, et d'autres dont je n'essaye pas d'écrire les noms bardés de dures consonnes.

» A peine arrivés, on nous invita à passer à table. La salle à manger était installée dans la prairie, sous une

tente, et comme le temps était magnifique, c'était beaucoup plus agréable que dans l'intérieur.



» Pour s'ouvrir l'appétit, on commence dans ce pays-là, avant de se mettre à table, par aller dans un coin de la salle boire de l'eau-de-vie et du gin, et manger sur le pouce des sardines, du fromage, des piments et un tas de choses au vinaigre qui suffiraient pour vous enlever tout désir de manger, d'autant qu'on boit dans le même petit verre et que tout le monde pique avec la même fourchette ou puise avec la même cuillère, et avale la sardine entière d'une seule bouchée, sans pain et sans ôter d'arêtes. Ces préliminaires accomplis, nous nous mîmes à une table bien servie. J'avais la place d'honneur, entre le général Wrangel et un autre général. La table était couverte de bouteilles de vin, mais pas une goutte d'eau.

» Tout ce vin venait de chez nos marchands de Kamiesch.

» On nous a servi d'abord, un pâté russe, pâté chaud composé de viande hachée mêlée de riz, d'œufs, de caviar

et autres condiments. C'était assez bon. Après on a apporté un potage dans des tasses; le bouillon était à la cannelle, puis, des jambons chauds, des rosbifs de quarante livres, etc. Trois quarts d'heure entre chaque plat et force toasts, rasades et libations pour remplir les intervalles. Les plats sucrés à la française, tels que pudding à la sauce blanche vanille, gelée d'oranges, sont enfin arrivés et nous faisaient espérer la fin du repas. Grave erreur! On enleva nos assiettes et on nous servit encore des dindons rôtis et des salades. Il fallait faire violence à son estomac sous peine d'impolitesse et dévorer son dindon et sa salade comme si on eût été affamé: et, pour comble de satisfaction, la salade était au sucre et au vinaigre.

» Nous avons bu à la santé de l'empereur Napoléon d'abord, puis à celle de l'empereur de Russie, puis du maréchal Pélicissier, puis du général Wrangel, et puis des vivants, et puis des morts, pendant cinq heures, sans désemparer. Nous ne sommes sortis de table qu'à six heures.

» Nous avons encore dix lieues à faire pour rentrer; aussi, après avoir fumé quelques cigares, nous avons repris nos chevaux et sommes partis pour arriver chez nous à dix heures du soir.





## LE BAPTÊME DU PRINCE IMPÉRIAL.



**C'**était un grand événement pour la dynastie napoléonienne que la naissance d'un enfant. Elle était impatientement attendue, et l'Empereur, confiant dans son étoile, était convaincu qu'un prince lui naîtrait. Dès le milieu de la nuit du 15 mars, l'Impératrice ressentit les premières douleurs, qui se prolongèrent régulièrement. L'Empereur se rendit auprès de l'Impératrice aussitôt que les premiers signes d'un accouchement prochain se manifestèrent. Au moment des grandes douleurs,

le prince Napoléon et le prince Lucien Murat, témoins désignés, ainsi que le ministre d'Etat et le garde des sceaux, furent introduits dans la chambre de l'Impératrice.

L'Impératrice accoucha heureusement, le 16 mars, à trois heures un quart du matin.

Immédiatement après, l'enfant fut présenté par ma-



dame l'amirale Bruat, gouvernante des Enfants de France, à l'Empereur et à l'Impératrice, aux princes Napoléon et Lucien Murat, ainsi qu'au ministre d'Etat et au garde des sceaux. Il fut ensuite dressé procès-verbal de sa naissance sur le registre de l'état civil de la famille impériale par le ministre d'Etat, assisté du président du conseil d'Etat, conformément à l'article 8 du sénatus-consulte du 25 décembre 1852, et à l'article 43 du statut impérial du 24 juin 1853.

Le Prince impérial reçut les noms de Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph.

Le sénat, le corps législatif et le conseil municipal de Paris, avertis dès le matin par des officiers de la maison de l'Empereur, s'étaient immédiatement réunis au lieu de leurs séances. Des officiers d'ordonnance de l'Empereur allèrent, aussitôt après la naissance du Prince impérial, leur porter cette heureuse nouvelle.

A six heures, une salve de cent un coups de canon annonça cet événement à la population.

A midi, le Prince impérial fut ondoyé dans la chapelle



des Tuileries par l'évêque de Nancy, en présence des membres de la famille impériale, des amiraux et maréchaux de France, des principaux dignitaires de l'Etat et des cardinaux archevêques de Bourges, de Reims, de Bordeaux et de Tours.

Le parrain de l'enfant était le souverain pontife, et la marraine la reine de Suède.

Le baptême fut fixé au 4 juin, et d'immenses préparatifs furent faits pour ajouter à la solennité et à l'éclat de ce jour.

Le pape désigna pour le représenter à la cérémonie, avec le titre de *légal à latere*, le cardinal Constantin Patrizi, évêque d'Albano, préfet de la congrégation des rites, archiprêtre de la basilique de Sainte-Marie-Majeure, préfet de la congrégation de la résidence des évêques, vicaire général de Sa Sainteté. La reine de Suède, marraine, se fit représenter par la grande-duchesse Stéphanie.

Le jour fixé arrive, et, dès le matin, la population parisienne est en mouvement. Une double haie de troupes se forme le long des rues et places que doit parcourir le cortège. Elle commence aux Tuileries pour finir à Notre-Dame, en suivant la place de la Concorde, la rue de Rivoli, la place de l'Hôtel de ville, le pont et la rue d'Arcole et le parvis Notre-Dame.

A droite est la garde nationale, à gauche la garde impériale et la ligne; les troupes de cavalerie de la garde et de la ligne qui ne font pas partie du cortège sont massées sur la place de la Concorde.

A deux heures et demie, les portes de la cathédrale sont ouvertes et les invités arrivent en foule.

A quatre heures, le sénat, le corps législatif, le conseil d'Etat quittaient leurs palais pour se rendre à Notre-Dame; la cour de cassation, la cour des comptes, le conseil de l'université, la cour impériale, le tribunal de première instance, se rendaient également à la métropole; d'un autre côté arrivent au même lieu le corps municipal, le tribunal de commerce, les juges de paix, les maires des chefs-lieux de départements.

A leur entrée dans l'église métropolitaine, ces différents corps sont placés par les maîtres et aides des cérémonies, suivant leur rang, à droite du trône, depuis le chœur jusqu'au milieu de la nef.

A cinq heures, le corps diplomatique arrive, un maître des cérémonies le conduit à la tribune qui lui est destinée.

Le cardinal Patrizi arrive à cinq heures un quart dans une voiture à huit chevaux; deux autres à six chevaux sont occupées par les prélats et les personnes de la suite du légat.

Deux escadrons du 42<sup>e</sup> régiment de chasseurs précèdent

ces voitures, que suivent deux escadrons du 41<sup>e</sup> régiment de dragons.

Le cardinal-légit est reçu à l'entrée de l'église par l'archevêque de Paris, accompagné de son chapitre, pendant que la musique exécute le motet : *Tu es Petrus*.

A cinq heures, l'Empereur et l'Impératrice, avec le Prince impérial, se rendent des Tuileries à Notre-Dame par le pavillon de l'Horloge, le jardin des Tuileries, la place de la Concorde, la rue de Rivoli, la place de l'Hôtel de ville, le pont d'Arcole, la rue d'Arcole et la place du Parvis. Le cortège est précédé de la musique du 4<sup>e</sup> régiment de carabiniers, du général Korte et de son état-major, de deux escadrons du 4<sup>e</sup> carabiniers, de deux escadrons du 41<sup>e</sup> dragons, de deux escadrons des guides et des piqueurs de la maison impériale. Viennent ensuite trois voitures où sont divers officiers des maisons de la princesse Mathilde, du prince Napoléon et du prince Jérôme.

Dans la première voiture à six chevaux sont placés deux chambellans de service et deux dames attachées au service de la grande-duchesse de Bade;

Dans la seconde voiture, quatre dames du palais;

Dans la troisième, quatre dames du palais;

Dans la quatrième, l'aide de camp du prince de Suède, le maréchal de la cour de la grande-duchesse de Bade, le premier chambellan de l'Empereur et le premier chambellan de l'Impératrice;

Dans la cinquième, la grande maîtresse de la maison de l'Impératrice, la dame d'honneur, deux dames du palais de service.

La sixième est occupée par le grand maréchal du palais, le grand chambellan, le grand maître des cérémonies, le grand maître de la maison de l'Impératrice.

Dans les septième et huitième voitures, également attelées de six chevaux, sont les princes et princesses de la famille impériale.

Dans la septième, la princesse Mathilde et la princesse Marie, duchesse d'Hamilton.

A la portière de droite, le chevalier d'honneur de la princesse Mathilde.

Dans la huitième, le prince Jérôme, le prince Napoléon, la grande-duchesse de Bade, le prince Oscar de Suède.

À la portière de droite, un aide de camp, l'écuyer et un officier d'ordonnance du prince Napoléon.

Viennent ensuite six piqueurs précédant la voiture de l'Impératrice, attelée de huit chevaux, garçons d'attelage à pied. Cette voiture est celle du mariage.

Dans cette voiture est le Prince impérial avec la gouvernante, les deux sous-gouvernantes et la nourrice.

À la portière de droite et à cheval se trouvent le maréchal Canrobert, l'adjudant général du palais, l'écuyer de l'Impératrice.

À la portière de gauche, le maréchal Bosquet, un aide de camp de l'Empereur et un officier d'ordonnance.

À la suite, les écuyers de l'Empereur.

La voiture de l'Empereur attelée de huit chevaux avec garçons d'attelage à pied.



Dans cette voiture ont pris place l'Empereur et l'Impératrice.

Cette voiture est resplendissante de dorures et de peintures ; la partie supérieure est entièrement à jour et ornée de glaces.

Sur les panneaux des portières sont peintes, sur un manteau impérial semé d'abeilles, les armes de l'Empereur, surmontées de la couronne, entourées du cordon de la Légion d'honneur et soutenues par des génies. Les quatre panneaux latéraux offrent autant de figures symboliques empruntées à la religion. La caisse est dorée du haut en bas, et la galerie qui la domine sert de base à un groupe portant la couronne impériale ; l'intérieur de la voiture est garni en velours cramoisi frangé d'or avec des broderies et des arabesques.

A la portière de droite se tiennent le grand veneur, le maréchal Baraguey d'Hilliers, le général Lawœstine, le premier écuyer.

A la portière de gauche, le maréchal Castellane, le général Regnault Saint-Jean-d'Angely, l'aide de camp de service.

Derrière la voiture, les aides de camp de service, les officiers d'ordonnance.

Un escadron des cent-gardes, deux escadrons de cuirassiers de la garde, deux escadrons de l'artillerie à cheval de la garde, deux escadrons de cuirassiers de la ligne, deux escadrons du 2<sup>e</sup> carabiniers, ferment la marche du cortège.

A six heures, le cortège arrive à Notre-Dame.

L'architecture de la vieille basilique est rehaussée par de splendides décorations.

La nef est garnie de longues tribunes à rez-de-chaussée. Au milieu de la croisée de l'église est dressée une estrade élevée de six marches au-dessus du pavé de l'église. Sur cette estrade sont placés les trônes de l'Empereur et de l'Impératrice, les fonts, le trône du nonce apostolique, les sièges des princes et princesses de la famille impériale.

A l'extrémité de l'estrade, à l'entrée du chœur, est un *u* tel surmonté d'un riche baldaquin, semblable à celui

qui couvrait l'ancien maître-autel de Notre-Dame avant 1699, époque où il fut détruit.

A droite et à gauche de l'estrade, de chaque côté du transept, sont des tribunes publiques pour le corps diplomatique et les grands corps de l'Etat.

Au-dessus deux tribunes, dont la plus haute communique avec la galerie du transept.

D'autres gradins sont disposés dans les bas-côtés de la nef. La tribune de l'orgue est réservée aux musiciens. Devant le portail, une vaste tente permet de descendre de voiture à couvert.

L'Empereur et l'Impératrice sont reçus par le clergé, ayant à sa tête l'archevêque de Paris.

Après avoir adoré la croix et reçu l'eau bénite et l'encens, Leurs Majestés sont conduites à leurs prie-Dieu sous un dais porté par des chanoines.

Les dames désignées pour porter les honneurs s'approchent de la table où ils ont été déposés et les reçoivent des mains d'un aide des cérémonies.

Une des sous-gouvernantes des Enfants de France va en même temps recevoir le manteau du Prince impérial près de la table où il a été déposé.

Le cortège s'avance dans l'ordre suivant :

Les aides des cérémonies, les maîtres des cérémonies, les écuyers de l'Empereur, le préfet du palais de service, le chambellan de l'Impératrice et le chambellan de l'Empereur; de service, le premier veneur, le premier écuyer, le premier chambellan de l'Impératrice et le premier chambellan de l'Empereur, l'adjudant général du palais, le général commandant en chef de la garde impériale, le grand maître des cérémonies, le grand veneur, le grand chambellan, le grand maréchal du palais.

Les honneurs de l'Enfant impérial, portés, savoir :

Le cierge, par madame la comtesse de Montebello, dame du palais;

Le chémeau, par madame la baronne de Malaret, dame du palais;

La salière, par madame la marquise de Latour-Maubourg, dame du palais.

Les honneurs du parrain et de la marraine, portés, savoir :

Le bassin, par madame la comtesse de Labédoyère, dame du palais;

L'aiguïère, par madame la comtesse de Rayneval, dame du palais;

La serviette, par madame de Saulcy, dame du palais.

Ces dames marchent deux de front : les honneurs du parrain et de la marraine à droite, et ceux de l'Enfant impérial à gauche.

Devant le Prince impérial, madame la grande-duchesse de Bade, représentant la marraine, et monseigneur le prince Oscar de Suède et de Norvège :

Le Prince Impérial, porté par la gouvernante des En-



fants de France et revêtu d'un manteau doublé d'hermine,

ayant à sa droite et à sa gauche les sous-gouvernantes et la nourrice; l'Empereur, l'Impératrice; l'Empereur porte l'uniforme de général de division avec culotte courte et bas de soie; l'Impératrice, vêtue de blanc, porte sur la tête un diadème en diamants; la queue du manteau est portée par son écuyer.

Derrière le dais où étaient Leurs Majestés ;

Les princes et princesses de la famille impériale; les princes et princesses de la famille de l'Empereur ayant rang à la cour; le grand maître et la grande maîtresse de la maison de l'Impératrice et le premier aumônier; la dame d'honneur et les dames de l'Impératrice de service; madame la marquise de Las Marismas et madame la baronne de Pierres; les maréchaux de France; le général commandant supérieur des gardes nationales de la Seine; l'aide de camp de l'Empereur, de service, et les autres aides de camp de l'Empereur; le maréchal de la cour et la dame d'honneur de madame la grande-duchesse de Bade; le chevalier d'honneur et les dames de madame la princesse Mathilde, ainsi que les aides de camp de service des Princes; les officiers d'ordonnance de l'Empereur et le capitaine commandant l'escadron des cent-gardes; les officiers de Leurs Altesses Impériales.

En arrivant près des prie-Dieu, toutes les personnes du cortège précédant Leurs Majestés se rangent à droite et à gauche.

Les princes et les princesses prennent place à droite et à gauche des prie-Dieu, dans l'ordre suivant :

A droite de l'Empereur, le Prince impérial, porté par la gouvernante, derrière laquelle étaient les sous-gouvernantes et la nourrice.

A droite du Prince Impérial, S. A. I. et R. madame la grande-duchesse de Bade, représentant la marraine, et Mgr le prince Oscar de Suède et de Norvège.

A leur droite, Leurs Altesses Impériales : Mgr le prince Jérôme Napoléon, Mgr le prince Napoléon; Leurs Altesses : Mgr le prince Louis-Lucien Bonaparte, Mgr le prince Lu-

cien Murat, Mgr le prince Joseph Bonaparte, Mgr le prince Joachim Murat, Sa Seigneurie le duc de Hamilton, les dames portant les honneurs du parrain et de la marraine.

A gauche de l'Impératrice : Mme la princesse Mathilde, Mme la princesse Marie, duchesse de Hamilton ; Leurs Altesses : madame la princesse Baciocchi, madame la princesse Lucien Murat, madame la princesse Joachim Murat, les dames portant les honneurs du Prince impérial.

La grande maîtresse de la maison de l'Impératrice et les dames de service de Sa Majesté, ainsi que les dames du palais non de service, sont placées derrière l'Impératrice.

La dame d'honneur de S. A. I. et R. madame la grande-duchesse de Bade et les dames de S. A. I. madame la princesse Mathilde sont rangées derrière ces princesses.

Le grand maître des cérémonies se tient à droite, un peu en avant du prie-Dieu de l'Empereur, ayant à sa droite un maître et un aide des cérémonies.

L'autre maître et l'autre aide des cérémonies sont de l'autre côté, en face de ces derniers.

Le premier aumônier de l'Empereur est à droite du prie-Dieu, derrière le grand maître, et tient le livre de prières de l'Empereur pour le remettre à Sa Majesté au commencement de la cérémonie.

La grande maîtresse de la maison de l'Impératrice tient le livre de prières de Sa Majesté.

Le grand maréchal du palais, le grand chambellan, le grand veneur, le grand maître de la maison de l'Impératrice, les maréchaux de France, le général commandant supérieur des gardes nationales de la Seine, le général commandant en chef de la garde impériale, l'adjudant général du palais, l'aide de camp de l'Empereur et tous les officiers de service des maisons de Leurs Majestés, sont debout derrière Leurs Majestés, suivant leur rang.

La cérémonie du baptême commence. Le cardinal-légit quitte son trône pour entonner le *Veni Creator*, pendant lequel les honneurs sont déposés sur les tables de crédences

placées près de l'autel. A la fin du *Veni Creator*, le cardinal-légit fait la cérémonie des catéchumènes, puis il conduit l'enfant par les langes près des fonts, et toutes les personnes qui étaient à droite et à gauche de Leurs Majestés et du Prince impérial, et derrière eux, marchent en avant dans le même ordre où elles étaient placées, et montent sur l'estrade pour y occuper autour du trône et sur les degrés de l'estrade les mêmes places qu'elles occupaient autour des prie-Dieu, à l'exception des maréchaux ayant fait partie du cortège, qui se rendent aux places réservées pour eux sur l'estrade.

**Leurs Majestés montent sur le trône.**

La grande maîtresse, les dames de l'Impératrice et les dames des princesses se mettent sur une banquette volante.

S. A. I. et R. madame la grande-duchesse de Bade, représentant la marraine, se rend aux fonts.



Le cardinal-légit procède au complément des cérémonies du baptême suivant les rites du cérémonial religieux, S. A. I. le Prince impérial ayant déjà été ondoyé.

On remarque le vase du baptême, qui est en cuivre damasquiné et niellé, du plus beau style persan de la fin du douzième siècle. Une tradition, qui s'est pieusement conservée, veut que saint Louis l'ait rapporté des croisades et que les enfants du saint roi y aient été baptisés.

Les cérémonies du baptême du Prince impérial étant terminées, le grand maître des cérémonies salue Leurs Majestés et S. A. I. le Prince impérial.

Madame la gouvernante remet le Prince impérial entre les mains de l'Empereur; un aide des cérémonies s'avance au milieu du chœur et crie trois fois : « Vive le Prince impérial ! »

Pendant ce temps, l'Empereur, debout, tient l'Enfant impérial sur ses bras et le présente aux assistants.

Après la cérémonie, le Prince impérial est reconduit aux Tuileries par un cortège ainsi composé :

Un escadron des guides. — Première voiture, à deux chevaux : Deux chambellans de l'Empereur, le préfet du palais, de service. — Deuxième voiture, à huit chevaux : S. A. le Prince impérial, la gouvernante, les deux sous-gouvernantes, la nourrice. Portière de droite : un aide de camp de l'Empereur, l'écuyer de l'Impératrice. Portière de gauche : un officier d'ordonnance de l'Empereur, le capitaine des cuirassiers d'escorte. — Troisième voiture, à deux chevaux : Deux chambellans de l'Empereur. Un escadron des cuirassiers de la garde.

A dix heures et demie, l'Empereur et l'Impératrice retournent aux Tuileries. Toutes les rues sont splendidement illuminées; la tour Saint-Jacques-la-Boucherie, éclai-

rée dans toute sa hauteur de feux rouges, produit à l'horizon l'effet le plus fantastique. Notre-Dame, le Panthéon,



le palais de Justice, la Monnaie, le palais du Sénat, la Légion d'honneur, le Corps législatif, le ministère des affaires étrangères, le palais du conseil d'Etat, la Banque, la Préfecture de police, resplendissent de mille feux. Le lendemain, des réjouissances publiques ont lieu à Paris et dans toutes les villes de France.

— L'Empereur et l'Impératrice ayant décidé qu'ils seraient parrain et marraine des enfants nés le même jour que le Prince impérial, plus de trois mille six cents demandes parvinrent au ministère de la maison de l'Empereur : les titres furent vérifiés avec soin, et chacune des familles ayant droit reçut, par l'intermédiaire des préfets, un certificat délivré par le ministre de la maison de l'Empereur,

et constatant la faveur accordée aux enfants par Leurs Majestés.

L'*Almanach prophétique* ne doit pas oublier que le 14 juin est l'anniversaire des victoires de Marengo et de Friedland. C'est à cette circonstance que le poète Méry fait allusion dans une strophe d'une ode qui fut lue le 15 juin au théâtre Français :

Oh ! le quatorze juin, illustre dans l'histoire,  
Ne vient pas annoncer sa troisième victoire ;  
Nul laurier n'est couvert d'un crêpe triomphant ;  
C'est le Dieu de la paix qui, dans l'auguste enceinte,  
Veut bénir une mère et fait couler l'eau sainte  
Sur un berceau de fleurs où s'éveille un enfant.

PAUL F.



## LES INONDATIONS.



*'Almanach prophétique*, les années précédentes, a raconté de désastreuses inondations, mais elles ne sont rien comparative-ment à celles qui ont dévasté, en 1856, les départements qu'arrosent le Rhône, la Saône, la Garonne, la Loire, l'Allier, le Cher, la Durance, la Mayenne, etc.

La seconde ville de l'empire fut la plus cruellement éprouvée. Dans la nuit du 29 au 30 mai, des torrents de pluie vinrent fondre sur Lyon, et à la suite d'un déluge qui dura trente-six heures consécutives, le Rhône grossit avec une effrayante rapidité. Le génie militaire employa des hommes de corvée à fortifier en toute hâte la chaussée qui protégeait les ouvrages de défense qu'il élevait sur le quai d'Albret. Toute la ligne des quais de la rive droite, du pont Morand à celui de la Guillotière, fut bientôt recouverte par les eaux.

Pendant toute la soirée du 30 mai, l'inondation envahit la plupart des rues et des places; mais les bas quartiers des plaines de l'est étaient encore défendus par la digue de la Tête d'or. Elle céda vers deux heures du matin, et un immense torrent se rua sur la Guillotière, les Charpennes et Villeurbanne. Les habitants, surpris dans leur sommeil, se trouvèrent au milieu d'un lac écumeux, et



un grand nombre périrent, malgré l'empressement qu'on mit à réunir sur ce point des bateaux, des omnibus, des



charrettes, des carrioles à bras, des véhicules de toute espèce.

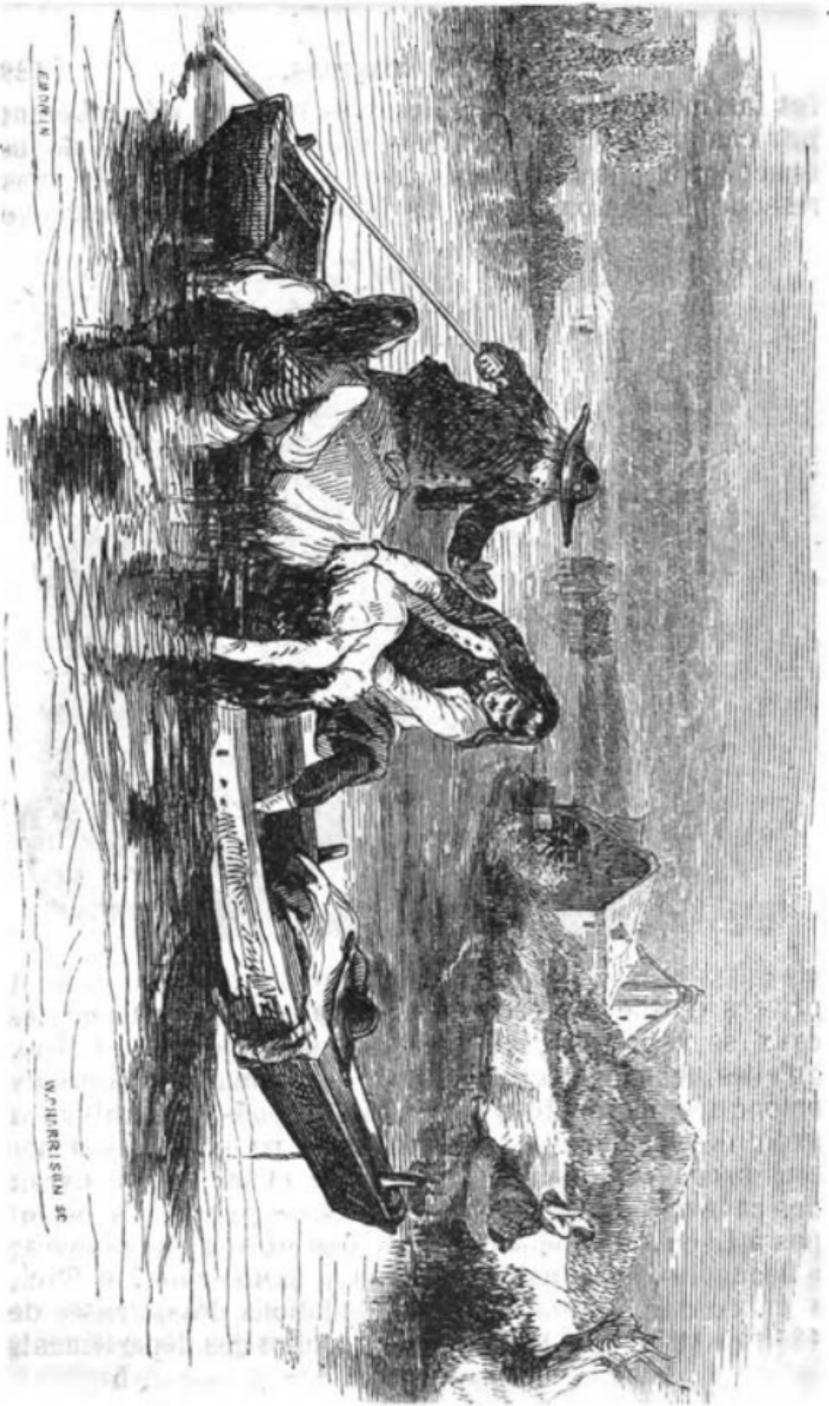
Onze cents soldats qui travaillaient sous les ordres de M. Kleitz, ingénieur en chef du service spécial de la navigation du Rhône, et d'un autre ingénieur, se trouvèrent coupés par la rupture de la digue. Avis en fut immédiatement donné au maréchal Castellane et au sénateur chargé d'administrer le département, qui s'étaient prodigués avec un égal dévouement dans la soirée pour tout inspecter et pour donner des ordres. L'un et l'autre se transportèrent de nouveau sur les lieux, où le maréchal fit diriger en toute hâte toutes les embarcations du génie, et le sauvetage put être opéré.

Le lendemain, l'eau renversa le chemin de ronde, à la hauteur du pont la Fayette, et inonda les Brotteaux. Telle

fut la violence du courant, que les maisons s'écroulèrent par centaines. Heureusement on avait eu le temps de les évacuer; et leurs habitants, demi-nus, sans pain et sans ressources, campaient sur les dalles des quais que le fleuve



n'avait pas atteints. Plus de vingt mille personnes furent privées d'asile par cette affreuse catastrophe. Quand les eaux se retirèrent, au bout de quatre jours, les lieux qu'elles abandonnaient n'étaient qu'un amas de matériaux amoncelés, de meubles brisés, de maisons qui semblaient avoir été tordues, et auxquelles on ne pouvait toucher sans provoquer des éboulements. Ça et là, on découvrait des cadavres à moitié engagés dans les débris. Ce ne fut pas à Lyon seulement que le Rhône exerça ses ravages; à Beaucaire, le 31 mai, il atteignit la hauteur de 7 m. 95 c., 4 m. 40 de plus que dans les inondations désastreuses de 1840 et 1841. A la Palud, sur les confins des départements



de la Drôme et de Vaucluse, il renversa 450 maisons. Il envahit les villes d'Arles et de Tarascon, détruisit une partie des remparts d'Avignon, emporta le village entier de la Saugé, et couvrit de sable et de limon des prairies et des champs fertiles.

Cependant la Durance sortait de son lit, faisait écrouler quatre ponts, et transformait en vastes étangs les plaines de l'arrondissement d'Embrun (Hautes-Alpes)

On compta trois débordements successifs de la Garonne, les 15 avril, 10 mai et 31 mai. M. le préfet de Tarn-et-Garonne, accompagné du sous-préfet de Castel-Sarrazin, et de M. Descombes, ingénieur de la navigation, parcourut plus tard une partie des rives du fleuve; il reconnut que les courants avaient raviné les terres, et y avaient creusé neuf bras nouveaux; que le hameau de Monestié avait été détruit; que la ville de Magassin avait été submergée; que les pertes entre Toulouse et Agen ne pouvaient être évaluées à moins de cinq millions. A Marmande, la Garonne marquait encore, le 19 juin, 9 m. 10 c. au-dessus de l'étiage.

La Loire fut plus terrible encore. Depuis le département de la Nièvre, jusqu'à celui de Loire-et-Cher, sur une étendue de plus de cent kilomètres, les vallées voisines furent ravagées, les récoltes perdues, les bestiaux engloutis en grand nombre. A Jargeau, plus de quarante maisons, y compris la caserne de gendarmerie, s'écroulèrent. Le pont fut emporté. L'eau, couvrant les quais d'Orléans, vint battre en fureur le pied des maisons.

A Amboise, la levée de la Loire fut rompue, le 3 juin. M. Henri de la Thuille, inspecteur principal du chemin de fer, et MM. Ratel et Rabusson, inspecteurs ordinaires, arrivèrent avec un train près de la gare d'Amboise, au moment où l'on travaillait à consolider cette levée de la Loire. Les trois inspecteurs descendirent sur la levée, mais à peine y étaient-ils, qu'elle livra passage aux eaux du fleuve. Ils se précipitèrent vers la gare, et parvinrent à y entrer; mais bientôt le premier étage fut submergé, et ils durent se réfugier sur les toits. D'un autre côté, le mécanicien et le chauffeur du train spécial s'étaient hissés sur

Le dôme de leur machine, et là, à demi plongés dans l'eau, n'avaient plus d'autre espoir de salut qu'en la résistance



de la masse de 40,000 kilogrammes sur laquelle ils étaient montés.

La nuit se passa dans cette situation affreuse. Enfin, vers trois heures du matin, on les aperçut et on vint en barque à leur secours. Le mécanicien et le chauffeur purent également être sauvés.

À Tours, les eaux de la Loire et du Cher se réunirent et submergèrent complètement la ville. Plusieurs quartiers de Saumur et de Nantes furent également inondés.

Le département de Maine-et-Loire paya également son tribut. Le 5 juin, la Mayenne et l'Oudon débordèrent, et bientôt les immenses ardoisières des environs d'Angers furent envahies. La Porée fut comblée la première, es eaux gagnèrent ensuite l'Ermitage, enfin elles arrivèrent jusqu'au pied des buttes qui entourent les Grands-

Carreaux. Là, en face des obstacles accumulés par la science et le dévouement, elles semblèrent redoubler de rage, s'élevèrent avec une rapidité prodigieuse, et bientôt la foule qui garnissait les autres bords de l'immense ouverture, fut saisie d'une horrible admiration à la vue de ce fleuve furieux qui, surmontant la dernière crête des remparts qu'on lui opposait, décrivait une courbe immense et s'engouffrait dans l'abîme, en broyant comme paille les quartiers de roc qui dépassaient les parois, et en retentissant comme le plus formidable des tonnerres.

Il suffit de quelques instants pour remplir jusqu'aux bords ce gouffre de deux cents pieds, large comme le Champ de Mars et profond comme une cathédrale est haute, pour anéantir cette œuvre merveilleuse, fruit de tant de labeurs et de sollicitude. Au bruit de la chute d'une catastrophe telle que n'en a jamais vu même le nouveau monde, se mêlaient des sifflements lugubres et comme désespérés. Ils venaient du puits des galeries, dont la porte de communication avec la carrière avait été réduite en poussière au premier contact du fleuve dans sa chute. Le sol oscilla comme par un tremblement de terre quand le torrent s'engouffra dans les galeries avec une sorte de joie furieuse, et tous les spectateurs épouvantés se retirèrent à la hâte, car ce n'était plus que folie de braver ces convulsions de la nature et ces éléments déchaînés.

Au milieu de ces cruelles catastrophes, il appartenait au chef de l'État de juger par lui-même de l'étendue du mal, et de présider à la distribution des secours. Il quitta Paris le 4<sup>er</sup> juin, coucha à Dijon, et partit pour Lyon le lendemain à sept heures; accompagné du ministre de l'agriculture, du maréchal de Castellane, du sénateur Vaïsse, des généraux Niel et Fleurus, il parcourut la ville, distribuant des secours aux inondés, qui se pressaient autour de lui. Il puisait l'or à pleines mains dans un sac de cuir pendu à la selle de son cheval.

Le 3 juin l'empereur visita toutes les villes comprises entre Valence et Arles; il s'arrêta à Montélimart, à la Palud, à Orange, où le fléau avait cruellement sévi, et laissa partout des marques de sa munificence.

Quand il arriva à Avignon, la plus grande partie de la ville était couverte par les eaux; l'empereur s'embarqua pour se rendre dans la partie haute, et monta sur la place du Rocher, près de l'ancien palais des papes, pour mieux juger de l'étendue du désastre.

Une nappe d'eau de plus de cinq kilomètres s'étendait jusqu'à Tarascon. L'empereur s'embarqua sur un frêle esquif! Malgré les courants qui se précipitaient vers les nombreuses brèches pratiquées par les eaux dans la chaussée du chemin de fer, malgré les difficultés de cette navigation au milieu des arbres et des clôtures, le trajet fut court, et une heure après son départ de la Montagnette, Sa Majesté faisait, toujours en bateau, son entrée dans Taras-



con. Le voyage avait été décidé si promptement que la population n'avait pas été prévenue, pourtant la nouvelle de l'arrivée de l'empereur fut connue en un instant dans toute la ville.

Les Tarasconais se pressaient en foule aux fenêtres et saluaient l'empereur par leurs acclamations. Sa Majesté voulut parcourir la ville tout entière, et presque à chaque maison elle donnait des preuves de sa générosité. L'enthousiasme de cette malheureuse population ne connaissait plus de bornes. Des hommes, des femmes même, dans l'eau jusqu'à la ceinture, entouraient le bateau impérial; en approchant de l'embarcadère du chemin de fer, le bateau trouvant des obstacles, et ne pouvant plus avancer, l'empereur se confia à un robuste marinier, qui le porta sur ses épaules jusqu'à l'escalier de la station, où l'attendaient les membres du conseil municipal, le tribunal et plusieurs personnes notables de la ville. L'empereur, après avoir causé pendant quelques minutes avec les uns et les autres, et avoir serré affectueusement la main de M. de Présolles, maire de Tarascon, qui l'avait accompagné depuis Avignon, prit un train spécial qui arrivait à Arles à 7 heures du soir.

Après avoir reçu les compliments des fonctionnaires publics, l'empereur se rendit aux Arènes et monta sur la tour d'où l'on découvre tout le territoire. Quoique le soleil fût déjà couché, Sa Majesté put juger des terribles ravages causés par le Rhône dans la commune d'Arles, en voyant l'immense nappe d'eau qui couvrait la Camargue et le Trebon. Enfin l'empereur rentra à la nuit tombante à l'hôtel du Nord, où des appartements lui avaient été préparés.

Le 4 juin, l'empereur reprit la route de Paris, par Avignon, Montélimart, Valence et Lyon. Il était à peine de retour, quand les nouvelles les plus désastreuses lui parvinrent de la Loire. Il se remit en route aussitôt, et visita le 5 juin les parties inondées d'Orléans, de Blois et de Tours.

Le 10 juin, l'empereur fit un second voyage. Il se rendit à Angers, où il arriva à six heures et demie du soir, et d'où il partit immédiatement pour les ardoisières, dont l'inondation prive de travail plus de dix mille ouvriers; il alla coucher à Nantes, et après y avoir distribué des secours, il reprit le 14 la route de Paris.

L'exemple que donnait le chef de l'État fut suivi. Un élan de générosité s'empara de toute la France ; des souscriptions s'ouvrirent tant à Paris que dans les départements, en faveur des victimes, et une commission centrale de secours, instituée par le gouvernement, imprima au produit collectif des offrandes une seule et même direction.



Au milieu des scènes navrantes auxquelles donnèrent lieu tant de misères, il y eut des traits de courage, de charité, que nous voudrions pouvoir reproduire, et dont la plupart resteront ignorés. Nous en citerons quelques-uns d'après les journaux de Lyon, où les faits se sont accomplis.

Le 31 mai, à six heures du matin, l'eau envahit une partie du quartier de la Villette, toutes les maisons sont inondées, les locataires se précipitent aux fenêtres appelant au secours ; mais il n'y a encore aucun moyen de sau-

vetage organisé. Enfin une barque est apportée sur une charrette. Trois jeunes soldats, Chevalier, Schelle et Pinchot, les deux premiers appartenant au 7<sup>e</sup> régiment d'artillerie, le troisième maréchal-ferrant au 4<sup>e</sup> chasseurs, la mettent à l'eau; mais grand est leur embarras: de tous côtés ce sont des cris de désespoir. Qui sauver d'abord? Les soldats courent au plus pressé: une maison en pisé oscille déjà sur ses fondements, c'est vers elle qu'on dirige la barque; on l'amarre à une fenêtre: cinq personnes y ont déjà pris place, lorsqu'une sixième en s'y élançant fait chavirer l'embarcation; tous sont précipités à l'eau,



et le bateau s'en va à la dérive. Un cri d'horreur est poussé par les assistants. Chevalier repart le premier; il se dirige à la nage vers un arbre, et là, se débarrassant de ses vêtements, qui l'entravent dans ses mouvements, plonge dans l'eau et, secondé par ses deux camarades, arrache une à une toutes les victimes, qui ont pu fort heureusement se cramponner aux branches des saules bordant la route. Ces malheureux sont déposés un peu partout: celui-ci sur un arbre, un autre sur un pan de mur d'une maison écroulée. Cependant des barques arrivent et recueillent tous ces infortunés.

M. X..., employé supérieur, dont la famille habite pendant l'été une maison située aux Charpennes, avait, pendant toute la nuit du 30 au 31 mai, travaillé à la consoli-

dation de la digue, lorsqu'elle se rompit tout à coup. M. X... s'empare d'un bateau et se dirige vers la maison où se



trouve toute sa famille, sauve sa mère et ses deux plus jeunes enfants. Mais, tandis qu'il les conduit en lieu sûr, l'inondation fait de nouveaux ravages : des maisons se sont écroulées, et pendant deux heures le malheureux père lutte vainement pour atteindre sa maison, qui renferme encore sa femme et sa fille. Les deux femmes sont parvenues à se hisser sur un arbre, elles lui tendent les bras, en l'appelant; mais chaque mouvement imprimé au bateau pour le faire avancer, le fait heurter à un mur caché dans l'eau et le repousse en arrière. M. X... amarre son embarcation à un tronc d'arbre, se jette dans les flots et atteint bientôt l'arbre sur lequel se sont réfugiées les deux femmes. Alors se passe une de ces scènes que la plume ne peut rendre : M. X... ne peut sauver qu'une personne, et la mère et la fille veulent chacune céder sa

place à l'autre ; les moments sont précieux : l'arbre craque, quelques minutes encore et il va se briser. Pendant cette



lutte de dévouement héroïque, M. X... aperçoit une barque montée par des pontonniers, pousse des cris désespérés ; il est entendu, et bientôt cette mère et cette fille, si dignes l'une de l'autre, serrent dans leurs bras les parents qu'elles n'espéraient plus revoir !

Le même jour, à huit heures, aux abords du chemin de ronde, une maison à moitié engloutie par les eaux, était sur le point de s'écrouler ; sur les toits une femme, tenant dans ses bras un enfant âgé de trois ans, poussait des cris affreux : une barque de sauvetage se dirige de son côté ; mais la maison oscille, une seconde encore et elle va s'engloutir ; la mère ne songe qu'à son enfant, elle le jette dans les bras de ses sauveurs et disparaît dans les débris de la maison qui s'affaisse.

Sur la place Napoléon, à la Guillotière, une femme veut

traverser l'eau , le courant l'entraîne , elle va périr ; un gamin de douze à quatorze ans, jusqu'alors spectateur in-



différent , s'élançe avec ce courage de la jeunesse qui ne connaît aucun danger, saisit l'infortunée par les cheveux et la sauve.

Une maison de la Part-Dieu va s'écrouler, quatre femmes vont périr ; M. M... , employé à l'octroi, improvisé à la hâte un radeau et s'élançe sur cette fragile embarcation ; il arrive à temps. A peine les femmes sont-elles sauvées que la maison s'écroule. Une pierre atteint à la tête M. M... , le sang coule à flots ; mais rassemblant son énergie et son courage , ce généreux citoyen redouble d'efforts ; il atteint bientôt la terre ferme ; là les forces lui manquent, et il tombe évanoui dans les bras des spectateurs, qui ont suivi avec anxiété toutes les péripéties de ce drame.

Partout où il y a du danger, on trouve le dévouement : dans les plaines du Prado, c'est un homme qui plonge à

trois reprises dans un gouffre tournoyant ; et trois fois sauve une nouvelle victime ; puis , après cet acte de courage ac-



compli , se retire refusant de dire son nom à ceux qui l'entourent et le félicitent.

Dans la journée du samedi 31 mai , M. Gruinger , ébéniste à la Guillotière , et ses ouvriers , MM. Sehl , Théobald et Cheit , avaient sauvé trois naufragés ; mais leur tâche n'était pas finie : le dimanche matin vers trois heures , de nouveaux cris de détresse s'étant fait entendre , Gruinger et ses ouvriers se dévouent de nouveau et parviennent à sauver une jeune fille prête à être engloutie dans les flots.

En dehors du chemin de ceinture , près du chemin du Sacré-Cœur , s'élevait au milieu des eaux une maison à moitié détruite. Dans un appartement du deuxième étage de cette maison se trouvaient deux tableaux de prix , l'un attribué à Rembrandt , l'autre signé Abel de Pujol , unique

fortune du locataire de cet appartement, qui, comme tant d'autres, avait été obligé de fuir à la hâte. C'était une double perte qui allait s'accomplir pour l'humanité et pour l'art.



Et pourtant le danger était tellement évident que, parmi les nombreux assistants, nul n'osait se risquer à ce sauvetage.

Le sergent de ville Bosquié, des Brotteaux, apprend que ces objets d'art sont la principale ressource d'une famille ; il ne lui en faut pas davantage. Il se jette dans une barque, accompagné de M. Combes, adjoint à la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement, arrive à la maison, se hisse jusqu'au deuxième étage, à l'aide des débris d'un escalier. Parvenu là, il renverse d'un coup de pied un briquetage qui le sépare de la pièce désignée, pénètre dans celle-ci, dont le plancher s'était écroulé, et parvient par de véritables tours

de force de gymnastique, à enlever les précieux trophées, qui ont été transportés à la mairie de la Guillotière.

De toutes parts les personnes charitables disputèrent à l'administration le soin de distribuer du pain à tous les malheureux sans asile, des femmes portèrent des bouillons



aux malades, d'autres transformèrent leur appartement en hôpital et y installèrent des lits. Les curés et les ecclésiastiques attachés aux diverses églises de Lyon se mirent en permanence pour porter des secours et des consolations.



---

**DE QUELQUES MÉDECINS SANS MÉDECINE.**

VALENTIN GREATRAKES. — J. J. GASNER. — DRIESKEN  
NYPERS.

---

Est-il possible à des hommes doués d'une secrète influence magnétique, possédant en eux une force inconnue, de soulager l'humanité sans le secours des drogues et des remèdes ?

C'est ce qu'affirme un des plus grands penseurs de la fin du quinzième siècle, Pierre Pomponace, qui professa avec éclat à Padoue, à Ferrare et à Bologne, de 1462 à 1526, la médecine et la philosophie. Dans son célèbre traité de *l'Immortalité de l'âme*, il ne fait aucune difficulté d'admettre qu'il y a des hommes dotés par la nature de la puissance de guérir les maladies par une émanation que la force de leur imagination élèvera sur le malade. « Lorsqu'ils emploient cette force, dit-il, elle affecte leur sang et leurs esprits animaux, qui par une évaporation poussée au dehors produisent des effets extraordinaires. Pour les obtenir, il faut avoir une grande foi (*magnam fidem*), une imagination véhémement et un désir fixe (*vehementem imaginationem et fixum desiderium*). »

Pomponace n'était pas un homme crédule, car il a composé un livre pour démontrer que les prodiges attribués de son temps à la magie ou à l'intervention des démons étaient des supercheries ou provenaient d'une cause naturelle mal appréciée. La théorie qu'il a émise sur les guérisons miraculeuses est assurément incomplète, mais elle n'en est pas moins basée sur des phénomènes positifs. Sans remonter au quinzième siècle, nous allons donner quelques détails sur un personnage appartenant à la classe de ces hommes dotés dont il essayait d'expliquer l'inexplicable action.

Le 14 février 1628 naquit à Waterford Valentin Greatrakes, fils d'un propriétaire irlandais. Il avait quinze ans



quand la terrible insurrection de 1644 le força de se réfugier en Angleterre, d'où il revint en Irlande du temps de Cromwell. Il passa une année entière au château de Coperquin, seul, livré à la contemplation et sujet à des accès irréguliers d'extase. Il est probable que les sanglants désastres dont son pays fut le théâtre agirent forcément sur son imagination. Il prit du service dans le régiment de lord Orrey et marcha contre les rebelles. Licencié avec son régiment en 1656, il obtint les fonctions de juge de paix, qu'il perdit à la restauration. L'inaction à laquelle il fut contraint le rendit à la contemplation et aux extases. Un jour il entendit une voix lui dire qu'il avait reçu le don de guérir les écrouelles. Poursuivi par cette idée que la raison combattait, il la tint secrète pendant plusieurs mois, mais il finit par en faire part à sa femme, qui ne vit dans ces

phénomènes qu'une lésion de l'imagination. Greatrakes pensa d'abord comme sa femme, cependant la voix ne le laissant pas tranquille, il alla trouver mystérieusement un écrouelleux qu'il toucha et guérit. Cette cure fit du bruit; d'autres se présentèrent, même succès fut obtenu. Dans un comté voisin, une fièvre épidémique s'étant déclarée, il fut averti par la même voix et alla toucher les malades, dont il guérit un grand nombre. Sa réputation fut bientôt faite et les malades vinrent en foule à Alfare; mais l'évêque de Lismore ayant été informé de ces faits cita Greatrakes devant la cour ecclésiastique, et il lui fut défendu de traiter les malades par l'imposition des mains.

Son ancien colonel, lord Orrey, sans tenir compte de l'arrêt, confia sa belle-sœur, la comtesse de Conway, aux soins de l'étrange praticien, qui la guérit.

En 1666, le roi Charles II voulut voir Greatrakes au palais de Whitehall. Mis à la mode parmi les courtisans, il aurait joui d'une vogue immense, s'ils avaient pu s'accommoder de la simplicité et de la piété du *toucheur*; c'était le nom qu'on lui avait donné, parce qu'il allait régulièrement chaque jour toucher les malades d'un hôpital voisin de sa demeure.

Un médecin nommé Lloyd écrivit contre lui un pamphlet intitulé *Wonders no miracles* (les merveilles ne sont pas des miracles). Le docteur Stubbe riposta par une brochure. Le docteur Faireclur signala de nombreuses guérisons dont il avait été témoin. Astelmis, qui avait suivi Greatrakes dans sa pratique de l'hôpital, cita des faits concluants.

La méthode de Greatrakes, d'après Astelmis, consistait à appliquer la main sur la partie malade, à faire des frictions légères de haut en bas. Lorsqu'une douleur s'était fixée dans un membre, il la faisait descendre graduellement, et la chassait par les extrémités. S'il faut en croire ses acolytes, la paralysie, la cécité, la surdité, l'hydropisie, la pleurésie, la sciatique, des tumeurs, des blessures de tout genre, ont été radicalement guéries par un seul attouchement. Il était bon, honnête, religieux, se dévouait uniquement aux soins des malades, et ne rece-

vait d'argent de personne. La réputation qu'il avait semblait l'importuner. Après avoir passé une année à Londres, il retourna en Irlande en 1669 et mourut en 1680 dans l'obscurité!

Le siècle suivant vit naître un homme qui fit plus de bruit que Greatrakes, et qui occupa pendant plusieurs années l'attention de l'Europe.

Jean-Joseph Gassner était né à Bratz, sur les frontières du Tyrol et de la Souabe. Il fit ses études à Inspruck et obtint, en 1758, la cure de Klosterle, du diocèse de Coire. Il remplissait ces fonctions depuis quinze ans quand le bruit se répandit qu'il guérissait des maladies par la simple imposition des mains. Il avait même guéri, dit-on, une comtesse de Wolfegg par correspondance. Quelques malades vinrent à Klosterle et s'en retournèrent guéris. On en vit bientôt arriver par bandes de cinquante à soixante, puis de cinq à six cents à la fois. Des villages entiers se dépeuplaient, et le bon curé de Klosterle, qui refusait toute rémunération, ne savait auquel entendre. De toutes parts il recevait des lettres par lesquelles des malades éloignés et qui ne pouvaient se déplacer réclamaient ses soins. Il obtint de son évêque la permission de s'absenter et se rendit successivement à Wolfegg, Weingarten, Ravenspurg, Dellang, Kirchberg, Mospurg et Constance, où il fit partout des cures nombreuses.

Il racontait que, tourmenté longtemps d'un mal de tête intolérable, que les médecins d'Inspruck et de Prague n'avaient pu guérir, il avait cherché dans les ouvrages contraires aux exorcismes des moyens de guérison que l'art n'avait point trouvés. Selon lui, les maladies pouvaient être rangées sous trois espèces : les maladies naturelles dont la médecine donne le remède, les maladies diaboliques, qui ne pouvaient être guéries que par un exorcisme fait avec foi, et les maladies par *circoncession* ! où l'invasion diabolique est compliquée d'affection naturelle et contre lesquelles l'exorcisme ne réussit qu'en partie.

Ces explications ne touchèrent pas beaucoup le cardinal-évêque de Constance, qui le renvoya dans sa cure en 1774 ;

mais les guérisons authentiques qui lui furent produites et les réclamations des malades engagèrent l'évêque de Constance à l'autoriser à revenir en cette ville et à continuer ses exorcismes, ce qu'il fit avec éclat à Elwang, à Sulzbach et à Ratisbonne pendant toute l'année 1775.

A Sulzbach il y eut une affluence énorme de malades de l'Allemagne, de la Suisse et de la France. La guérison du grand bailli d'épée de la province de Bourgogne, atteint de la goutte, eut un grand retentissement.

Les exorcismes se pratiquaient dans une grande salle devant de nombreux témoins. Un notaire ou tout autre officier public tenait registre des interrogations, des réponses et des moindres circonstances. Les procès-verbaux étaient signés chaque jour par les assistants quels qu'ils fussent, et aucun de ces procès-verbaux, auxquels concouraient des médecins, des hommes de science attirés par la curiosité, ne contient une seule protestation. Il faut remarquer que Gassner était d'un parfait désintéressement, d'une vie très-simple et très-austère, et qu'il refusait les rémunérations que lui offrait une légitime reconnaissance.

Pour convaincre les spectateurs par des faits concluants, Gassner faisait éprouver au pouls des malades des variations subites et extrêmes. Frédéric I<sup>er</sup>, duc de Wurtemberg, l'aïeul du roi actuel de Wurtemberg, voulut en faire l'expérience. Il choisit les malades, nomma les médecins qui devaient toucher le pouls et désigna les témoins. A la demande successive des médecins et à la parole de l'exorciste, le pouls passa par toutes les variations. Le procès-verbal de cette curieuse séance fut signé par le prince, scellé de son sceau et affirmé par tous les assistants. On le conserve encore dans les archives du Wurtemberg.

Tout le monde ne fut pas édifié par ces faits. Le père Sverzinger, théatin, qui suivit les exorcismes, déclara qu'il n'y avait rien vu de merveilleux ni surtout de diabolique; il prétendit que les guérisons obtenues étaient explicables par quelque principe physique encore inconnu, mais qui sans doute se découvrirait.

Le célèbre de Haen, médecin de Marie-Thérèse et professeur de médecine pratique à Vienne, fut chargé d'examiner les faits relatifs à Gassner; malheureusement il ne fut témoin d'aucune opération et dut s'en rapporter aux narrations qu'on lui en fit. De Haen, qui ne croyait pas beaucoup à la magie, avait établi à Vienne un hôpital de possédés où il s'était convaincu que ces malheureux n'étaient que des maniaques ou des mélancoliques. Son livre *Magiæ examen* (1774) avait cette démonstration pour objet, et cependant dans son ouvrage *De miraculis*, qu'il fit paraître en 1776, il semble porté à croire qu'il faut considérer comme de nature diabolique certaines maladies guéries par Gassner au moyen de l'exorcisme. Ce dont de Haen ne comprenait pas la cause, il le nommait diabolique. C'était une manière d'échapper aux difficultés.

Cependant l'autorité ecclésiastique s'inquiéta du bruit que faisaient les opérations de Gassner et de la guerre de plumes qu'elles avaient suscitées. L'évêque de Constance, les archevêques de Prague et de Salzbourg défendirent à Gassner de continuer ses travaux, et Joseph II, par son rescrit de 1777, l'obligea de quitter Ratisbonne, où l'enthousiasme allait croissant pour sa personne.

Gassner se retira à Condorff, où il mourut le 4 avril 1779. Depuis son départ de Ratisbonne il avait complètement cessé ses opérations curatives, et l'on n'avait plus pensé à lui.

On a vu paraître à Bruxelles, au mois de juin 1852, un individu du pays de Waes, nommé Driesken Nypers. C'était un garçon de ferme, ne sachant ni lire ni écrire, habile seulement à apprêter le lin, honnête au fond, naïf et bon de caractère; cet homme faisait des merveilles, il faisait ce que des médecins pâlis sur les livres, instruits par la pratique, ne parvenaient pas toujours à faire : il guérissait; mais il guérissait sans médicaments et sans drogues, sans ordonnances pharmaceutiques et par le plus simple des procédés : il imposait les mains sur la douleur, et la douleur fuyait; il touchait l'œil qui avait cessé de voir, et l'œil voyait aussitôt, les paralytiques marchaient, les sourds entendaient, c'était une suite de mira-

cles inouïs, et l'enthousiasme populaire aidant, peu s'en fallut qu'on ne se dit à l'oreille que le bon paysan du pays de Waes avait ressuscité quelque mort. Aussi Driesken Nypes était-il poursuivi dans toutes les rues, traqué dans les maisons où il s'arrêtait. Il passa trois jours à Bruxelles, opéra des cures merveilleuses, et partit sans dire où il allait.



Les particularités que nous venons de révéler nous ont paru de nature à intéresser ceux qui s'occupent de sciences occultes.

B. J.



## RECETTES NOUVELLES

### D'AGRICULTURE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

---

*Nouvelle boisson économique.*— A l'époque de la récolte des glands (fruits du chêne), on devra choisir les meilleurs, c'est-à-dire ceux qui sont pesants à la main, et dont la coque est brune et luisante; les premiers tombés, qui ordinairement sont piqués par les insectes, seront abandonnés.

Cinq boisseaux suffiront pour un tonneau de 320 litres environ; après les avoir bien lavés et nettoyés de tous les corps étrangers, les glands seront déposés dans un cuvier ou tout autre vase en bois, dans lequel on versera une quantité d'eau suffisante pour qu'ils y baignent complètement; cette immersion durera trois semaines environ; l'eau sera renouvelée tous les trois ou quatre jours.

• Ensuite, après les avoir rincés à l'eau propre, on jette les fruits dans le tonneau, qui sera rempli d'eau à moitié, et où ils baigneront facilement.

On y ajoutera alors un boisseau d'orge, qu'on aura fait préalablement bouillir pendant quelques minutes seulement sur un feu vif et sans fumée, dans un chaudron où la matière surnagera. Le tout sera jeté dans le tonneau, on y ajoutant quelques poignées de fruits secs ou de fleurs de houblon; on y mettra tous les jours un seau d'eau, jusqu'à ce que la futaille soit pleine, et enfin on en couvrira simplement la bonde sans la fermer hermétiquement.

Bientôt la liqueur fermente avec ébullition; dès qu'elle est apaisée, on peut en boire, mais toujours en ayant soin de remplir le tonneau à mesure qu'on en tire la boisson.

Par ce moyen, on est certain que ces eaux de glands peuvent durer douze ou quinze mois sans aucune diminution marquée dans leurs propriétés. On peut laisser à cette boisson la couleur naturelle, qui ressemble à la bière, ou lui donner une teinte de vin par l'innocente addition d'un chapelet temporaire de tranches de betteraves desséchées au four.

Cette boisson a surtout la propriété d'être un préservatif assuré contre les flux dysentériques; elle peut être employée avec succès dans un temps d'épidémie.

*Remède contre le choléra.* — Au mois de septembre 1854, M. de Wissocq, ancien préfet de la Charente-Inférieure, aujourd'hui ingénieur distingué, chargé de grandes constructions en Espagne, a adressé à une personne de l'Aisne une lettre dans laquelle on lit les renseignements suivants pour la guérison du choléra :

« Nous avons eu ici le choléra; il est mort jusqu'à soixante personnes par jour chez nos ouvriers: nous l'avons combattu par un remède qui avait déjà bien réussi l'an dernier sur une cinquantaine de personnes, et qui consiste à donner aux malades de l'absinthe mêlée avec deux parties d'eau. Deux petits verres à liqueur suffisent pour un homme, et il en faut moins pour les femmes et les enfants. Une demi-heure ou trois quarts d'heure après le malade est en transpiration. Les vomissements, les crampes et la diarrhée ont disparu, et le lendemain le malade va bien. On a rarement besoin de donner une se-

conde dose ; c'est, à ce qu'il paraît, un vrai contre-poison.

» Ici quelques gens du pays ont fait usage du remède et s'en sont bien trouvés ; mais ce sont surtout les Français qui l'ont adopté, parce qu'il leur a été apporté par un Français, et qu'il s'est plus facilement propagé parmi eux ; ils s'en applaudissent. Nous autres, nous l'administrons à nos ouvriers, qu'ils soient français ou espagnols, et nous les avons tous sauvés. »

Nous remarquerons à ce sujet que le choléra n'est pas un fléau moderne. Les Romains en connaissaient les ravages, comme le prouve une lettre du rhéteur Marius Cornelius Fronto à l'empereur Marc-Aurèle, dont il avait été le précepteur. Non-seulement il désigne sous le nom de choléra le mal dont il est attaqué, mais il signale parmi les phénomènes de cette maladie la perte de la voix, la suspension du pouls et le refroidissement du corps.

« XXXX 55. Domino meo.

» Cholera usque eo afflictus sum, ut vocem amitterem, singultirem, suspiriotum agerer, postremo venæ deficerent, sine ullo pulsu venarum animo male fieret : denique conclamatus sum nostris ; neque sensi aliquandiu : ne valneo (balneo) quidem aut frigido, aut cibo recreandi me ac fovendi medicis tempus aut occasio data ; nisi post vesperam micularum minimum cum vino destillatum glutivi. Ita fociatus totus sum. Postea per continuum triiduum vocem non recuperavi. Sed nunc, deis juvantibus, commodissime valeo, facilius ambulo, clarius clamito : denique, si dei juvabant, cras vehiculo vectari destino. Si facile sili-cem toleravero, quantum pote ad te curram : tum vixero cum te videro. Ad VII Kal. Roma proficiscar, sei (si) juvabunt. Vale, Domine dulcissime, desideratissime, causa optima vitæ meæ, Dominam saluta. » Mai. M. Corn. Frontonis ; et M. Aur. Imp. Epistolæ. Romæ apud Burhæum 1823, p. 132.

*Moyen de reconnaître les champignons vénéneux.* — Les champignons vénéneux, d'après le journal *la Science*,

ont pour caractère distinctif : un chapeau un peu visqueux, souvent couvert de verrues blanches, ne se pelant pas facilement, pédicule renflé et bulbeux à la base, odeur et saveur désagréables.

On doit rejeter en général tous les champignons dont la chair est aqueuse, molle, filandreuse, pesante, et change de couleur au contact de l'air et sous le couteau qui les pèle, ceux qui sécrètent un suc laiteux et âcre, ceux dont l'odeur est vireuse, désagréable ou nauséabonde, et dont la saveur est astringente, âcre, brûlante, acide ou amère.

On rejettera aussi tous les champignons trop âgés ou qui ont éprouvé un commencement de décomposition, et surtout ceux que les insectes ont abandonnés après les avoir mordus. On doit toujours se méfier des espèces qui noircissent un cuiller d'étain ou d'argent, ou bien un oignon.

Les champignons doivent être récoltés peu de temps avant de les faire cuire; on les choisira jeunes, avant même l'entier développement du chapeau; trop avancés, la chair devient flasque, se décompose, ou les vers ne tardent pas à s'y mettre. Quand on les a bien triés, pour séparer les mauvaises espèces qui pourraient s'y être glissées, on enlève avec soin les lames et les tubes, appelés *foin* par les cuisiniers, et souvent aussi le pédicule, pour peu qu'il soit dur ou filandreux. On les coupe par le milieu, afin de s'assurer qu'ils ne changent pas de couleur; si leur couleur change, il faut les jeter.

Enfin on les fait blanchir en les trempant quelque temps dans de l'eau chaude, salée ou vinaigrée, qu'on a soin de jeter après. Cette dernière opération enlève aux mauvais champignons leur principe vénéneux, sinon en totalité, du moins en assez forte proportion pour qu'ils ne soient plus mortels; mais il est certaines espèces, et notamment celles que nous avons décrites, dont on devra toujours s'abstenir.

*Emploi de la glu marine pour préserver les arbres contre les lapins et les loirs.* — Indiquer les moyens très-simples d'empêcher les mammifères, notamment ceux qui vivent

dans les bois, de ronger les arbres, et l-s loirs de détruire les fruits des jardins, tel est l'objet de la communication suivante, qui vient d'être faite à la Société impériale et centrale d'agriculture par M. Eugène Robert, l'un de ses membres correspondants pour le département de la Seine.

Au nombre de ces dangereux rongeurs, l'auteur de la communication cite en première ligne 1° les lapins de garenne, qui, principalement sur les lisières des bois et dans le voisinage des garennes, dépouillent les jeunes arbres de leur écorce; et 2° les loirs, qui s'en prennent aux fruits des vergers et des jardins: il ajoute encore les chèvres et les moutons, qui, dans les promenades publiques et sur les routes, décorifiquent trop souvent les jeunes arbres.

Les moyens préservatifs dont on s'est servi jusqu'à présent consistent à détruire les uns, en leur faisant la chasse ou en leur tendant des pièges, et à éloigner les autres en garnissant d'épines les troncs des arbres; mais M. Robert trouve que ces moyens sont insuffisants.

En effet, malgré la destruction des lapins et des loirs, il reste toujours assez de ces animaux rongeurs pour faire le désespoir des arboriculteurs et des jardiniers, et les épines protectrices, à moins d'être renouvelées tous les trois ou quatre ans, tombent en poussière avant que l'écorce des jeunes arbres ait acquis une assez grande épaisseur pour résister aux dents meurtrières de ces divers ennemis.

Renonçant donc à l'espoir de préserver, par une destruction complète ou par un obstacle matériel, les végétaux et les fruits que l'on a intérêt à conserver, il a cherché à faire usage d'une substance pour laquelle les animaux aient une profonde antipathie, et qui cependant ne fût pas de nature à nuire aux arbres sur lesquels elle serait appliquée.

A cet effet il a choisi la *glu marine*, et il assure qu'il en a obtenu un succès complet. Voici comment s'emploie cette substance: Au moyen d'une brosse à peintre en bâtiment, il la répand sur le tronc des arbres et sur les branches qui sont à portée des animaux. Les gouttelettes de cette liqueur épaisse disséminée sur l'écorce y demeurent très-longtemps sans se dessécher, et suffisent, par l'odeur qu'elles exhalent, pour éloigner les animaux qui seraient

tentés de la ronger ou de s'en servir comme point d'appui.

D'après lui, le remède est *infaillible* pour les lapins, les chèvres et les moutons. Quant aux loirs, il lui a semblé qu'ils cessaient de circuler sur les branches chargées de fruits, et par conséquent de toucher à ces derniers lorsqu'elles étaient maculées de glu marine.

M. Robert s'est servi avec intention du mot *maculé*, parce que, bien que cette substance ne soit pas un poison pour les végétaux, il faudrait cependant se garder d'en imprégner complètement les tiges et les branches, car alors on s'exposerait à les faire périr par asphyxie, et le remède serait pire que le mal : mais une aspersion de glu marine, ainsi qu'il en a acquis la preuve, ne saurait nuire, en aucune manière, à l'accroissement des arbres ni au développement des fruits.

Il résulte encore de cette communication que la glu marine, et même le goudron ordinaire, répandu dans la terre et à petite dose, suffit également pour empêcher les animaux rongeurs et autres de fouiller au pied des arbres, et par conséquent de nuire aux racines. En effet, M. Robert ne sachant qu'imaginer pour empêcher des chiens de fouiller au pied de glycines, qui paraissent avoir beaucoup d'attrait sur leur odorat, il lui a suffi d'y verser quelques gouttes de glu marine ou de goudron, qui la remplace parfaitement dans cet usage, pour leur ôter l'envie de recommencer. (*Moniteur du 20 janvier 1856.*)

*Manière d'augmenter la puissance fécondante du purin.*

— En Suisse, selon le *Journal d'agriculture pratique*, on augmente la fertilité du purin en y ajoutant du sel. Voici dans quelles circonstances cette propriété du sel a été découverte :

Un paysan avait fraudé un sac de sel ; se voyant découvert et poursuivi, il jeta le sac dans sa fosse à purin, où les gardes n'allèrent pas le chercher. Il échappa ainsi à l'amenle qui le menaçait, mais il lui resta la crainte d'avoir gâté son purin, et il ne l'employa qu'avec beaucoup de précaution, après avoir fait couler l'eau des toits dans

le réservoir pour diminuer les mauvais effets qu'il redoutait du sel. Mais grande fut sa surprise lorsque, plus tard, il remarqua que l'herbe du pré arrosée avec ce purin avait une végétation beaucoup plus vigoureuse, et qu'ensuite il vit que les bêtes préféraient beaucoup ce fourrage à tout autre.

Après avoir vidé son réservoir, il réitéra l'expérience avec du sel non purifié, que l'on achète à bon marché à la saline, et les résultats furent les mêmes. La connaissance de ce fait se répandit bientôt, le gouvernement même s'en occupa, et ses magasins sont maintenant approvisionnés de sel-engrais (*dung-salt*), que l'on vend aux cultivateurs au prix de 5 fr. les 100 kilogrammes.

*Manière de se préserver des mouches.* — Pour se préserver de l'incommodité des mouches, les boucheries de Genève présentent une singularité que l'on remarque dans beaucoup d'autres endroits de la Suisse. Le côté extérieur du mur qui donne sur la rue est presque toujours couvert d'un grand nombre de mouches, dont aucune ne se repose sur le côté du mur qui donne à l'intérieur et ne pénètre dans la boutique, quoi qu'elle soit constamment ouverte et qu'elle serve de dépôt à de grandes quantités de viandes dépecées. Cet effet est obtenu en étendant sur le mur intérieur de l'huile de laurier. L'expérience, répétée dans quelques maisons du midi de la France, a parfaitement réussi à garantir des ordures de mouches pendant l'été, les baguettes dorées qui environnent les glaces. Pendant plus d'un mois, aucune ne pénètre dans l'appartement. Quand on en aperçoit quelques-unes, on passe sur les dorures une légère couche de cette huile, et de tout l'été on ne voit pas de mouches.

*Moyens de diminuer les douleurs résultant de la morsure des sangsues.* — On met les sangsues dans un verre à moitié rempli d'eau froide, et que l'on renverse rapidement sur la partie où les sangsues doivent prendre, en ayant soin toutefois que le verre soit parfaitement appliqué sur la peau et que l'eau ne puisse s'échapper. Le malade ne perçoit alors qu'une sensation obtuse de douleur.

Quand toutes les sangsues ont pris, on soulève le verre avec précaution, et l'on a soin de recevoir l'eau qui s'en échappe sur une éponge ou sur des linges disposés à cet effet.

*Préparation de la poudre de riz.* — On commence à faire un grand usage de la poudre de riz dans la toilette, pour calmer le feu du rasoir, pour adoucir la peau après les ablutions, etc. Voici comment on peut la préparer :

Mettez dans un pot de terre neuf 4 kilog. de riz bien propre; versez des-us six fois son poids d'eau; laissez-le tremper vingt-quatre heures, et décantez l'eau. Renouvelez cette opération pendant trois jours de suite; mettez le riz dans un tamis de crin, faites sortir, en le pressant avec la main, le peu d'eau qui reste encore; exposez à l'air sur une serviette le riz bien sec; pilez dans un mortier de marbre couvert d'une housse, et passez de nouveau au tamis. On peut y mêler, si l'on veut, un peu de poudre d'iris.



## LES ARBRES A CIRE.

Dans une communication faite récemment à la Société impériale et centrale d'agriculture. M. Kellermann a appelé l'attention sur les arbres à cire, dont la culture serait, suivant lui, très-possible en France, et de plus très-avantageuse sous bien des rapports. Voici les considérations qu'il a fait valoir à l'appui de son opinion :

1° Outre la cire qu'ils produisent, ces arbres possèdent éminemment la propriété d'absorber l'air impur, et, par conséquent, de rendre salubres les endroits malsains. Dans les pays dont ils sont originaires, par exemple, la Caroline et la Pensylvanie, il serait presque impossible à l'homme de vivre dans le voisinage des marais, si les *myricas*, qui en couvrent la majeure partie, n'en amélioreraient pas l'air très-sensiblement ;



2° En Amérique, les racines sont employées dans certaines préparations médicinales ;

3° Les feuilles sont efficaces pour préserver les étoffes des mites qui les rongent ;

4° Enfin, lorsqu'il fait chaud, ces ar-

bres répandent une odeur aromatique fort agréable.

L'auteur de la communication s'étant adonné particulièrement à la culture des arbres à cire, nous avons cru utile de présenter ici un résumé de ses observations, telles qu'elles ont été insérées dans le *Moniteur des comices et des cultivateurs*, qui, on le sait, est l'organe spécial des associations agricoles en France.

D'après M. Kellermann, il existe une dizaine d'espèces de *myricas*; mais les deux seules qui puissent être citées sont : le *myrica cerifera* de la Caroline et le *myrica pennsylvanica* de la Pensylvanie. Toutes deux fournissent de la cire à peu près également et de la même qualité; elles ne diffèrent entre elles que par la grosseur des fruits et la hauteur de l'arbuste. Ce sont ces deux variétés qui peuvent être cultivées avantageusement en France; au jardin des plantes, il y en a deux pieds qui vivent en pleine terre depuis plusieurs années, et qui se trouvent dans d'excellentes conditions.

Les *myricas* ont été introduits en France depuis plus de cent cinquante ans sans qu'on ait jamais cherché à en extraire de la cire. La culture en a été abandonnée parce qu'on ne savait pas utiliser leurs produits.

M. Kellermann est cependant parvenu à blanchir cette cire sans l'altérer, et à en faire une bougie semblable à celle qu'on obtient de la cire d'abeilles, ainsi que la Société centrale a pu s'en convaincre, dit-il, en examinant les échantillons qu'il lui a adressés.

Déjà il a réussi à introduire en Algérie le *myrica cerifera*, à la culture duquel on a donné une grande extension.

Suivant lui, d'ailleurs, rien n'est plus facile que la culture et la multiplication de ces arbustes.

Ils produisent une immense quantité de graines que l'on sème dans une terre très-légère aussitôt qu'elles sont recueillies; il faut arroser abondamment ensuite.

Le plant reste dans la même terre pendant deux ans, puis on le repique dans l'endroit le plus frais possible, en laissant entre chaque pied une distance d'environ vingt centimètres.

Au bout de deux autres années, on peut les mettre définitivement en place; il suffit même d'une année si on

multiplie ces arbustes par marcottes, lesquelles s'obtiennent très-promptement des branches couchées en terre.

Chacun des rameaux déchirés de l'arbuste produit un pied qui, lorsqu'il est planté dans un terrain favorable, fournit un grand nombre de rejetons. Enfin le plus petit morceau de racine, étant coupé et mis séparément en terre, produit encore un nouveau pied.

Ces moyens nombreux et certains de multiplication rendent les arbres à cire très-abondants en Amérique, où ils couvrent la majeure partie des marais.

Ils viennent bien hors de l'eau, mais il leur faut toujours une terre très-fraîche.

Ils fleurissent au printemps et avant la pousse des feuilles.

Leurs fruits naissent toujours sur les vieux bois.

Les graines restant sur l'arbre une partie de l'hiver, on a trois ou quatre mois pour les récolter.

Le *myrica cerifera* s'élève à trois ou quatre mètres; le cirier de Pensylvanie ne dépasse pas un mètre quarante centimètres ou un mètre cinquante centimètres.

Dans l'Amérique septentrionale, ces arbres croissent naturellement sur les bords des rivières et dans les marais; leur fruit est un petit drupe à une seule graine dressée.

Lorsqu'on veut extraire de la cire, on récolte les fruits, on en emplit des sacs de toile que l'on plonge dans de l'eau bouillante; bientôt la cire, liquéfiée, monte à la surface de l'eau, d'où on l'enlève avec des spatules, ou bien on la faisant couler dans des baquets après quelques minutes de contact.

On obtient ainsi la cire extérieure presque pure; mais comme il en reste après les fruits, on fait bouillir le marc dans l'eau, et alors on obtient la cire de deuxième qualité.

La cire des myricas est, de même que celle des abeilles, composée de cérine et de myricine, avec cette petite différence que la cire des abeilles se compose de 0,94 de cérine et de 0,08 de myricine, tandis que la cire de myricas contient 0,86 de cérine et 0,43 de myricine. La différence n'est donc que de 0,05 de cérine; et si on les ajoute à la

cire des myricas, elle sera entièrement semblable à celle des abeilles.

M. Kellermann ne comprend pas qu'en France on n'ait pas encore tenté cette culture; car pour lui il est de la dernière évidence que si elle y était pratiquée, le luminaire ne s'y payerait pas un prix au-si élevé.

Il dit, à cette occasion, que les premiers Européens qui abordèrent en Amérique découvrirent bientôt cette cire végétale, et que longtemps elle leur tint lieu de tout autre moyen d'éclairage: or il est persuadé qu'il en serait de même en France si la culture de ces arbres était efficacement encouragée sur une grande échelle.

En résumé, il considère comme urgent et avantageux, surtout pour les contrées humides et marécageuses, de remplacer les haies d'épines par des haies de *myrica pennsylvanica*. Il assure qu'on obtiendrait ainsi:

1° Une amélioration réelle dans la salubrité de l'air; ces arbres absorbant, plus que toute autre plante, l'hydrogène des marais;

2° Une récolte abondante de cire végétale, sans frais de culture, pour ainsi dire.

Son avis est que dans les prairies, au bord des ruisseaux et des rivières, on pourrait également substituer le *myrica cerifera* à quelques mauvais saules rabougris qui ne sont d'aucun rapport.

D'un autre côté, la forte odeur aromatique qui est répandue dans l'air par ces myricas assainirait infailliblement, il en a la conviction, tous les foyers pestilentiels qui se trouvent dans le pays; les hommes et les animaux se trouveraient alors dans de meilleures conditions de santé et de longévité; enfin la science médicale pourrait aussi trouver dans les racines de ces arbustes des remèdes salutaires dont on sait ailleurs tirer très-bon parti.



## CONSEILS AUX PLANTEURS DE POMMES DE TERRE.



C'est dans huit jours, s'il plait à Dieu, que commencera la plantation des pommes de terre. C'est donc le moment de rompre encore une fois la tête aux gens en leur rappelant ce qui suit :

1° Les plantations faites de bonne heure sont toujours préférables aux plantations tardives.

2° Plus les races sont nouvelles, plus elles ont de chance de réussite, puisqu'elles n'ont pas eu le temps de dégénérer.

3° Parmi les races nouvelles, il y en a de tardives, qui se gâtent moins que certaines variétés précoces, déjà vieilles, décrépites.

4° Les plants doivent être assimilés à des boutures d'arbres. Donc, s'il est vrai que les boutures d'arbres, pour être bonnes, doivent être prises sur des rameaux bien accoutés, bien développés, et non sur des rameaux herbacés ou trop jeunes, il doit être vrai aussi que, pour être bons, les plants de pommes de terre demandent à être choisis parmi les tubercules à point, c'est-à-dire mûrs.

5° Donc, les tubercules petits, les avortons, dont on ne se sert que trop souvent, ne valent absolument rien.

6° Les tubercules de grosseur moyenne sont les seuls convenables dans la circonstance.

7° Et parmi ceux-ci encore, il y a un choix à faire : il est bon, par exemple, de mettre de côté, pour ne pas s'en servir à la plantation, les tubercules trop chargés de pe-

tits yeux à leur petit bout, vu qu'ils donneraient beaucoup de fanes minces et des produits avortés.

8° Les tubercules dont les petits bouts portent les yeux bien écartés et bien marqués, sont les meilleurs, donnent les plus fortes tiges et les plus gros tubercules.

9° La méthode qui consiste à couper les petits bouts des tubercules, à planter ces petits bouts ou *patards* et à réserver les gros bouts pour la consommation des gens ou des bêtes, est une mauvaise méthode.

10° Elle est mauvaise, parce que les yeux ont besoin de toute la fécule du tubercule pour se nourrir et se développer.

11° On se trouverait mieux de diviser les tubercules en deux parties, dans le sens de la longueur, et de planter les moitiés sans rien supprimer.

12° Les tubercules germés, flétris et mous sont déjà fatigués par l'évaporation, les pousses anticipées, et sont loin de valoir les tubercules fermes et non germés.

13° Pour cette raison, il y a lieu de s'opposer à la germination hâtive des plants réservés, et, à cet effet, il est nécessaire de les remuer de temps en temps dans la cave et de les changer de place, ou bien encore de les monter de la cave au grenier vers la fin de l'hiver, ou, à défaut de grenier, dans une chambre qui soit à l'abri de la gelée.

14° S'il est de l'intérêt du jardinier des villes de faire germer ses plants de marjolin ou de toute autre race hâtive dans une chambre chaude, pour, ensuite, les planter à bonne exposition contre un mur, presque à fleur de terre, et sans rompre les germes, il n'est pas de l'intérêt du cultivateur des champs d'adopter ce procédé de culture forcée, vu qu'il exige beaucoup de petites attentions pendant les nuits froides, et que les produits obtenus de bonne heure par de tels moyens sont en général de mauvaise qualité et de mauvaise garde.

Voilà les choses que nous nous permettons de rappeler à nos lecteurs. Nous souhaitons que chacun d'eux en fasse son profit.

(Feuille du Cultivateur.)



## DES INCONVÉNIENTS DU DÉBOISEMENT.

La France paye en ce moment au prix de deux milliards peut-être et de l'existence d'une foule de malheureux, la faute immense qu'elle a commise en laissant l'avarice des propriétaires déboiser sans intelligence ses montagnes, ses collines, qui aujourd'hui arides et nues, n'ayant plus les forêts pour arrêter les eaux du ciel et pour maintenir la terre végétale sur le flanc des monts, laissent le champ libre aux tempêtes et aux torrents, qui, d'agents fertilisateurs qu'ils étaient d'abord, sont devenus aujourd'hui des agents de destruction vis-à-vis desquels l'homme épouventé et ruiné ne reconnaît pas encore sa folie.

Déjà, en 1556, les états du Languedoc avaient compris de quelle importance étaient pour la sécurité, la température, la fertilité du midi et de l'est de la France, les forêts qui garnissaient les crêtes et les flancs des montagnes. Il était alors défendu de défricher, sous peine

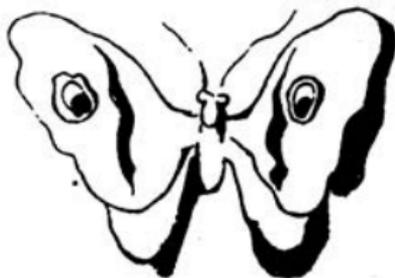
d'une forte amende, les pentes plantées d'arbres. Mais en 1793, le partage des biens communaux donna libre carrière aux destructeurs de forêts, et en l'an IX les paysans des environs de Grenoble refusaient en été de travailler à la journée, sous prétexte qu'ils gagnaient davantage à *défricher* un coin de montagne pour semer du blé. Dans



l'Ariège, les paysans avaient abandonné la culture pour faire des fagots qu'ils coupaient dans le premier bois venu. En l'an VI, dans la commune de Sou'tz, les habitants avaient défriché de leur chef plus de 4,600 arpents. Dans les Basses-Alpes, aujourd'hui ravagées par les eaux, les biens communaux en montagne furent incendiés et défrichés jusque dans les escarpements. Dès l'an VII, les administrateurs du département des Basses-Alpes se plaignaient que les *inondations* fussent devenues plus fréquentes et plus terribles qu'on ne les avait jamais vues.

Dans le district d'Arles — aujourd'hui sous les eaux — les torrents détruisaient les canaux d'irrigation. A Béziers, on redoutait déjà de voir les oliviers, privés de la protection du rideau des forêts, ne pouvoir plus supporter l'assaut des vents du nord. Dans les Pyrénées-Orientales, les torrents, en descendant les pentes des montagnes, faisaient hausser le lit des rivières, qui débordaient à la moindre pluie. Les montagnes de l'Isère, au pied desquelles s'étend la magnifique vallée de Graisivaudan — aujourd'hui sous les eaux — n'offraient que des rochers nus sur lesquels bondissaient les torrents. Dans le Gard, à la même époque, le citoyen Gransent, ingénieur en chef du département, racontait que les habitants, pour expier l'imprévoyance des défrichements, passaient une grande partie de leur temps à reporter sur les montagnes les terres que les orages avaient entraînés dans les vallons.

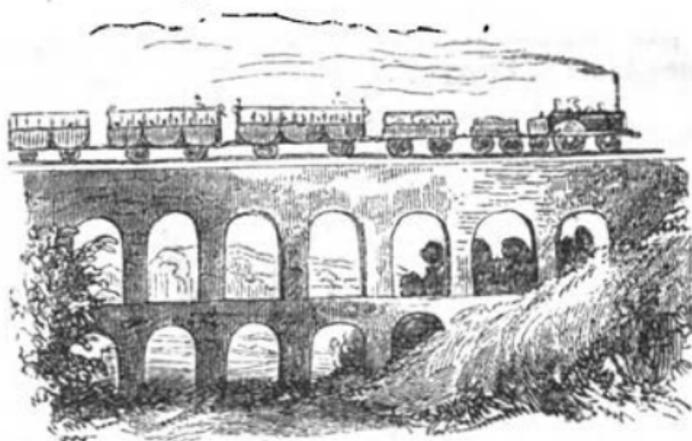
Nous n'en finirions pas si nous voulions raconter tous les épisodes de cette histoire de l'ignorance et de la cupidité de l'homme. Nos Ardennes balayées par les vents d'est, et où les gelées blanches brûlent les récoltes dans le mois de juillet, sont là pour démontrer que l'homme s'entend parfaitement à créer des fléaux, qu'il porte ensuite au compte de la Providence. (Sancho.)

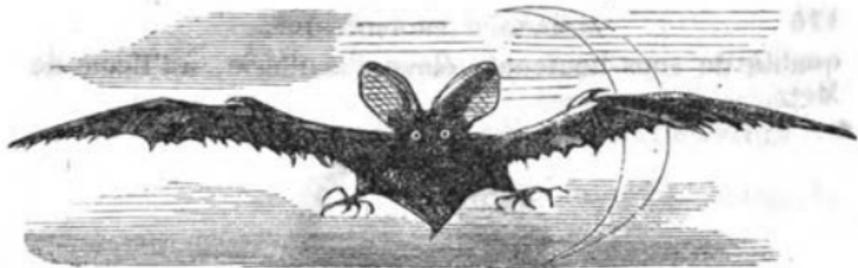


## DANGER DE LIRE EN CHEMIN DE FER.



On prétend, dit le *Scientifique américain*, qu'on a recueilli, dans ces derniers temps, plusieurs exemples de gens devenus presque aveugles par suite de l'habitude où ils étaient de lire en chemin de fer. Il paraîtrait que le mouvement particulier au convoi en marche nécessite une tension violente de l'organe de la vision, tension qui finirait par produire sur la rétine des effets désastreux.





## NÉCROLOGIE.



es derniers mois de l'année 1855 ont vu disparaître quelques personnages d'élite. En septembre mourut à Vienne en Autriche, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, le mécanicien Léonard Maelzel, inventeur du métronome, de

la poupée parlante et du *panharmonica*, composé d'un orchestre de quarante-deux musiciens automates qui exécutaient de grands morceaux. Maelzel était né à Ratisbonne (Bavière) en 1776.

M. Bineau, mort le 8 septembre, avait été successivement ingénieur en chef des mines, député du département de Maine-et-Loire, où il était né en 1805, ministre des travaux publics et ministre des finances. Ce fut sous son administration que s'opéra la conversion de la rente et l'emprunt national de 250 millions.

Le général Fabvier, né en 1788 à Pont-à-Mousson, mort le 18 septembre, était un des anciens élèves de l'École polytechnique. C'était le fils d'un procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts de cette ville. Admis à l'École polytechnique le 15 vendémiaire an X, Charles-Nicolas Fabvier en sortit le 4<sup>or</sup> ventôse an XII, pour passer, en

qualité de sous-lieutenant élève d'artillerie, à l'Ecole de Metz.



BINEAU.

Lieutenant en second au 4<sup>er</sup> régiment d'artillerie à pied le 4<sup>er</sup> floréal an XIII, lieutenant en 4<sup>er</sup> le 28 mars 1806, le jeune Fabvier fit les campagnes de 1805 à 1808 à l'armée des côtes de l'Océan, à la grande armée, en Autriche, en Prusse, en Dalmatie et en Turquie. Il combattit vaillamment à Diernstein, y fut blessé, et reçut en récompense la croix de la Légion d'honneur le 24 mars 1806.

En 1807, il fit partie des officiers que l'empereur envoya au sultan Sélim pour défendre sa capitale contre les Anglais. Peu de temps après, il fut adjoint au général Gardanne, plénipotentiaire près du schah de Perse; on le char-

gea d'établir à Ispahan un arsenal et d'instruire les troupes à l'euro péenne. Il reçut, comme témoignage de satisfaction de son zèle et de ses succès, la décoration de l'ordre du Soleil de Perse.

Rentré en Europe par la Russie, Fabvier fut nommé, le



FABVIER.

22 juin 1809, lieutenant en 1<sup>er</sup> (rang de capitaine) dans l'artillerie de la garde impériale, et fit en cette qualité la campagne d'Allemagne.

Passé en Espagne en 1810, capitaine aide de camp du maréchal duc de Raguse le 18 avril 1811, il se distingua aux divers combats livrés dans cette contrée, et notamment à celui du 25 septembre 1811. Il fit ensuite la campagne de Saxe, et fut nommé adjudant commandant et baron de l'empire le 19 septembre 1813.

— La célébrité de Fabvier date de l'insurrection grecque. Colonel à l'état-major du duc de Raguse, le 24 novembre 1815, il n'avait pas été compris dans l'organisation du corps d'état-major, et languissait dans l'inaction, lorsque le réveil des Hellènes donna une direction à ses facultés. En 1823, Fabvier quitta la France et se rendit en Grèce; débarqué à Navarin, il y établit un magasin à poudre et indiqua les réparations à faire à la citadelle. Il voyagea ensuite en Angleterre pour y ranimer l'intérêt en faveur des Grecs. De retour en Grèce, l'assemblée nationale lui offrit le titre de général en chef; mais le colonel refusa ce titre, ainsi que tout traitement, et ne voulut accepter que le commandement des troupes qui lui accorderaient leur confiance.

Rentré en France en 1828, Fabvier, qui avait été réformé sans traitement le 1<sup>er</sup> décembre 1824, fut rétabli dans la jouissance de sa solde de non-activité et envoyé en mission en Grèce par le gouvernement français, afin d'organiser partout la défense. Il fit l'expédition de Morée.

Le gouvernement de Louis-Philippe appela le colonel Fabvier au commandement du département de la Seine et de la place de Paris; promu au grade de maréchal de camp le 4 août 1830, il fut compris comme tel dans l'organisation du cadre de l'état-major général le 22 mars 1831. Le 27 juillet suivant, il reçut la plaque de grand officier de la Légion d'honneur.

Lieutenant général le 25 avril 1839, pair de France le 23 septembre 1845, retraité le 8 juin 1848, Fabvier fut membre de l'assemblée législative, où le gouvernement de la Meurthe l'envoya avec 44,697 voix. Un décret du 26 décembre 1852 l'avait relevé de la retraite et admis dans le cadre de réserve.

La nécrologie de mois d'octobre s'ouvre par un nom illustre, celui du docteur Magendie, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, président du comité consultatif d'hygiène publique. Nous signalerons encore le général piémontais Montevecchio, qui succomba aux suites d'une blessure reçue à la bataille de Traktir; M. Rébillot,

ancien préfet de police; sir William Molesworth, ministre de la marine et des colonies d'Angleterre.

Sir William Molesworth était le dernier descendant d'une vieille famille irlandaise, anoblie par Guillaume III en 1688. Orphelin à l'âge de treize ans, il avait complété ses études universitaires en Allemagne; puis, après un tour d'Europe, il avait commencé sa carrière politique par un discours prononcé en 1831, dans une réunion électorale du district qu'il habitait, en faveur de l'agitation de la réforme parlementaire.

Elu membre de la chambre des communes en 1832, alors qu'il était à peine majeur, il y représenta le parti radical, malgré la profonde animosité qu'entretenaient contre lui tous les chefs de deux vieux partis, les whigs et les tories. En 1837, il fut nommé à Leeds; en 1841 il céda sa candidature dans ce même collège à M. Hume, qui échoua. Pendant quatre années, il ne fut investi d'aucun mandat parlementaire; enfin, en 1845, il prit celui de Southwark, un des principaux quartiers de Londres, et il le garda jusqu'à sa mort.

Le grand mérite de sir William Molesworth, c'est d'avoir le premier appelé l'attention du parlement sur la désorganisation de l'administration des colonies, dans les destinées desquelles le gouvernement n'intervenait que pour en contrecarrer l'essor et le développement. Il jeta les bases d'un nouveau système colonial, en prenant le *self government* pour point de départ, et à force de logique et d'éloquence laborieuse, il parvint à gagner le public et ses collègues à partager sa confiance dans une thèse hardie qui, à première vue, n'avait trouvé que des contradicteurs. C'est ainsi qu'il avait préparé son avènement au ministère des colonies.

Plusieurs notabilités de premier ordre disparaissent pendant le mois de novembre.

Déjà nous avons mentionné, dans notre résumé de la guerre d'Orient la fin douloureuse et inattendue de l'amiral Bruat (19 novembre).

Armand-Joseph Bruat, né à Colmar le 26 mai 1796, entra en 1811, à 15 ans par conséquent, à l'École spéciale

de marine; il y resta jusqu'en 1815. Promu cette année-là au grade d'élève de seconde classe, et en 1816 au grade d'élève de première classe, il fut fait enseigne de vaisseau en 1819, lieutenant de vaisseau en 1827, capitaine de corvette en 1831, capitaine de vaisseau en 1838, contre-amiral en 1846, vice-amiral enfin en 1852.



BRUAT.

Créé chevalier de la Légion d'honneur en 1827, il fut promu au grade d'officier en 1844, à celui de commandeur en 1844, à celui de grand officier en 1847.

Ses premiers embarquements, comme élève, furent le *Tourville*, la *Revanche*, la *Flore*, le *Hussard*. Avec ce dernier navire il fit en 1817 un voyage d'abord à Copenhague, et de là au Brésil.

Embarqué sur l'*Espérance* le 2 avril 1817, il fait une

campagne dans le Levant, et c'est là qu'il reçoit son grade d'enseigne de vaisseau sur le *Conquérant*, en 1820; sur le *Foudroyant*, en 1821; sur la *Diane* et la *Diligente*, de 1821 à 1827. Après sept années de mer consécutives, il prend un court congé, et se hâte de s'embarquer sur le *Breslau*.

Commandant du brick la *Sirène* en 1830, et naviguant de conserve avec le brick l'*Aventure*, que commandait M. d'Assigny, dans la nuit du 44 au 45 mai, les deux navires se perdent près le cap Bengut; les équipages et les états-majors sont emmenés prisonniers par les Bédouins. Pendant sa dure captivité à Alger, M. Bruat trouva moyen de faire parvenir à l'amiral Duperré de précieux renseignements qui ne furent pas sans faciliter souvent le succès de notre expédition.

Rentré à Toulon le 9 décembre 1830, M. Bruat, après quelques mois seulement de repos dans sa famille, va dans le Levant sur le *Palinure* (1831).

L'année suivante, M. de Rigny, ministre de la marine, l'attache à sa personne en qualité d'aide de camp. Il obtient cette même année le commandement du brick le *Grenadier*, qu'il conduit à Alexandrie.

Nous le retrouvons à Paris, en 1835, membre de la commission d'habillement des équipages de ligne. En 1836, commandant du *Ducouédic*, il visita de nouveau le Levant et les côtes d'Espagne. En 1838, membre de la commission du matériel d'artillerie: bientôt après il conduit l'*Iéna* dans le Levant, monte le *Triton* dans les mêmes mois en 1840, commande l'*Uranie* en 1842, est envoyé en 1843 en Océanie en qualité de gouverneur des Marquises et de commissaire du roi près de la reine des îles de la Société. Il rentre à Paris en 1847; il est préfet maritime de Toulon en 1848; bientôt après gouverneur de la Martinique, commandant en chef de la station navale des Antilles, et un peu plus tard encore gouverneur général des Antilles (1849). Enfin, en 1852, il est membre du conseil d'amirauté, et après avoir été attaché pendant quelques mois à la commission mixte des travaux publics, il est nommé au commandement en chef de l'escadre de

l'Océan, alors en armement à Brest et à Cherbourg.

Fondue dans l'escadre de la mer Noire, l'escadre de l'Océan prit une glorieuse part à la guerre d'Orient. Au mois de mars 1855, lorsque M. Hamelin fut appelé à la dignité d'amiral, Bruat fut à son tour chargé du commandement en chef des forces navales françaises devant Sébastopol. Après la victoire, un décret en date du 15 septembre 1855 l'avait élevé à la dignité d'amiral.

Le 16 novembre, l'avocat Paillet est frappé d'une attaque d'apoplexie à l'audience de la 1<sup>re</sup> chambre. C'était la veille de l'anniversaire de sa naissance, car il avait vu le jour à Soissons, le 17 novembre 1796. Inscrit au barreau de Paris depuis 1824, il y avait conquis le premier rang par son éloquence et son savoir. Il avait fait partie de la chambre des députés en 1846, et de l'assemblée législative en 1849.

Un des doyens du monde politique, Louis-Matthieu Molé, mourut aussi subitement, le 23 novembre. Né en 1780, il avait passé ses premières années dans l'exil. Il revint après la Terreur suivre à Paris les cours de l'École centrale, et débuta comme publiciste en 1806 par des *Essais de morale et de politique*. Ce livre était surtout une apologie de l'empire, et l'auteur en fut récompensé par les fonctions d'auditeur au conseil d'État. Il fut successivement maître des requêtes, préfet de la Côte-d'Or, conseiller d'État, directeur général des ponts et chaussées, et grand juge. Pendant les cent-jours, il refusa de reprendre ce dernier poste, mais il accepta les titres de pair de France et de directeur des ponts et chaussées, titres que la Restauration lui laissa. En 1849 il devint ministre de la marine, mais il se sépara bientôt du gouvernement. Sous le règne de Louis-Philippe, il fut appelé deux fois au ministère des affaires étrangères et à la présidence du conseil. Après 1848, les électeurs de la Gironde l'envoyèrent à l'assemblée législative.

Le comte Molé était membre de l'Académie française.

Une maladie de cœur enleva subitement, le 3 novembre, le sculpteur français Rude. C'était le fils d'un forgeron de Dijon, où il était né le 4 janvier 1784. Son père s'opposa longtemps à sa vocation, mais enfin le jeune homme, sou-

tenu par MM. Devosge et Frémiet, obtint d'aller à l'Acad-



MOLÉ.

démie, puis à Paris, où il remporta le second grand prix de Rome en 1808 et le premier en 1812. Toutefois, il n'alla pas à Rome, aimant mieux suivre en exil son ami M. Frémiet. Après un long séjour à Bruxelles, il revint se fixer à Paris en 1827. Ses principales œuvres sont *Mercure rattachant sa talonnière*, le *Jeune pêcheur*; le *Départ*, trophée colossal de l'arc de triomphe de l'Etoile; le *Baptême du Christ*; *Louis XIII* jeune, fondu en argent pour M. de Luynes; la statue en bronze de Godefroy Cavaignac; *Gaspard Monge*, statue en bronze; un *Amour* et une *Hébé*, en marbre, qu'il achevait quand la mort l'a surpris.

Une maladie de poitrine, longtemps conjurée par la

science, enleva dans le même mois le peintre Camille Roqueplan, né en 1803 à Mallemort (Bouches-du-Rhône).



ROQUEPLAN.

Il avait eu Gros pour maître, et ses premiers tableaux, exposés en 1822, lui méritèrent une médaille d'or. Sa réputation se consolida pendant les années suivantes. La marine, le genre, le paysage, le portrait, lui étaient également familiers. Il nous serait impossible d'énumérer les tableaux où ce peintre habile et fécond reproduisit les sites les plus pittoresques des environs de Dieppe et de Gisors, de la Bretagne ou de l'Italie, des Vosges ou de Sassenage; mais nous devons mentionner les sujets qu'il emprunta à Walter Scott : une scène tirée de *Quentin Durward*; la *Marée d'équinoxe* (de l'*Antiquaire*), si admi-

ralement gravée par Gelée; et la *Mort de l'espion Morris*, dramatique épisode du roman de *Rob-Roy*.

Inspiré par l'élite de nos écrivains, Camille Roqueplan dut un succès à la Fontaine : le *Lion amoureux*, toile de grande dimension; deux succès à Jean-Jacques Rousseau, le *Passage du Ruisseau* et les *Cerises*. Jamais les gracieuses physionomies de mesdemoiselles de Graffenried et Gallen n'avaient été plus gracieusement rendues.

Nous indiquerons encore dans la collection des œuvres de Camille Roqueplan, une *Scène de la Saint-Barthélemy*; le *Billet*; une *Scène d'intérieur*; l'*Antiquaire*, dont on admire le riche coloris; la *Madeleine dans le désert*; les *Hollandais souscrivant en 1658 au profit des inondés*; *Van Dyck à Londres*; une *Promenade dans un parc*; la *Bataille d'Elchingen* (15 octobre 1805).

Dans le même mois décéda le général Petit Dautrive,



GÉNÉRAL PETIT.

qui était né à Paris le 48 septembre 1785. Entré à l'école militaire de Fontainebleau le 25 prairial an XI, il y devint successivement caporal le 4<sup>er</sup> jour complémentaire de la même année, sergent le 4<sup>er</sup> pluviôse an XII, et sergent-major le 20 ventôse suivant. — Il combattit sous l'empire en Italie et en Espagne, fit la campagne de 1823 sous la Restauration, servit ensuite en Afrique, et fut promu au grade de maréchal de camp le 22 janvier 1843. Il avait été retraité le 30 mai 1848; mais un décret impérial du 26 décembre 1852 l'avait, sur sa demande, relevé de la retraite et réadmis dans le cadre de réserve.

La nécrologie de décembre 1855 est moins chargée que celle du mois précédent. Nous y remarquons le général de Sparre; Frédéric Bérat, né à Rouen, auteur de *Ma Normandie*, et autres chansons populaires; Samuel Rogers, doyen des poètes anglais, décédé à Londres à l'âge de 93 ans; Adam Mickiewicz, réfugié polonais, ancien professeur de langue et de littérature slaves au collège de France, auteur du *Livre des Pèlerins polonais*, frappé du choléra pendant une mission scientifique qu'il accomplissait en Orient; Sturm, membre de l'Académie des sciences, professeur à l'École polytechnique et à la faculté de Paris; le baron de Rothschild, chef de la maison de ce nom, mort le 6 décembre à Francfort, à l'âge de 84 ans.

C'est le statuaire David (d'Angers), mort le 7 janvier, qui ouvre la liste nécrologique de l'année 1856.

Jean-Pierre David naquit à Angers le 42 mars 1789. Issu comme Rude d'une famille pauvre, il vint à Paris, avec quinze francs dans sa poche, continuer les études de dessin qu'il avait commencées dans sa ville natale.

Jeté sans protections, sans amis, et pour ainsi dire sans abri, sur ce pavé de Paris, si dur aux jeunes athlètes, David lutta assez longtemps contre les privations et la misère. Heureusement il parvint à plaire à son célèbre et glorieux homonyme le peintre David, qui l'admit gratuitement dans son atelier. Les élèves du grand peintre appelaient en plaisantant David (d'Angers) le petit David. L'auteur du *Serment des Horaces* leur dit un jour : « Si je

n'étais le grand David, je voudrais être le petit David, car je vous prédis qu'il sera le David de la statuaire. » Le peintre David ne s'en tint pas à cet horoscope : il sollicita,



DAVID D'ANGERS.

de concert avec les sculpteurs Menageot et Pajou, auprès de la municipalité d'Angers, une pension pour le jeune artiste qui devait faire tant d'honneur à sa ville natale. Cette demande, apostillée par tous les membres de la quatrième classe de l'Institut, fut favorablement accueillie, et la pension, qui s'élevait au chiffre plus que modeste de 500 fr., devait être continuée à David jusqu'à ce qu'il eût terminé ses études. Il avait commencé à se faire connaître dès 1809, époque à laquelle il obtint de l'Académie une médaille d'encouragement. En 1811, il ta le prix de la tête d'expression, et, la même

née, le grand prix du concours ( un bas-relief représentant Epaminondas ). A partir de ce moment, il put se passer de cette pension de 500 fr. qui lui avait permis de ne pas mourir pendant deux ans.

De Rome, où il fréquenta assidûment l'atelier de Canova, David envoya une *tête en marbre d'Ulysse* et un *Jeune berger*, qui appartiennent au musée d'Angers; de plus, un grand bas-relief représentant une *Néréide apportant son casque à Achille*. Il revint à Paris en 1816, après avoir miraculeusement échappé aux sbires du roi Nazone. David avait pris part à l'entreprise désespérée qui coûta la vie à Murat.

A peine de retour en France, il part pour Londres, et s'y trouve bientôt sans ressources. On lui offre, au nom d'une société de souscripteurs, une somme considérable. Il s'agit d'élever, au milieu d'un square de Londres, un monument qui perpétuera le souvenir du récent désastre de la France, une colonne commémorative de la journée de Waterloo. David repousse avec horreur cette proposition. Saisi d'indignation, il vend le peu qu'il possède pour payer sa traversée, et il quitte l'Angleterre en faisant le serment de n'y jamais revenir.

A Paris, David obtient la commande d'une statue du grand Condé, et dès lors sa position est assurée. Il exécute ensuite un *St-Jean*, une *Vierge*, la statue du roi René, le monument de Bonchamp, les tombeaux du général Frotté, de la duchesse de Brissac, du maréchal Suchet, du maréchal Lefebvre, du maréchal Gouvion Saint-Cyr, du comte de Bourk et du général Foy; et d'innombrables bustes en médaillons.

Depuis 1830, David fit le fronton du Panthéon, la statue du tambour Barra, il peupla la France de ses œuvres. Marseille a l'arc de triomphe de la porte d'Aix; Strasbourg, la statue de Gutenberg; Rouen a un bas-relief et la statue de Corneille; Cambrai a la statue de Fénelon; la Ferté-Milon a celle de Racine; Cuvier est à Montbéliard, Ambroise Paré à Laval, Riquet à Béziers, Bichat à Bourg, Jean Bart à Dunkerque, Jefferson à New-York,

Casimir Delavigne au Havre, Talma au Théâtre-Français, Larrey au Val-de Grâce.

En 1848, David avait été maire du onzième arrondissement et membre de l'assemblée constituante. Il avait épousé en 1834 la fille de la Réveillère-Lepeaux, ancien membre du directoire.

Le 23 janvier mourut le vicomte d'Arincourt, dont les romans, le *Solitaire*, *Ipsiboé*, les *Ecorcheurs*, avaient obtenu un succès éclatant, mais éphémère.

Nous signalerons en février, Alexandre Mazas, ancien bibliothécaire de l' Arsenal, auteur d'une histoire de la Restauration; Louis-Etienne Déryvis, première basse de l'Opéra, où il avait créé quarante-cinq rôles; sœur Rosalie,



SOEUR ROSALIE.

supérieure de la maison de charité du quartier St-Marcel; Alfred de Meilleurat, ancien rédacteur du *Corsaire*; Cha-

pot, ancien secrétaire de l'assemblée législative, mort à Venise, le 8 février; Carl Elshoët, statuaire; Henri Heine, écrivain allemand et français, il était né en 1799, à Usseldorf, de parents israélites, étudia d'abord le droit, et fut reçu docteur à Gœttingue. Ses *Poèmes* avaient paru à Berlin en 1822, ainsi que ses tragédies d'*Almanzor* et de *Radcliff*; mais il ne fut réellement célèbre au delà du Rhin qu'après la publication de ses *Reisebilder* (Tableaux de voyage), qui soulevèrent parmi la jeunesse allemande des transports d'enthousiasme. Cet ouvrage, traduit en français, eut aussi chez nous un très-grand succès. Henri Heine publia ensuite l'*Allemagne*, un livre qui excita bien des tempêtes, puis il quitta définitivement Berlin et vint fixer sa résidence à Paris, où il fit paraître les *Légendes*, les *Nocturnes*, *Germonia*, le *Romancero*. On lui demandait, deux heures avant sa mort, s'il était en paix avec Dieu. — Il doit me pardonner, répondit-il, c'est son état.

Le général de division baron Subervic mourut à quatre-vingt-quatre ans, le 10 mars 1856, en son château de Parenchère (Gironde). Il était parti comme adjudant, en 1792, dans le bataillon des volontaires commandé par celui qui devint le maréchal Lannes. Il avait fait les campagnes d'Espagne du commencement de la république, sous les ordres du général Beaupoil de Sainte-Aulaire. Lannes, nommé général de brigade, prit pour aide de camp le capitaine Subervic, qui, devenu chef d'escadron, fit avec son général la campagne d'Égypte, et ne le quitta plus qu'à sa mort, arrivée en 1809, sur le champ de bataille d'Essling.

Nommé colonel du 40<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, Subervic fit toutes les guerres de l'empire. Il avait été nommé en Russie général de brigade, et dans la campagne de France général de division. Il commandait en cette qualité l'avant-garde à la bataille de Waterloo.

Pendant la Restauration, le général Subervic, membre de l'opposition à la chambre des députés, où il représentait l'arrondissement de Lectoure, resta en dehors du cadre d'activité. Après la révolution de 1830, il avait commandé la première division militaire, et, devenu inspecteur géné-

ral de cavalerie, il présida pendant plusieurs années le comité de cette arme.

Après 1848, le général Subervic avait été ministre de la guerre, puis grand chancelier de la Légion d'honneur, et depuis 1852 il vivait retiré dans son château de Parenchère.

Une actrice de l'Opéra-Comique, bien connue par le talent avec lequel elle remplissait les rôles de duègne, madame Deebrosses, mourut dans le même mois, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.



MADAME DESBROSSES.

¶ Parmi les morts du mois d'avril, nous citerons le sénateur Cavanne, inspecteur général et vice-président du conseil des ponts et chaussées; le comte Hippolyte de Barrol, sénateur; le général de division Lapointe; Ducornet,

artiste lillois qui, né sans bras, était parvenu à peindre avec le pied des tableaux remarquables; le comte Jules de la Rochefoucauld, duc d'Estissac; M. Jacquot de Méren, avocat du barreau de Besançon, ancien membre du conseil général du Doubs et du conseil municipal de Besançon, ancien commissaire de la république, décédé à Besançon dans sa 79<sup>e</sup> année; M. Charles Gille, chansonnier populaire, auteur du *Bataillon de la Moselle*; M. Louis Auriol, ancien réacteur de l'*Émancipation* de Toulouse, décédé à Médéah (Afrique); Madame Moreau-Cinti, actrice de



MADAME MOREAU-CINTI.

l'Opéra-Comique; M. Maurice Alhoy, homme de lettres, auteur des *Bagnes* et autres ouvrages; M. le comte Gaëtan Ricchi, économiste, de Ferrare; M. Hendrits-Harmen-Klijn,

poète dramatique hollandais; Madame Lefebvre, qui était née à Taith-Saint-Léger, le 2 mars 1755, décédée à Maing, à plus de cent un ans.

A la nécrologie du mois de mai appartiennent les noms d'Adolphe Adam, compositeur, dont les opéras-comiques: *le Chalet*, *le Postillon de Lonjumeau*, *le Bijou perdu*, etc., ont eu un succès populaire; Coulon, peintre distingué; Binet, membre de l'institut; Molé Gentilhomme, auteur dramatique; Amussat, un des praticiens les plus estimés de Paris; M. Jacques Lefebvre, ancien député de la Loire, régent de la banque de France, ex-président de la caisse d'Espagne; M. Comte, ingénieur en chef des mines; M. Génin, ancien chef de division au ministère de l'instruction publique; M. Durat-Lassalle, auteur d'études sur la législation militaire; Simonnin, auteur de plus de deux cents pièces de théâtre; Augustin Thierry, que ses *Lettres*



AUGUSTIN THIERRY.

sur *l'Histoire de France*, son *Histoire de France*, son *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, ses *Récits des temps mérovingiens*, placent au premier rang des historiens.

Nous ne trouvons au mois de juin que le baron Petit, sénateur, connu par le rôle qu'il joua dans les adieux de Fontainebleau; Casimir Bonjour, auteur dramatique; Brisset, rédacteur de la *Gazette de France*.

M. Lanneluc, évêque d'Aire, frappé d'une attaque d'apoplexie à la suite du baptême du prince impérial, mourut le 4<sup>er</sup> juillet à l'infirmerie Marie-Thérèse. Il était né à Toulouse, le 12 août 1793, et avait été sacré le 15 septembre 1839.

M. Hippolyte Fortoul, ministre de l'instruction publique, dont la santé avait été altérée par le travail, quitta Paris le mardi 4<sup>er</sup> juillet pour se rendre aux eaux d'Ems, accompagné de son collègue, M. Magne.

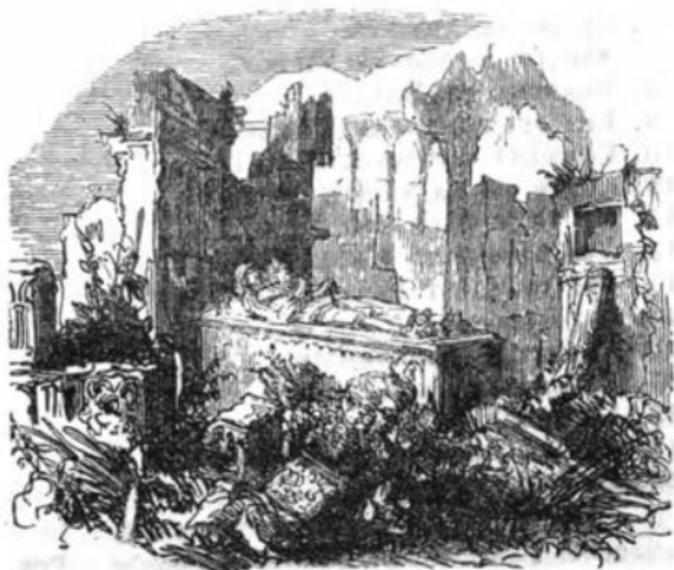
Le 6 juillet, il se trouva mal en se promenant. Transporté dans la maison des bains et déposé sur un canapé, il resta quelque temps sans connaissance. Tout son corps était inondé d'une sueur abondante. Il se fit saigner, mais sans résultat; les sinapismes ne lui produisirent aucun soulagement; alors il demanda un prêtre, se confessa et reçut l'absolution. Sa pensée se reporta ensuite sur ceux qu'il ne devait plus revoir. Il prit la main de madame Magne et la pressa sur ses lèvres, en la remerciant des soins affectueux qu'elle venait de lui prodiguer. « Mon ami, dit-il à son collègue, je suis un homme perdu, je le sens, tout est fini : j'ai servi l'empereur de tout mon dévouement, recommandez-moi ma femme, mes enfants. » Eloigné de tous les siens, il appela leurs noms tour à tour en signe d'adieu, et d'une voix touchante il plaignait leur absence. « Maintenant, emportez-moi, que je meure dans mon lit. »

Telles furent, pour ainsi dire, ses dernières paroles. On le transporta en effet, et à peine sa tête avait-elle reposé, ses lèvres se décolorent, son regard devint plus incertain; une paralysie du cœur l'avait frappé. Tous les efforts pour rappeler en lui la chaleur se muèrent vainement; un léger soupir s'échappa de sa bouche. Trois quarts

d'heure à peine s'étaient écoulés depuis sa première défaillance, et il avait cessé de vivre.

M. Fortoul était né à Lyon, où il avait fait ses études. Homme de lettres pendant toute sa jeunesse, il avait écrit un grand nombre d'articles d'esthétique, deux ouvrages : *l'Art en Allemagne* et *l'Histoire comparée de la peinture chez les anciens et chez les modernes*. En 1840, il fut nommé professeur à la faculté de Toulouse, d'où il passa à l'Académie d'Aix en qualité de doyen. Sa carrière politique datait de 1848 ; il avait été membre de l'assemblée législative et appelé au ministère en 1852.

Juillet vit disparaître encore Mgr Dupuch, ancien évêque d'Alger, mort à Bordeaux, le 12 juillet ; M. Victor Bohain, ancien préfet, un des signataires de la protestation des journalistes en 1830 ; M. Hippolyte Benardel, pensionnaire de l'école des beaux-arts à Rome ; M. Armand Dutacq, fondateur du *Droit*, du *Siècle* et du *Pays* ; M. Paul Tuzent, habile écuyer et bon musicien, auteur de la partition de *l'Habit do neces* ; M. Orcameno, vice-président de la république de Costa-Rica.



# EXTRAIT DU CATALOGUE DE HENRI PLON,

Rue Garancière, 8.

---

## BIBLIOTHÈQUE DE L'ENFANCE.

A 50 cent. le volume.

---

### LES PETITS LIVRES DE M. LE CURÉ,

OU

Bibliothèque illustrée du Presbytère, de la Famille et des Écoles,

NOMENCLATURE DES 20 VOLUMES QUI SONT EN VENTE :

1. LE PÈRE LEJEUNE.
2. VISITE AUX PRISONNIERS.
3. LES PAINS DE SIX LIVRES.
4. COMMENT ON DEVIENT HEUREUX.
5. L'ABBÉ DE L'ÉPÉE.
6. LE JEUNE ARTISTE.
7. VIE DE LA SAINTE VIERGE.
8. BLANCHE ET MARTHE.
9. LES PETITS ENFANTS CÉLÈBRES.
10. COMMENT ON DEVIENT SAGE.
11. CULTE DE LA SAINTE VIERGE.
12. UN PAUVRE DEVANT DIEU.
13. VIE DE SAINTE GENEVIÈVE.
14. VIE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.
15. LA MADONE.
16. LA PETITE VIVANDIÈRE.
17. LE CHRMIN DE KÉROULAS.
18. LE NÈGRE IAGO.
19. LE MARCHAND DE STATUETTES.
20. LES PETITS PATÉS.

PRIX DE LA COLLECTION : 8 FR.

Chaque petit volume acheté séparément se vend broché. — Prix : 50 c.

RICHEMENT CARTONNÉ, 75 CENT.

**Les Douze Journées chrétiennes**, une grande feuille contenant douze jolis dessins avec texte au-dessous de chaque sujet. Prix. . . . . 5 c. — Le cent 4 fr.

*Sujets contenus dans la feuille.* — Sainte Geneviève arrête Attila devant Paris. — Witikind reçoit le baptême. — Prédication de la première croisade à Clermont en Auvergne. — Justice de saint Louis sous le chêne de Vincennes. — Fénelon recueille les blessés de Malplaquet. — Bossuet faisant le catéchisme à de pauvres enfants. — Mgr de Belzunce secourant les pestiférés. — Mgr Dupuch, évêque d'Alger, ramenant les prisonniers français. — Mgr de Quélen visitant les cholériques. — Mgr le cardinal Dupont allant au secours des inondés d'Avignon. — Mgr Affre aux barricades. — Mgr Sibour allant prier au tombeau de sainte Geneviève pour détourner le fléau du choléra.

**Les Douze Journées de Louis-Napoléon**, une grande feuille contenant douze jolis dessins avec texte au-dessous de chaque sujet. Prix. . . 5 c. — Le cent 4 fr.

*Sujets contenus dans la feuille.* — L'arrivée à l'Élysée. — La revue du 24 décembre. — Sortie dans Paris le 29 janvier. — Visite au tombeau de l'Empereur. — Départ pour les hôpitaux. — Visite au lit de mort du maréchal Bugeaud. — Episode de la revue à Chartres. — Banquet de Chartres. — Visite à Ham. — Revue d'Amiens. — Visite des métiers de tissage à Elbeuf. — Episode du voyage à Rouen.

**Les Douze Journées de l'Empereur**, une grande feuille contenant douze jolis dessins avec texte au-dessous de chaque sujet. Prix. . . . . 5 c. — Le cent 4 fr.

*Sujets contenus dans la feuille.* — Bonaparte au pont d'Arcole. — Bonaparte présente le traité de Campo-Formio. — Bataille des Pyramides. — 18 brumaire. — Passage des Alpes. — Napoléon au conseil d'État. — Napoléon au camp de Boulogne. — Sacre de l'empereur. — Bataille d'Austerlitz. — Bataille d'Iéna. — Napoléon devant Madrid. — Napoléon devant Moscou.

**Vue générale du Palais de l'Industrie** avec une notice sur ce monument. Une feuille grand-raisin. Prix, la feuille. . . . . 40 centimes.  
Grand-raisin, la rame. Prix net. . . . . 25 francs.  
La même sur demi-raisin. Prix, la feuille. . . . . 5 centimes.  
La rame. Prix net. . . . . 43 francs.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE HENRI PLON,  
RUE GARANCIÈRE, 8.

## DICTIONNAIRE GÉNÉRAL DE LA CUISINE FRANÇAISE

ANCIENNE ET MODERNE, DE L'OFFICE ET DE LA PHARMACIE DOMESTIQUE.

Ouvrage où l'on trouve les prescriptions nécessaires à la confection de tout ce qui concerne la Cuisine et l'Office, à l'usage des plus grandes et des plus petites fortunes;

Enrichi de plusieurs menus, prescriptions culinaires, et autres opuscules inédits de M. DE LA REYNIÈRE, auteur de l'Almanach des Gourmands;

SUIVI D'UNE COLLECTION GÉNÉRALE DES MENUS FRANÇAIS DEPUIS LE DOUZIÈME SIÈCLE,  
ET TERMINÉ PAR UNE PHARMACOPÉE

Qui contient les préparations médicinales dont l'usage est le plus utile et le plus familier.

Dédié à l'auteur des *Mémoires de la marquise de Créquy*.

Deuxième édition. — Un gros volume grand in-8° à 2 colonnes. — Prix : 6 francs.

## BIBLIOTHÈQUE ILLUSTRÉE

DU PRÉSBYTÈRE, DE LA FAMILLE ET DES ÉCOLES.

Chacun de ces petits livres, du format in-18, est composé de 108 pages de texte et orné de 9 ou 10 charmantes gravures.

PRIX DE CHAQUE VOLUME, 50 CENTIMES.

*Les 20 premiers volumes dont les titres suivent sont en vente.*

- |                                |                                    |
|--------------------------------|------------------------------------|
| 1 Le père Lejeune.             | 44 Culte de la Sainte Vierge.      |
| 2 Visite aux prisonniers       | 42 Un Pauvre devant Dieu.          |
| 3 Les Pains de six livres.     | 43 Vie de sainte Geneviève.        |
| 4 Comment on devient heureux.  | 44 Vie de saint François de Sales. |
| 5 L'Abbé de l'Épée.            | 45 La Madone.                      |
| 6 Le jeune Artiste.            | 46 La petite Vivandière.           |
| 7 Vie de la Sainte Vierge.     | 47 Le chemin de Kéroulas.          |
| 8 Blanche et Marthe.           | 48 Le nègre Iago.                  |
| 9 Les petits Enfants célèbres. | 49 Le Marchand de statuettes.      |
| 40 Comment on devient sage.    | 20 Les petits Pâtés.               |

Typographie Henri Plon, rue Garancière, 8, à Paris.

# HISTOIRE DE LA RESTAURATION,

Chute de l'Empire — Première Restauration — Cent-Jours — Deuxième Restauration

PAR A. DE LAMARTINE.

8 volumes in-8° grand cavalier vélin, orné de 32 magnifiques portraits-vignettes sur acier. — 5 fr. le vol. — Complet, 40 fr.

LE MÊME OUVRAGE :

8 volumes in-18 jésus vélin. . . . . 28 fr. .

Chaque volume se vend séparément. . . 3 fr. 50 c.

**LE TAILLEUR DE PIERRES DE SAINT-POINT**, *Récit villageois*, par A. DE LAMARTINE. 1 vol. in-8° cavalier. 4 fr.

## ŒUVRES DE M. DE LAMARTINE, ÉDITION IN-18.

AUGMENTÉE DE NOUVELLES POÉSIES, COMMENTAIRES, ETC.,  
format anglais, à 3 fr. 50 c. le volume.

*Chaque volume se vend séparément.*

Méditations poétiques.	1 v.	Jocelyn.	1 v.
Nouvelles méditations.	1 v.	Chute d'un Ange.	1 v.
Harmonies poétiques.	1 v.	Voyage en Orient.	2 v.
Recueils poétiques.	1 v.	Raphaël.	1 v.

Cette édition, qui est charmante, a été déjà réimprimée plusieurs fois : il en a été tiré plus de 250,000 volumes.

**Histoire de la Turquie**, par A. DE LAMARTINE, 8 vol. in-8° cavalier. Prix du volume : 5 fr.

**Histoire des Constituants**, par A. DE LAMARTINE, 4 vol. in-8° cavalier. Prix du volume : 5 fr.

**Dictionnaire politique**, encyclopédie du langage et de la science politique, rédigé par une réunion de députés, de publicistes et de journalistes, avec une introduction par GARNIER-PAGÈS. 1 vol. in-8° grand jésus vélin de près de 1,000 pages à 2 colonnes, 3<sup>e</sup> édition. 15 fr.

**Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie et des Sociétés secrètes anciennes et modernes**, par F. T. B. CLAVEL. 1 vol. in-8° illustré de 25 jolies gravures sur acier. 3<sup>e</sup> édition. 12 fr. 50 c.

**Œuvres de Walter Scott**, traduites par DEFAUCONPRET. 20<sup>e</sup> édition, revue et corrigée avec le plus grand soin, illustrée de 50 magnifiques gravures et portraits d'après RAFFET. 25 vol. in-8° cavalier vélin. Prix du volume : 4 fr. 50 c.

**Histoire de la Révolution française**, par M. LOUIS BLANG. 10 vol. in-8°. Prix : 5 fr. le volume. Les huit premiers volumes sont en vente.

Typographie Henri Plon, rue Garancière, 8, à Paris.

Almanachs publiés par PAGNERRE, Editeur.

- Almanach comique, pittoresque, drôlatique, amusant et charivarique.** 4 vol. de 192 pages. 50 c.  
**Almanach pourlire, illustré par CHAM.** 50 c.  
**Almanach des Dames et des Demoiselles,** 4 vol. in-16 jésus, avec jolies vignettes. 50 c.  
**La mère Gigogne, ALMANACH DES ENFANTS.** 4 vol. in-16 jésus, avec jolies gravures. 50 c.  
**Almanach prophétique.** 4 vol. in-32. 50 c.  
**Almanach Astrologique, magique, prophétique, diabolique, astronomique et de toutes les sciences occultes.** 4 vol. in-16 gr. jésus, avec une jolie couv. coloriée. 50 c.  
**Almanach du Cultivateur et du Vigneron** 4 vol. in-16, avec planches et grav. 50 c.  
**Almanach du Jardinier.** 4 vol. in-16 avec planches et grav. 50 c.  
**Almanach de l'Illustration, grand in-4° doré sur tranche et illustré de magnifiques gravures.** 75 c.  
**Almanach de la Littérature, des Théâtres et des Beaux-Arts.** 4 très-joli volume in-18, avec gravures. 75 c.  
**Almanach Lunatique, très-grand in-16 avec un grand nombre de très-jolies gravures.** 85 c.

**ALMANACHS LIEGEOIS**

à 10, 15, 20, 25, 30, 40 et 50 centimes

- L'Astrologue universel.**  
**Le Véridique, Almanach sans pareil.**  
**Le Prophète français, par Nostradamus.**  
**Souvenirs d'un grand homme.**  
**Le Véritable Double Liégeois.**  
**Le Véritable Universel.**  
**Le Triple Liégeois.**  
**Le Nouveau Double Liégeois.**  
**Le Double Almanach français.**  
**Le Villageois, Almanach des campagnes.**  
**Le Petit Liégeois, Almanach journalier.**